

vendredi 17 juillet 1936.
seizième année, n° 17.publication hebdomadaire
un an : 75 frs ; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOÛT

SOMMAIRE

Le problème de l'Anschluss, hier et aujourd'hui	Joseph MÉLOT
Parlements et Propriété	Hilaire BELLOC
En quelques lignes...	***
Banques, Syndicats, Encycliques	Charles ANCIAUX
Le meurtre d'une nation	Philippe de ZARA
Le paysage agricole dans l'Évangile	D ^r DENYS GORCE

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50 Compte-chèque postal 489.16

CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

SIEGES { ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

La société anonyme

Les Tanneries Mazurelle

vous recommande
son coupon spécial
pour le ressemelage des chaussures



C'est un cuir lissé de qualité fabriqué et vendu
par une firme sérieuse

Les Tanneries Mazurelle s.a.
PERUWELZ (Hainaut)

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaus
Confiseur

USINE:

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles
Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES
Tél. 12.63.59

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER
206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES



Fabrique de Crayons "KOH-I-NOOR"
L. & C. HARDTMUTH

ČESKÉ BUDEJOVICE (B. BUDWEIS)
TCHÉCOSLOVAQUIE

M. FRUGIER

40, BOULEVARD DE DIXMUDE Téléphone : 17.78.62
BRUXELLES

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE

" Au Baton "

OU

LES SIMILI-SOIES

" La Bella "

ET

" Opera "

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

OU

" Sepco "

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

A. LECOCQ & Sr, s. a.
CHOCOLATERIE-CONFISERIE

25, rue Sergent De Bruyne BRUXELLES (Midi)
Téléphone 21.69.08

CHOCOLATS

(bâtons, bouchées, pralines)

CONFISERIE

(dragées, toffees et caramels, pastilles, articles gommes et réglisses, etc.)

Bois de toutes essences

IMPORTATION DIRECTE DE CHÊNE — CONTREPLAQUÉS

Magasins de bois et scieries

G. ORBAN & Frère, s. a.

LIÈGE

Siège social et magasin principal : 139, rue du Plan Incliné, Liège.

Téléphone : 148.80 (2 lignes).

Succursales : 120, rue Sainte-Marguerite, Liège. Tél. : 105.07.

Rue de Battice, Aubel. Téléphone : 121.

Même maison à Anvers : 14, rue Mercator. Téléph. : 945.28.

ASSURANCES

MARCEL LEQUIME

CONSEIL EN TOUTES ASSURANCES

Accidents — Incendie — Responsabilité civile

Vol — Vie, etc. — Prêts hypothécaires

Automobile

36, rue Joseph II, BRUXELLES

Téléphone : 11.42.29

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX. GOUTTIÈRES. TUYAUX DE DESCENTE.
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

1118

Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

Rue de la Motte, 47, HUY

Téléphone : 638 Huy. Compte chèques : Louis Antoine 97.956

POÉLERIE — PETITE MÉCANIQUE — FONTE DOUCE
FONTES SPÉCIALES — PIÈCES DÉTACHÉES POUR
POÊLES BRUTES ET NICKELÉES — TOUTES PIÈCES
SUIVANT MODÈLES DU OLIENT

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ

GAND, Rue du Phœnix

Installations Frigorifiques

Phœnix

Société Anonyme

USINES FRIGORIFIQUES DE BECK

Bureaux : 43, quai de Mariemont, à BRUXELLES

Téléphones : 21.48.27 — 21.37.31

ENTREPOSAGES FRIGORIFIQUES

24.000 m³ réfrigération, température de 0 à +2°
20.000 m³ congélation, température de 0 à -10°

GLACE ARTIFICIELLE

Production journalière : 100 tonnes.

REVÊTEMENTS "MASA"

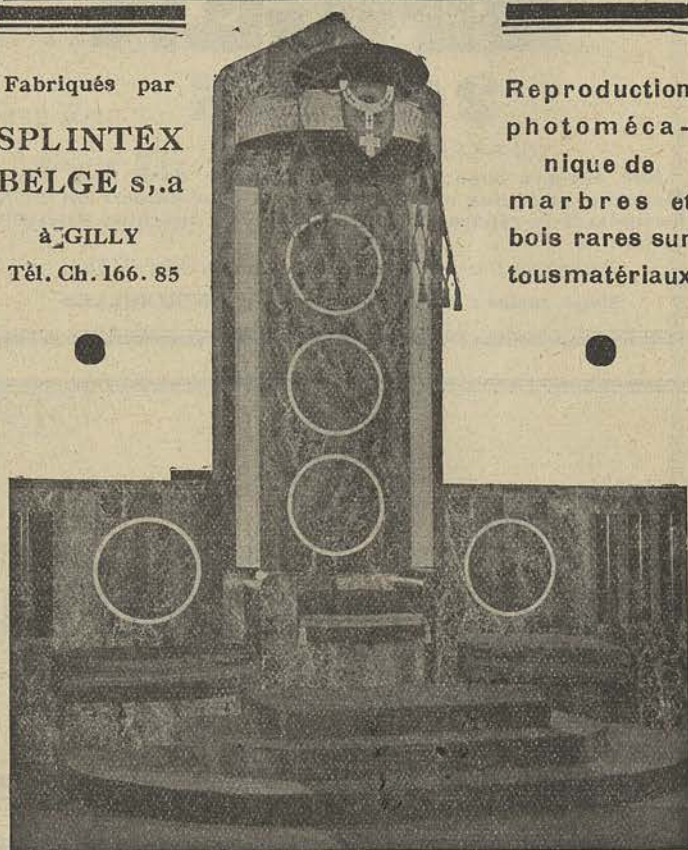
Fabriqués par

SPLINTÉX
BELGE S.,a

à GILLY

Tél. Ch. 166. 85

Reproduction
photoméca-
nique de
marbres et
bois rares sur
tous matériaux



Le produit idéal pour revêtements

La Marmorite

(Glace opaque polie mécaniquement)

POUR Revêtements de murs,
Dessus de Tables et de Bureaux,
Salles de Bains et Installations sanitaires,
Comptoirs - Dessus de lavabos,
Étagères - etc., etc.

Toutes épaisseurs (6 à 35 mm.), toutes teintes et dimensions
PROPRETÉ — NON-POROSITÉ — INALTÉRABILITÉ

S. A. GLACES ET VERRES (GLAVER)

4, Chaussée de Charleroi, BRUXELLES

Verres à vitres L. O. B. (de 1 à 8 mm.).
Verres spéciaux martelés, striés, losangés, etc.
Verres cathédrales, verres imprimés, verres cannelés, verres
armés blancs et teintés.
Verres opalescents. - Dalles moulées.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattezar, à JUMET — Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. — Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux, gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures — Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.

GALVANISATION RICHE A CHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
DES

Fours Stein et Combustion Rationnelle

88, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, LIÈGE

Chauffage par foyers automatiques des chaudières de chauffage central. — Chauffage par air chaud des églises.

Quelques références : Foyers automatiques : Séminaire à Liège. — Couvent des Pères dominicains, à Liège. — Pensionnat des Filles de la Croix, à Liège. — Institut Technique de Namur. — Collège Saint-Michel, à Bruxelles, etc...

Chauffage par air chaud :

Eglise du Collège Saint-Servais, à Liège. — Eglise de Pontisse, à Pontisse. — Eglise primaire de Seraing. — Basilique de Cointe, à Liège. — Notre-Dame de Béthanie, à Loffen-lez-Bruges. — Eglise de Waterschei, etc...

Sté Ame L'Outil

143, rue du Laven, LIÈGE

Fondée en 1902.

Registre du Commerce de Liège n° 784

Téléphone 116.74

Outillage pour tous métiers

Estampage - Emboutissage - Découpage

Vie — Chaînes — Câbles — Appareils de levage

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brilage

Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MARCINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

SOCIÉTÉ ANONYME **de Produits Galvanisés
et de Constructions Métalliques**

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.
Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN

(Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique :

Dumfrer Sclaigneaux Belgique.

Téléphone :

Andenne 11 et 14

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OOUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE D'ESTAMPAGE S. A.

A SOLESSIN-LEZ-LIÈGE



Le chauffe-eau électrique SIRIUS convient pour toutes les applications : salles de bains, cuisines, laboratoires, buanderies, etc.

Il est économique grâce aux tarifs spéciaux.
Il est pratique tant absolument automatique.

VERNIS ÉMAIL-SICCATIFS

PEINTURES PRÉPARÉES EN TOUS GENRES
PEINTURES ANTI-ROUILLE
COULEURS EN POUDRE ET BROYÉES A L'HUILE
La plus ancienne firme belge fondée en 1827.
Prix et échantillons sur demande.

Soc. an. Anglo-Belge pour la fabrication
des Vernis Anglais
à HOBOKEN-lez-ANVERS
Se recommande aux Etablissements religieux et Missions.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES EN TOUS GENRES

Installations de manutentions mécaniques

A. JAURET

CONSTRUCTEUR
COURCELLES (Belgique)

Téléphone : Charleroi 80.177

FABRIQUE DE COULEURS, VERNIS, ÉMAUX, ENCAUSTIQUES

Fondée en 1772



Soc. An. USINES LIGOT

1310-1314, chaussée de Wavre
AUDERGHEN-BRUXELLES

TOUT pour la PEINTURE PARFAITE

Couleurs, Produits spéciaux pour TOUS genres de travaux
et pour les Missions.

Établissements Lavenne Frères

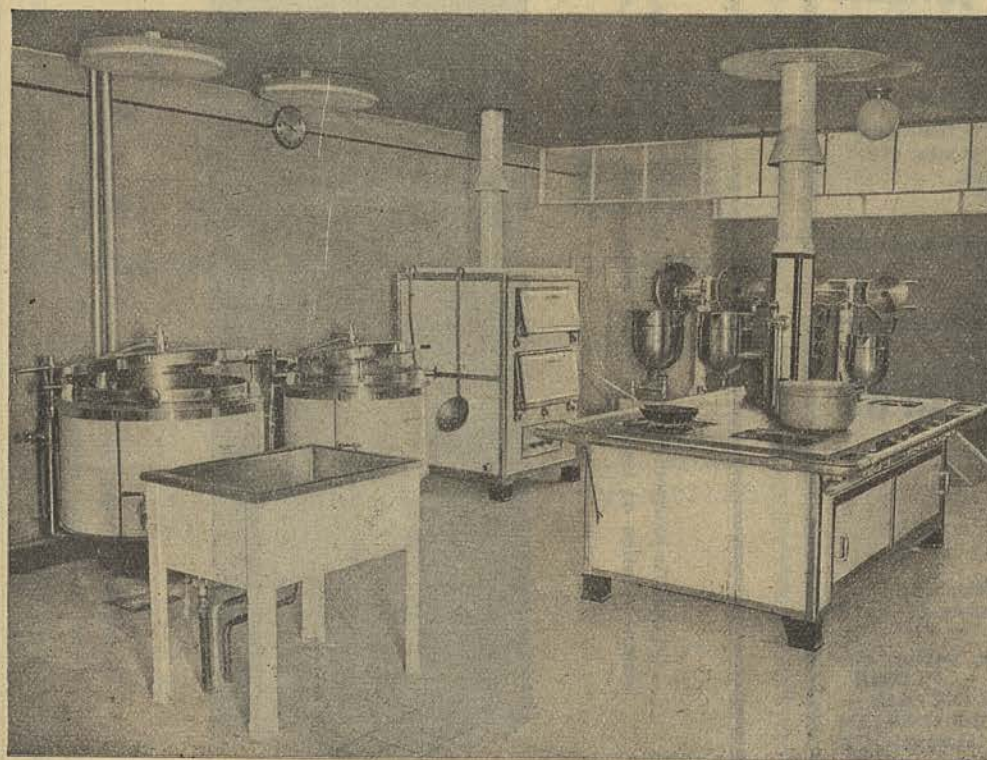
DOUR Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis
BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »
Couleurs préparées « VATALINE »
Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur
TOUT POUR LA PEINTURE

Cuisine de la Centrale Jociste à Bruxelles, installée par la

S. A. LE CHAUFFAGE



Siège social :

55, Cantersteen, Bruxelles
Tél. 12.76.33 C. C. P. 3050.20 R. C. 479.75

Succursale :

93, r. de la Cathédrale, Liège
Tél. 297.50 C. C. P. 2081.17

SPÉCIALITÉS :

Toutes les installations de grandes cuisines pour hôpitaux, restaurants, pensionnats, etc.
Fours et appareils pour pâtisseries et charcutiers
Appareils de ménage.

Gaz - Vapeur - Electricité

RÉFÉRENCES :

Hôpital Saint-Jean, à BRUGES.
Hôpital Civil d'Anderlecht.
Hôpital Civil de Charleroi.
Hôpital de Genck — Nouvelle Centrale Jociste. Etc., etc.
Principaux restaurants à l'Exposition

ÉTUDE, DEVIS & PROJETS
SANS ENGAGEMENTS

N. Y. K. LINE

(Ligne postale japonaise.)

sous le haut patronage du Gouvernement belge.

SERVICES BI-MENSUELS A PASSAGERS

DE
LONDRES, GIBRALTAR, MARSEILLE ET NAPLES
VERS
L'ÉGYPTE, CEYLAN, STRAITS, LA CHINE ET LE JAPON
PAR PAQUEBOTS DE LUXE DE 10,000 A 12,000 TONNES
Prix de passage réduit, aller/retour
en 1^{re} classe vers CHINE et JAPON - £ 132.—

DE
LOS ANGELES ET SAN FRANCOISCO
VIA HONOLULU

VERS
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 16,500 TONNES

DE
SEATTLE, VANCOUVER ET VICTORIA B. O.

VERS
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 11,500 TONNES

PASSAGES COMBINÉS DE L'EUROPE
EN CORRESPONDANCE
AVEC LES SUSDITS SERVICES TRANSPACIFIQUES

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents généraux :

PHS. VAN OMMEREN,

COMPTOIR MARITIME ANVERSOIS S. A.

A ANVERS

Plaine Falcon, 18.

A GAND

40, rue Fiévé.

ou à la

NIPPON YUSEN KAISHA

88, LEADENHALL STREET, LONDON, E. O. S.

Vallée de la Meuse

Chemins de Fer Nord-Belges

Alpinisme-Camping

SPORTS DE PLEIN AIR ET DE RIVIÈRE

Pour les

“ROCASSIERS”

la seule région de Belgique qui puisse servir
d'École d'Escalade... c'est

La vallée de la Meuse

dont la plupart des roches sont constamment visitées par les membres du Club Alpin Belge.

La plus accessible et la plus plaisante, celle qui présente la plus grande variété de falaises.

De MARCHE-les-DAMES-BEEZ à DINANT et à FREYR-HASTIÈRE

toute la Haute-Meuse est pour les « rocassiers »

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
et Unicolores en tous genres

Rue de Reckem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE
PIERRES BRUTES ET SCIEES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRI-CULTURE

CROWN CORK COMPANY (Belgium) S. A.

149, Ch^{ée} de Merxem - MERXEM (Anvers)

Téléphones Anvers : 536.76 - 536.77 - 536.78

BOUCHON COURONNE

POUR BIÈRES,
EAUX ET LIMO-
NADES, VINS,
LAIT, ETC.

BOUCHON LIÈGE

POUR LE CINÉMA D'AMATEUR

VAN DOOREN

Premier Spécialiste

est le Conseil le plus sûr

EN STOCK TOUTES LES NOUVEAUTÉS
C'est la Maison de confiance,

Tél. 11,21,99

27, rue Lebeau, Bruxelles



MÉDAILLE D'OR Exposition de Bruxelles 1935
Stand 94 au Pavillon de la Collectivité du Bâtiment.

Vous serez **MIEUX CHAUFFÉ**
plus
et à **FACILEMENT**
MOINDRE FRAIS

si vous équipez d'une

OTOMATIC

votre installation de

Chauffage Central

Chaudières Otomatic S^{té} A^me
RUYSBROECK - Téléphone : Bruxelles 44.35.17

V^{ve} LEDUC-DUVIVIER

Boul. D'AVROY, 35
Rue BERTHOLET, 7
LIÉGE
Téléphone 110.14



SPÉCIALITÉS DE :

Matelas. — Laines à Matelas
Berceaux démontables et
toutes fournitures pour literies

Mobiliers — Tapisseries — Tapis

Paul Aelman

Artiste-Peintre

23, rue de Bruges, GAND Tél. 309.64

RETOILAGE ET RESTAURATION
de Tableaux Anciens et Modernes

Références

A Gand : Van Dyck, St. Michel — Rubens, St. Bavon

Installation complète contre incendie

Pompes, Moto-Pompes, Auto-Pompes, Echelles, etc.
Tuyaux en : chanvre, lin, caoutchoutés.
Lances, Raccords, Haches, Masques, EXTINCTEURS, etc.
CAOUTCHOUC : Tuyaux pour toutes applications, Feuilles,
Pièces moulées suivant modèles, etc., etc.

Etablissements VULCANIA

138, avenue Gitschotel, Berchem-Anvers
Téléphone : 901.18



Comptoir d'Ameublement

E. DOLO

Spécialité de fauteuils clubs
— Décoration intérieure —

167, Bd M. Lemonnier
BRUXELLES
TÉLÉPHONE : 12.52.41

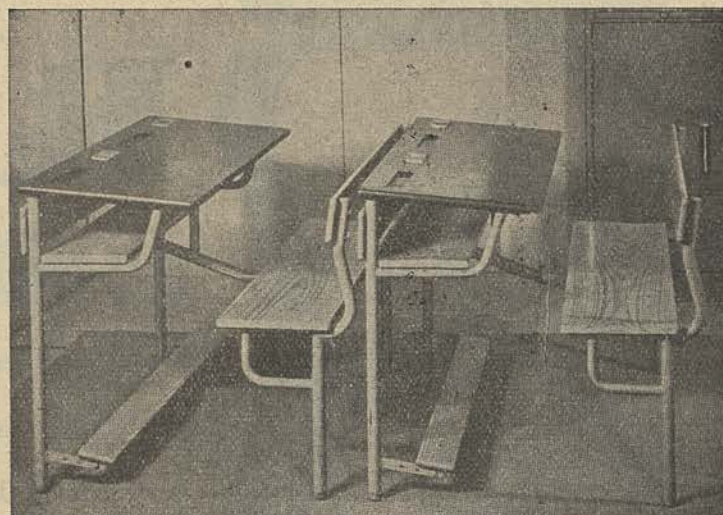
Tous les meubles de style

Toute la literie



Spécialité de lits, matelas et meubles
pour la mer et la campagne

S I D A M



Installations de tous Instituts pédagogiques.
Alle opvoedkundige Inrichtingen.

Société Industrielle d'Ameublement

35, rue de Stassart, BRUXELLES

Téléphone : 12.92.46

LA GRANDE MENUISERIE

Veuve Norbert ISTASSE

39, rue de Bruxelles, Jumet Tél. Charleroi 12879

Les ateliers les plus modernes

- + L'outillage le plus perfectionné
- + Un personnel spécialisé
- + Des stocks importants de bois

— La qualité supérieure au plus bas prix

Portes standardisées « ALEX »

Les plus belles

Les moins chères

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

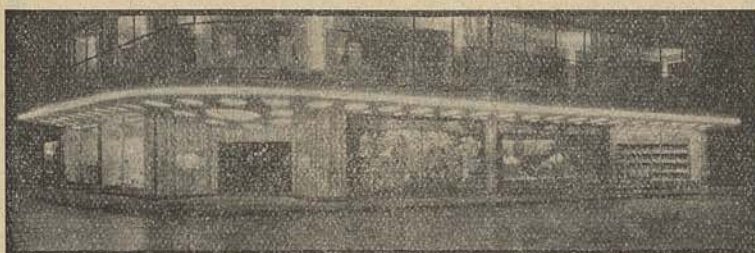
Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

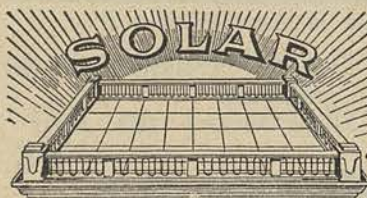
Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

Karel Maes 21, chaussée de Mons Bruxelles

Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins.
Décoration. — Travaux d'après dessins.



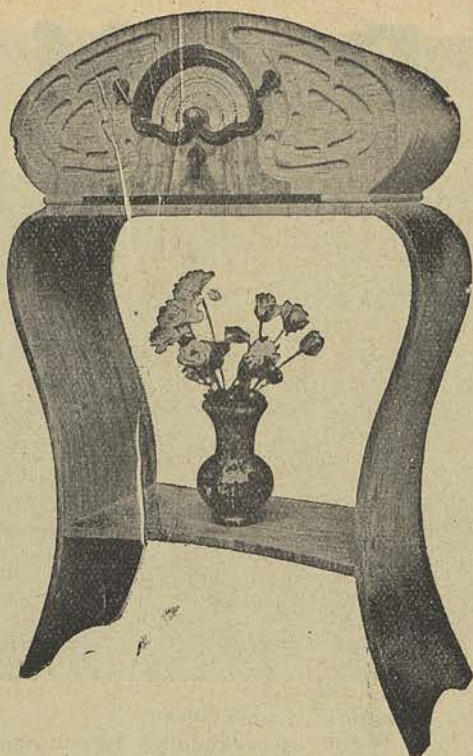
Terrasses d'agrément garanties étanches



L. NOESEN, Travaux d'asphaltage

Rempart du Lombard, 52, ANVERS. Tél. 230.80

RUBIS-RADIO NE FABRIQUE QUE DES APPAREILS DE QUALITÉ



Type 60, 62 ou 63
avec table

Deux diffuseurs!

3 gammes d'ondes!

Une qualité irréprochable

Une garantie exceptionnelle

Et que d'avantages avec

RUBIS

Deux diffuseurs!

Trois gammes d'ondes de 30 à 2,000 m.

(Réception du Vatican sur 50^m26)

Signalisation lumineuse

Un style digne de votre ameublement

Un prix à la portée de toutes les bourses

Le modèle 60 ci-contre coûte **1,990** frs. Avec table **2,340** frs

Modèles de **1,170** à **4,750** francs

CATALOGUE GRATUIT

Usines RUBIS 10-12, rue de la Briqueterie, Fontaine-l'Évêque

Téléphone : 83457 Charleroi



*Demandez la documentation et
l'adresse du distributeur le plus
proche aux*

Achetez

ISIS-RADIO

Le récepteur d'une perfection incomparable

Ondes ultra-courtes

Consommation du modèle populaire : 35 watts

Établissements "ISIS-RADIO,, S^{té} Coopér^{ve}

17, rue du Palais, Charleroi

Téléphones : 122.96-122.97



R. R. RADIO

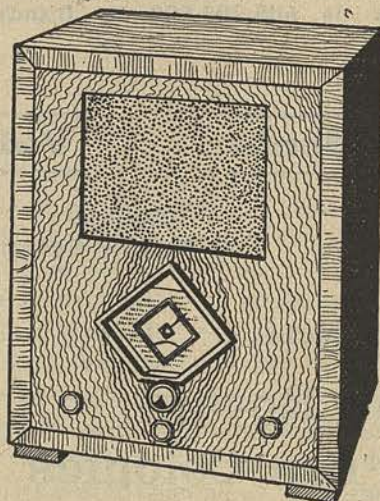
SOC. ANON.
BELGE

Tél. 21.66.98-21.66.99 — 44-46, rue des Goujons — Anderlecht-Bruxelles

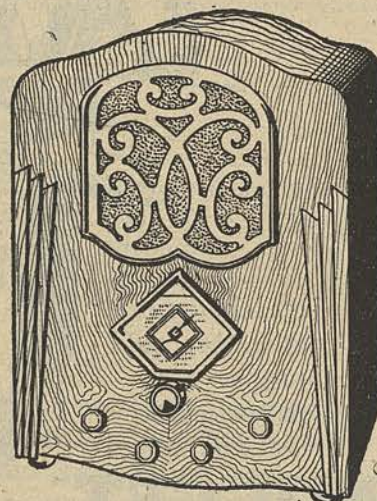
SÉRIE 1935

LES MEILLEURS APPAREILS A PARTIR DE

875 francs



Appareils spéciaux pour pays lointains à ondes courtes.
Spécialité de récepteurs sur batteries à très faible consommation.



Prix spéciaux pour Missionnaires

GARANTIE FORMELLE D'USINE BELGE

LA PREMIÈRE DES MARQUES BELGES

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)

vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduites
Renseignements ou voyageur sur demande

S^{ts} G^{rs} Havrenne frères
Verriers-Gobeliers—JUNET

CIGARES & TABACS

J. & J. VAN DEN AUDENAERDE
Maison fondée en 1880

• • •

Fabrique et Bureaux: RUE MERTENS, 44 BORGERHOUT
Dépôt: MARCHÉ ST-JACQUES, 94 ANVERS
Téléphone : 502.17 Téléphone : 316.64

Demandez notre Prix courant



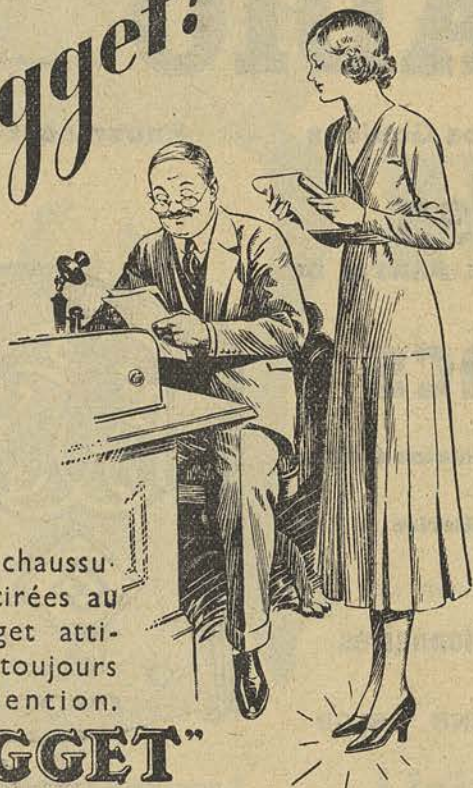
*Choisissez votre radio
parmi les meilleures
marques puis com-
parez-le au
Radio-Cer
avant de vous décider*

Demandez à ceux
qui en possèdent
ce qu'ils en pensent
Catalogues sur simple demande.

RADIO-CER 57, rue Navez, Bruxelles

POSTES SPÉCIAUX POUR COLONIES

Ah!
'Nugget!'



Des chaussures cirées au Nugget attirent toujours l'attention.

"NUGGET"
POLISH

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
— Fondée en 1853 —

Fonds de garantie : plus de 600.000.000 de francs

Vie

Accidents

Vol

Adresse télégraphique
Royabelass

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

SIÈGE SOCIAL :

**74, rue Royale
et 68, rue des Colonies
BRUXELLES**



LE "MOSAN"

POËLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "MOSAN"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

**et absolument sans
danger**

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA FUSE

à HUY (Belgique)

SPA

ORANGINA

Le jus même de l'orange
mélangé à l'eau de Spa, ne
renfermant ni colorant, ni
produit chimique
d'aucun genre.

Pour la maîtresse de maison qui offre un rafraîchissement
soit au bridge, dans les soirées ou dans le cercle de famille,
le SPA ORANGINA plaira à tous et lui épargnera le souci
de préparer des boissons compliquées.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le problème de l'Anschluss, hier et aujourd'hui
Parlements et Propriété
En quelques lignes...
Banques, Syndicats, Encycliques
Le meurtre d'une nation
Le paysage agricole dans l'Évangile

Joseph MÉLOT
Hilaire BELLOC
* * *
Charles ANCIAUX
Philippe de ZARA
D^r DENYS GORCE

La Semaine

Il faudrait pourtant en finir une bonne fois avec cette hypnose de la propreté. Comment? Dans un pays qui n'a, en fait de propreté, de leçons à recevoir d'aucun autre, on voudrait faire croire que la vie publique est pourrie, que les dirigeants sont pourris et que la pourriture est généralisée!

C'est aussi bête que faux. Et le piteux écroulement de la grande interpellation existe — qui allait tout faire sauter!... — devrait ouvrir les yeux aux plus égarés. Mais allez donc parler raison là où ne règne que la passion! Essayez donc d'expliquer que si, dans l'ensemble de l'activité de l'A. N. I. C., de la S. N. C. I., de la Caisse d'épargne ou de la Banque Nationale, il est possible de relever telles erreurs de détail et telles fautes particulières, il reste que, prise en bloc, cette activité a sauvé l'économie belge d'une épouvantable catastrophe. Hypnotiser les braves gens sur tel épisode malheureux sans leur parler de l'heureuse issue d'une bataille formidable dont dépendait le sort même de la Belgique est plus qu'inexcusable, c'est proprement criminel. A des fins purement personnelles, pour arriver au pouvoir, comme il dit, pour établir cette dictature personnelle qui le hante et dont il affirme être certain de l'exercer un jour, M. Degrelle, secondé par ceux qui sont immédiatement sous ses ordres, ne recule pas devant cette mauvaise action. Il a empoisonné l'atmosphère belge et cela en ne se souciant, au fond, pas plus de la propreté que des habitants de Mars. C'est chaque jour que l'on rencontre de bons et braves bourgeois au crâne bourré par les plus invraisemblables bobards, et qui d'ailleurs sont bien embarrassés de vous expliquer quoi que ce soit. Seulement, ils croient dur comme fer toutes les accusations. Tous les dirigeants sont vendus et toute la politique est pourrie. Des preuves, ils n'ont cure. Une accusation vaut jusqu'à preuve du contraire par celui qu'elle atteint. Car nous en sommes là, c'est-à-dire à l'aberration morale la plus caractérisée. Et pour promouvoir la propreté, pour balayer la pourriture, il est de plus en plus généralement admis que tous les moyens sont légitimes. La fin les justifie.

Ce renversement des valeurs morales, cette folie collective — car c'est de la folie, une folie qui fait abdiquer tout sens critique et perdre tout bon sens — sont les résultats les plus graves et les plus dangereux de la néfaste agitation existe. Si cette immoralité, autrement grave à notre avis que la prétendue pourriture générale que l'on dénonce, devait durer; si ce faux idéalisme combiné avec le plus cynique réalisme continuaient à informer la mentalité de tant de bons compatriotes, une belle anarchie nous attend!

Heureusement, nous assure-t-on, le Congrès de Malines réagira avec vigueur et les principes moraux qui commandent la vie sociale et politique y seront solennellement rappelés. Non, la fin

ne justifie pas les moyens! Non, il n'est pas permis de salir pour nettoyer, ni de calomnier pour épurer. Non, il n'est pas permis d'accuser sans preuve péremptoire, et ce n'est pas à l'accusé à se défendre d'une accusation, mais à l'accusateur à prouver l'accusation.

* * *

Mais nous ne sortirons pas du gâchis actuel par un simple redressement moral, par un rappel des principes de justice et de charité. Non. Il faut réformer profondément un régime qui, de toute évidence, est au bout de son rouleau. Finie la démocratie politique qui prétendait faire de tout électeur un juge souverain de toutes les questions intéressant la vie en commun! Fini un système de partis faussant les perspectives, clichant préjugés et oppositions et mettant le bien commun à la remorque des intérêts de clans ou de classes? La politique a dégénéré parce que tout le siècle sorti de la Révolution française, le stupide XIX^e siècle, s'est trompé sur l'homme. On l'avait décrété naturellement bon et indéfiniment perfectible et on prétendait construire la société sur de pareilles erreurs. Les institutions nées de cette fausse philosophie ont perverti de plus en plus l'Occident dans la mesure même où des traditions séculaires s'estompaient et où la mentalité chrétienne, qui persistait malgré tout, ne les corrigeait plus. Et voilà l'Europe en pleine réaction. Parce qu'elle veut vivre et que la démocratie politique la tuait. La France est en effervescence et cherche sa voie, la voie de son salut. De ce qui se passera là, bientôt, dépendra pour une bonne part notre propre évolution. Le problème est, d'ailleurs, encore plus complexe chez nous, à cause de la dualité de races et de cultures. Heureusement, nous sommes en monarchie! Cette monarchie, il faudra la renforcer tout en décentralisant et en régionalisant beaucoup. L'accolade suprême qu'est la monarchie devra, dans le Royaume de Belgique, être d'autant plus solide que les éléments embrassés par elle seront plus autonomes. Renforcement de la monarchie, renforcement de l'Etat aussi, mais avec décongestion de son activité. Un Etat plus fort mais beaucoup moins touche-à-tout. Une organisation professionnelle dotée de larges attributions. Des pouvoirs locaux avec, là, une participation de tous aux affaires locales par le suffrage familial.

* * *

Dans le beau livre que Mgr le prince Henri de France, comte de Paris, vient de consacrer à la *Faillite du régime* — « essai sur le gouvernement de demain » — fruit d'enquêtes approfondies et de consultations autorisées, quiconque s'intéresse à la réforme de l'Etat chez nous trouvera les plus judicieuses indications.

Rappelant le mot de Maurras : « *Profondément, la démocratie n'est autre chose que l'idolâtrie de l'individu compté pour un* », le comte de Paris remarque que nous en sommes arrivés à ceci : « *Le citoyen n'a plus qu'une seule liberté : voter tous les quatre ans; un droit : payer des impôts dont il renie la paternité; une illusion : croire encore à la réalité de sa part de souveraineté, et une obligation : répondre à la conscription d'invention démocratique* ».

C'est peu, comme bilan et cela rejoint l'expérience de M. Tardieu.

Pour en sortir, une monarchie et, chez nous, une monarchie plus pure, plus épanouie, plus équilibrée. Nous y allons.

Seule, cette réforme monarchique permettra de désétatiser, ce dont nous avons le plus grand besoin. Il faut « restaurer l'Etat dans sa compétence propre ».

Citons encore le prince Henri :

« *L'Etat fort n'est pas et ne peut être l'Etat apte à toutes les tâches. La force ne lui vient que lorsqu'on l'a réintégré dans ses fonctions propres et rendu compétent sans partage dans son ordre.*

« *Un pays ne saurait se prétendre RÉELLEMENT libre que si la puissance publique y est réduite au minimum indispensable; sécurité intérieure et extérieure, justice impartiale, finances publiques saines.* »

Alors seulement l'Etat, avec sa puissance mise à l'abri des sautes d'humeur de l'électeur, sera à même de contenir les « puissances d'argent » et d'empêcher qu'une ploutocratie ne le supplante. Cette ploutocratie, ce primat de la finance, ce règne des banques, certes, nous l'avons connu. A cause des génératrices de notre vie nationale, à cause des situations particulières qui la conditionnent, nous sommes de ceux qui pensent qu'à tout prendre, parce qu'il y avait la Monarchie et des traditions séculaires de régionalisme, parce qu'aussi le pays est peu étendu et que la mentalité belge reste profondément imprégnée de christianisme, à cause de tout cela, non seulement cette ploutocratie n'a pas accumulé trop de ruines, mais, en fait, dans les luttes que la Belgique dut soutenir pour vivre en travaillant pour autrui, elle nous a fait beaucoup plus de bien que de mal. Ses bienfaits sont de loin supérieurs à sa « pourriture », pour parler le langage à la mode. Mais son temps est fini. La Belgique est impliquée, qu'elle le veuille ou non, dans la révolution qui emporte l'Europe. Le capitalisme évolue profondément. Le nôtre ne peut que suivre.

* * *

Si, chez nous, les élections se sont faites sur le bobard « propriété ! », en France elle se firent sur le mythe des « 200 familles » qui, à en croire M. Daladier, « par l'interpénétration des conseils d'administration, par l'autorité grandissante des banques..., sont devenues les maîtresses indiscutables, non seulement de l'économie française, mais de la politique française ».

La France serait donc une démocratie gouvernée par deux cents familles?

Et le Prince Henri d'observer :

Est-ce vrai? est-ce faux?

Si c'est vrai, nous constatons que la démocratie n'existe pas; elle n'est que la façade d'une aristocratie de fait, — la pire — celle de l'argent.

Si c'est faux, nous constatons une fois de plus que les forces qui gouvernent la France se cachent et que le Français en est réduit à faire des suppositions sur les sources d'un pouvoir occulte.

Il est faux que les deux cents familles — ou la réalité qu'elles symbolisent — soient l'unique pouvoir qui gouverne la France.

Il est vrai qu'elles sont l'une de ces forces qui, tantôt alliées, tantôt ennemies — syndicalisme, sociétés secrètes, or de l'étranger —

agissent constamment pour dominer l'opinion publique et s'imposer à la politique.

Les conséquences de la très, très lourde faute commise par l'Angleterre et imposée à la France se déroulent, implacables et fatales. Rome se tourne vers Berlin. Paris et Londres ont perdu l'initiative de la manœuvre et sont « à la suite ». Que cachent les récents événements, dont la gravité saute aux yeux? Du vilain à l'Est, ce n'est que trop évident. Hitler a su exploiter habilement le ressentiment italien. Avec une grande souplesse, il s'adapte. Un moment, on pouvait espérer qu'il commettrait la faute de « saisir » Dantzig. Il attend. Il abandonne l'Autriche, du moins provisoirement, mais sans doute pour avoir mieux bientôt. L'affaire éthiopienne lui permet de revenir au rêve de *Mein Kampf* : s'allier à l'Italie. Le même rêve caresse aussi l'alliance anglaise. Il y a quelques mois elle était probable. Elle n'est pas exclue. Et après ce serait l'isolement de la France...

Mais à la place de la Tchécoslovaquie, nous serions bien inquiets...

* * *

Ah! la sottise des sanctions, la sottise d'avoir brimé l'Italie, de l'avoir rejetée vers l'Allemagne. Les juristes, les incurables juristes genre sénateur Rolin, dont le récent discours au Sénat est un véritable monument d'incompréhension et d'irréalisme, portent la lourde responsabilité d'avoir permis, par leur prêchi-prêcha, que des opinions publiques égarées dans les chimères les plus néfastes, aient été associées à la plus folle aventure de l'après-guerre. Certes, M. Rolin a raison quand il parle de « l'infâme comédie qui s'est jouée à Genève », mais pas seulement l'autre jour; il a raison de soutenir qu'il fallait maintenir les sanctions, fermer le chemin de fer de Djibouti et accorder un emprunt à l'Ethiopie pour continuer la résistance; il a raison de s'indigner devant cet abandon de l'Ethiopie, membre de la Société des Nations, à l'agresseur, devant cette abdication complète qui ne sut même pas exiger le minimum : un simple mandat. Il a raison, il aurait raison plutôt, s'il n'avait tout à fait tort, tort de raisonner sur l'inexistant : l'Ethiopie, la Société des Nations, le Pacte, la sécurité collective, etc.

M. Rolin s'est écrié :

J'obéis à un seul sentiment : le Droit; le Droit que je ne sépare pas de ma vie. Le Droit est ma religion, le Droit est ma profession, le Droit qui est le seul pain dont je me nourrisse, et qui est le seul pain dont la Belgique doit se nourrir!

Le Droit! *Quique suum!* Mais ce Droit dont M. Rolin a le culte, est-ce seulement la lettre? Alors, même à son point de vue, pourquoi protester contre ce qui s'est fait à Genève puisque l'unanimité des nations, en l'espèce l'unanimité des législateurs, a fixé ce Droit et décrété l'abandon de l'Ethiopie et la fin des sanctions?! Le Droit, à l'heure actuelle, c'est donc qu'il n'y ait plus de sanctions, et qu'il faut « lâcher » l'Ethiopie. Demain le Droit sera qu'il est permis de — ou qu'il faut — reconnaître le nouvel empire italien. A Genève, n'est-ce pas, législatif et exécutif se confondent et la façon d'appliquer le Droit y crée un Droit nouveau...

Que si M. Rolin prétend qu'il y a un Droit primant la lettre, nous en tombons d'accord avec lui, mais pour conclure que c'est ce Droit-là qui justifie complètement l'Italie...

* * *

Comme vient de le proclamer le général Weygand : « *Les traités dans lesquels la France — (et la Belgique!...) — voulait*

(Voir suite page 23).

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

INSTITUT St-Jean-Baptiste de la Salle

19, rue Moris
ST-GILLES-BRUXELLES

Internat-Externat

Classes préparatoires

HUMANITÉS MODERNES
SECTION COMMERCIALE

Préparation à l'École Militaire et aux
Universités.

Collège St-Jean Berchmans

(Ancien Collège Saint-Michel)

Rue des Ursulines, 4, BRUXELLES

Sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT
Humanités anciennes — Humanités modernes.
Section préparatoire.
Ecole technique des sciences commerciales.

A proximité de la gare du Midi, de la Bourse, du Grand-Sablon
et de la place Rouppe.

Institut des Religieuses Ursulines

PENSIONNAT : Programme officiel d'études primaires et
moyennes — Cours supérieur — Langues étrangères — Commerce —
Coupe et confection — Cours ménager — Dessin — Peinture — Arts
décoratifs — Piano, violon, etc.

ÉCOLE NORMALE ET MOYENNE, PROFESSIONNELLE
ET MÉNAGÈRE, agréée par l'Etat : Cours moyens. Cours ménagers.
Sciences commerciales. Langues étrangères. Cours de lingerie. Coupe
et confection. Modes. Dessin et arts appliqués.

Rue de Bruxelles, 76-78, Namur

Pensionnat de Demoiselles

dirigé par les Religieuses Dominicaines de N.-D. du St-Rosaire
à Lubbeek (centre) lez-Louvain

Cours complet de langues vivantes. — Etudes primaires et
moyennes. — Musique. — Dessin. — Peinture et autres
arts d'agrément. — Cours ménager professionnel. — Cours
professionnel de coupe et confection. — Cours de correspon-
dance commerciale, de comptabilité, de droit, de sténo et
dactylo. Des diplômes correspondent à tous les cours.
Jardin d'enfants pour fillettes de 3 à 6 ans.

Vaste parc. — Soins reconnus. — Confort moderne.
Service d'autobus : Louvain (Station)-Lubbeek-Tirlemont.

Pensionnat pour garçonnets

(de 3 à 11 ans)
à Lubbeek-Saint-Bernard
Ligne vicinale : Louvain-Diest.
Autobus : Louvain-Saint-Bernard-Tirlemont.

Études primaires

dans les deux langues nationales. Soins maternels.

ÉCOLE SAINT-LUC

57, rue d'Irlande, 57, St-Gilles, Bruxelles

Architectes — Décorateurs — Géomètres experts

DESSINATEURS DE MÉTIERS D'ART

PENSIONNAT

(Confort moderne)

Prospectus sur demande.

École Centrale des Arts et Métiers

Agréée par l'État

École Spéciale d'Ingénieurs Techniciens
4 années d'études Diplôme officiel

Rue du Tir, 14, St-GILLES-Bruxelles
Téléphone 37,69,86

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

NOTRE-DAME DE SION

18, AVENUE ARTHUR GOEMAERE, ANVERS

Externat — Demi-pensionnat — Pensionnat.

Jardin d'enfants pour petits garçons et pour petites filles de 4 à 6 ans. Enseignement primaire, en six années d'études (petits garçons admis jusqu'à l'âge de 9 ans).

Enseignement moyen, en six années d'études. a) Humanités gréco-latines; b) Trois cours moyens et trois cours supérieurs de perfectionnement.

Cours complémentaires.

Préparation aux examens d'arts décoratifs, de musique (jury national), de sciences commerciales (Institut Meismans).

Langues étrangères. Notions de droit. Puériculture. Cours d'enseignement ménager. Gymnastique et callisthénie. Natation. Sports. Chambres particulières pour jeunes filles libres et grandes pensionnaires.

Maisons en France, en Angleterre, en Italie.

Collège St-Stanislas

sous la direction des PP. Jésuites, Mons.

PREMIÈRE SCIENTIFIQUE
HUMANITÉS GRÉCO-LATINES. HUMANITÉS MODERNES
SECTION PRÉPARATOIRE

Internat — Demi-pensionnat — Externat.

Maison de campagne. — Bassin de natation. — Tennis. — Chambre de travail pour chaque rhétoricien.

Institut des Sœurs du Pauvre Enfant Jésus

93, rue de la Poste, Bruxelles 3

Internat et Externat — Demi-Pension

Classes primaires agréées par l'Etat. — Classes moyennes. —

Jardin d'enfants. — Admission des enfants dès l'âge de 4 ans.

Home pour étudiantes.

COLLÈGE NOTRE-DAME

Rue des Augustins, 30, TOURNAI

Pensionnat — Demi-Pensionnat
Externat

Humanités anciennes et modernes

SEPTIÈME LATINE

SŒURS DE SAINTE-MARIE DE NAMUR

NAMUR Rue du Président. — Demi-Pensionnat.

Ecole Professionnelle d'horlogerie pour jeunes filles, agréée par l'Etat. — Cours de dessin, de gravure, de reliure. — Ecole de Commerce, agréée par l'Etat.

JAMBES Chaussée de Liège. — Pensionnat.

Section préparatoire. — Humanités anciennes et modernes. — Ecole moyenne ménagère agricole, agréée par l'Etat.

FOSES Place du Chapitre. — Pensionnat.

Cours de Coupe et de Ménage.

SCHAERBEEK Rue de la Fraternité. — Pensionnat.

Ecole Professionnelle et Commerciale, agréée par l'Etat.

SAINTE-GILLES Rue Emile Feron. — Ecole Professionnelle.

Section normale. — Section Commerciale et Section des Arts décoratifs, agréées par l'Etat. Humanités modernes. — Atelier de vêtements liturgiques.

HUY Rue Vankeerberghen. — Pensionnat.

Humanités gréco-latines. — Ecole normale, agréée par l'Etat

SERAING Rue Cockerill.

Ecole Ménagère et Ouvroir Louise-Marie, agréés par l'Etat.

CHATELET Rue Neuve. — Pensionnat.

Ecole Professionnelle et ménagère et Section normale, agréées par l'Etat.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE Rue de l'Enseignement. — Pensionnat.

Ecole professionnelle et ménagère, agréée par l'Etat.

LA BOUVERIE Rue Defuisseaux. — Pensionnat pour enfants de familles nombreuses.

Ecole d'apprentissage de couture et d'autres travaux féminins.

QUIÉVRAIN Rue Grande.

Ecole Professionnelle et ménagère, agréée par l'Etat.

Le problème de l'Anschluss, hier et aujourd'hui

I

Dès le moment où les traités de paix ont consacré le démembrement de l'Autriche et sa transformation en une petite république coupée de toute issue à la mer, il était évident qu'allait se poser tôt ou tard le problème de l'Anschluss, c'est-à-dire d'une fusion germanique de l'imposant bloc allemand avec la mince parcelle autrichienne. En effet, quand le Reich eut repris conscience de lui-même, cette question est devenue pour lui un moyen d'exploiter l'idée de race et de langue dans un but exclusivement politique. Si l'on enlevait au problème cet aspect politique, il apparaîtrait comme dénué de tout intérêt. Au fond, ni les Allemands ni les Autrichiens ne ressentent les uns pour les autres une profonde sympathie ni un vif désir d'être unis. Il n'y a pas entre eux cette communauté d'aspirations et d'amour fraternel qui poussait dans les bras l'une de l'autre la population de Toscane et celle de Piémont, au XIX^e siècle. Pour l'Anschluss tout se réduit à une doctrine qu'il est d'intérêt allemand de faire passer dans les esprits, parce qu'elle serait toute au profit de l'Allemagne. Sa réalisation équivaldrait pour l'Autriche à un suicide politique, soit par persuasion soit par violence. Le Reich espère par ses manœuvres et par la répétition permanente d'une doctrine qui frappe les esprits, amener les masses à souhaiter une fusion qui le rendrait prépondérant dans l'Europe centrale et dans les Balkans. C'est pour lui un admirable moyen de propagande. Il lui permet en même temps de tenir toujours en alerte ses ex-vainqueurs, et il lui donne un but à assigner au chauvinisme de ses nationalistes.

Stresemann l'avait bien discerné : il en fait l'aveu dans sa lettre au Kronprinz, à un moment où il s'imaginait que cette confiance resterait toujours secrète. Il indiquait l'Anschluss comme un des grands objectifs de la politique allemande, mais il ne se cachait pas que c'était une arme à double tranchant. « A plus longue échéance, disait-il, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, bien que je me rende compte que ce rattachement ne soit pas de nature à n'apporter à l'Allemagne que des avantages, car il compliquera beaucoup le problème de notre organisation. »

On ne pourrait reconnaître plus clairement que la politique intérieure du Reich ne réclame pas l'Anschluss, mais que tout doit être sacrifié à l'avantage de politique extérieure que l'Allemagne en retirerait.

Le gouvernement de Berlin rencontrait à ce moment-là une bonne volonté docile à ses suggestions, dans le ministère autrichien. Le chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, s'efforçait, comme il le répétait dans ses discours et même dans la presse étrangère (*Journal de Genève* du 18 septembre 1928), d'étudier le problème

sans crainte et sans passion. Il était partisan de l'Anschluss et la croyait inévitable, mais il jugeait que le moment n'était pas venu de la réaliser. Homme pacifique par nature, il estimait qu'on y mettait trop d'ardeur et qu'il fallait attendre l'heure où cette question aura cessé d'attirer l'attention de tous les peuples. Alors l'Autriche tombera dans la main de l'Allemagne comme une poire mûre. Ainsi le prélat-chancelier prenait une position intermédiaire, optimiste et conciliante, entre les deux partis qu'il décrivait lui-même non sans humour : d'un côté, ceux qui crient tout le temps à l'injustice; de l'autre, ceux qui chuchotent, un doigt sur les lèvres : ne criez pas, ne réclamez pas, vous pourriez troubler la paix.

Cependant, grâce à ces dispositions condescendantes du pouvoir autrichien, la propagande pangermaniste s'étendit bientôt dans tout le territoire de la petite république. Le mouvement était surtout d'inspiration allemande. L'Autriche et ses masses populaires restaient très éloignées d'enthousiasme pour cette idée; mais un groupement inspiré par Berlin voulait créer de l'agitation dans le peuple. Un journal mensuel intitulé *Der Anschluss*, fut lancé, à la fin de 1928, en Autriche. Il reflétait l'opinion de « la ligue populaire austro-allemande ». Dans son numéro de décembre, il entreprit une enquête auprès des principaux personnages politiques du pays, sur la façon dont ils envisageaient l'Anschluss. L'ex-chancelier Renner, qui était l'un des signataires du traité de Saint-Germain, s'efforça manifestement dans la réponse qu'il envoya au journal, d'exciter au paroxysme les sentiments chauvins et progermaniques en accusant les ex-alliés de préparer une expédition armée contre l'Allemagne et l'Autriche unies. La propagande s'empara de ces déclarations, les esprits s'enflammèrent, et le ton des partisans de l'Anschluss monta. Cette campagne acharnée, la manière ouverte de déclarer, à Berlin, que l'union se ferait et n'était plus qu'une question de temps, appelaient une riposte. Briand s'en chargea dans un discours qu'il prononça en décembre 1928 à la Chambre des députés, sur le budget des Affaires étrangères.

C'est un rappel de certains principes qu'il est opportun de se remettre parfois sous les yeux. Le ministre français disait qu'à trop parler de l'Anschluss on finissait par s'imaginer que c'est une opération qui peut se faire sans rien casser. Mais il n'en est rien. Il faudrait tout d'abord supprimer l'article 88 du traité de Saint-Germain qui garantit l'indépendance de l'Autriche, inaliénable sans l'autorisation du conseil de la Société des Nations, votée à l'unanimité. Et si l'on voulait agir brutalement et mettre le monde en face d'un fait accompli, ce serait un acte de guerre. Or il n'y a pas de considération qui permette de déclencher la guerre.

Cet avertissement suffit pour refroidir les partisans d'un coup

brusqué, mais leur propagande se contenta de changer de thème, sans rien abandonner du fond. Elle appuya désormais sa campagne sur l'idée de la grande famille allemande et sur la nécessité de son union soit politique, soit juridique, soit économique. Les pouvoirs cherchèrent à réaliser sans trop de bruit une identité aussi complète que possible, des institutions dans les deux Etats, afin d'inculquer peu à peu aux masses la conviction qu'ils ne font qu'un. A la réunion de Carlsruhe, en mai 1929, c'est sous ce point de vue que toutes les questions furent examinées. Les partisans de l'Anschluss y discutèrent un projet d'union douanière et économique entre les deux pays. M. Koch, ancien ministre de la Justice en Allemagne, exposa les efforts d'unification dans l'ordre juridique. Il parla du rôle que pourraient jouer à la Société des Nations les deux Etats-frères, si l'on sentait entre eux une communauté d'aspirations. D'après lui, leur mission dans ce cénacle international serait de défendre ensemble « tous ceux qui ne sont pas encore parvenus à faire valoir leurs droits ». Programme vaste et qui promettait de l'agitation.

A ce même congrès, le grand champion de l'Anschluss, Loebe, qui était alors président du Reichstag, et qui a disparu de la scène politique après le triomphe des nazis, déclara d'une façon tranchante : « Les Autrichiens et les Allemands ne forment qu'un peuple, et un jour viendra où ils seront réunis en un seul Etat ». Heureusement pour la paix de l'Europe, Hitler lui-même n'est pas encore parvenu à réaliser cette prophétie.

Le problème se compliquait à cette époque de la situation difficile dans laquelle se trouvait la Hongrie. Economiquement et financièrement, elle n'avait pu rétablir un équilibre instable et précaire qu'avec l'aide de la Société des Nations, et ne se souciait pas de mécontenter celle-ci par une attitude de révolte ouverte, en favorisant l'Anschluss. Politiquement, elle était et est encore coincée entre les trois Etats de la petite Entente qui interdisent farouchement toute modification aux traités, et l'Autriche qui, si elle devenait par l'Anschluss un prolongement de la Grande Allemagne, aurait vite fait d'entraîner la Hongrie dans la marche vers l'Est.

Dans cette extrémité, la politique hongroise fut inspirée par le désir d'un rapprochement de la France qui aurait peut-être changé l'aspect du problème, si les dirigeants français de 1929 avaient eu une meilleure compréhension des événements qui se préparaient. D'ailleurs, tout en continuant à prôner l'Anschluss comme un idéal lointain mais assuré, l'Allemagne n'avait pas abandonné la tactique qui lui a toujours réussi, de se déclarer prête à un rapprochement amical. A entendre Breitscheid qui était président du groupe social-démocrate au Reichstag, délégué à la Société des Nations et ami de Stresemann, rien ne séparait plus l'Allemagne de la France. Il ne s'agissait plus que d'une bagatelle : rendre au Reich sa position de grande puissance en Europe et sa situation politique et économique d'avant-guerre. Le 6 juillet 1929, ce personnage influent de la République allemande publiait dans le *Temps* des déclarations où perceait le souci d'adoucir les angles et de rassurer les esprits sur la portée de l'Anschluss. Le passage suivant montre le ton de cette époque :

« Depuis qu'à Locarno, l'Allemagne a volontairement et librement reconnu sa nouvelle frontière occidentale, ce qui fut durant un demi-siècle « le problème d'Alsace-Lorraine » ainsi écarté, quel obstacle infranchissable pourrait bien s'opposer à l'accord de nos deux nations ? Je n'ignore pas certes que la France est alliée de la Pologne et que les relations de l'Allemagne avec la Pologne demeurent assez difficiles. Mais tous les partis de la coalition gouvernementale du Reich sont aussi désireux d'arriver à une entente avec la Pologne. Quant à l'Anschluss, à notre revendication du droit de l'Autriche à se rattacher, selon sa volonté, à l'Allemagne, aucune personnalité responsable en

notre pays ne conçoit le rattachement en dehors des voies légales prévues par les traités de 1919, c'est-à-dire avec le consentement unanime du conseil de la Société des Nations, et par conséquent d'une façon qui ne saurait mettre en péril la paix de l'Europe. »

Breitscheid prétendait d'ailleurs que le problème des frontières entre Etats n'avait plus la même importance qu'autrefois. Il se lançait en pleine utopie socialiste, sans se douter que les faits allaient démentir ses prévisions et démasquer brusquement le vrai visage de l'Allemagne.

En attendant, les partis démocrates allemand et autrichien, se sentant pressés par le nationalisme, s'efforcèrent de réaliser en fait l'union entre ces deux pays par une entente de leurs classes ouvrières. Les fêtes qui s'organisèrent à Vienne en juillet 1929, en l'honneur de l'internationale des jeunesses socialistes, furent significatives à cet égard. Otto Bauer, saluant la jeunesse socialiste allemande, proclamait qu'aucune interdiction à l'Anschluss n'empêcherait la classe ouvrière allemande, d'un côté comme de l'autre, allemande d'Autriche et allemande d'Allemagne, de réaliser la fusion. Le chef du socialisme autrichien, si exalté alors en paroles, mais si prudent, depuis, quand il se réfugia à l'étranger en laissant se débrouiller les victimes de l'émeute qu'il avait organisée, estimait que tout ce qui parle allemand forme une grande famille et a des intérêts communs ; mais les socialistes autrichiens, sans oser repousser nettement cette doctrine, ne témoignaient pas pour elle un goût très marqué. Chez les socialistes allemands qui avaient tout à y gagner, l'enthousiasme pour l'Anschluss était naturel. Chez les Autrichiens, l'union n'était acceptée, même parmi les socialistes, qu'avec résignation, dans l'espoir d'une amélioration économique. La suggestion allemande fut longtemps repoussée. L'autonomie et le prestige de l'ancien empire des Habsbourg avaient laissé des traces profondes dans les mémoires. Mais vers qui se tourner ? Conséquence étrange d'un démembrement maladroit et d'une rigueur impolitique, la défaite qui aurait dû faire perdre à l'Allemagne sa prédominance sur les germaniques d'Autriche, fortifiait son influence sur eux, non par accroissement de prestige du Reich, mais par désarroi d'une petite république entourée d'ennemis.

Ce désarroi était soigneusement entretenu par la propagande de Berlin, comme en témoigna alors la lettre ouverte de M. Schücking à M. Briand, publiée dans le *Berliner Tageblatt*. Les arguments qui se fondaient, dans cet écrit, sur l'unité de la nationalité allemande formée de parcelles régionales, telles que la Prusse la Westphalie, la Saxe, la Bavière, l'Autriche, étaient d'une réfutation facile en bien des points. Mais le système général des controverses allemandes, chaque fois qu'il s'agit des traités de paix, y apparaissait dans tout son jour et en faisait l'intérêt. Schücking y posait ce principe absolu : le droit de l'Allemagne de régler ses affaires intérieures avec l'Autriche, car c'est une question purement allemande, et tout peuple a le droit de libre disposition.

Il avait soin de ne point dire que l'application de ce principe au cas particulier de l'Anschluss, en supposant, ce qui est inadmissible, qu'il s'agit d'une affaire intérieure allemande, a été réglée par les traités internationaux qui ont mis fin à la guerre. Dans ce problème, comme dans plusieurs autres, l'Allemagne s'efforçait de faire passer dans le domaine national ce qui relève exclusivement du domaine international. Elle cherchait habilement à faire oublier sa situation, juridiquement reconnue, de nation grevée d'obligations définies. Depuis lors, elle a transposé les mêmes procédés du plan juridique au plan militaire, avec plus de succès, parce que, entre-temps, elle avait eu soin de réarmer, et que la force reste l'argument décisif des Etats.

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

DAMES DE MARIE

Chaussée de Haecht, 66-76, Bruxelles

INTERNAT — EXTERNAT

Section préparatoire. — Section moyenne avec cours supérieurs.
École normale primaire agréée par le Gouvernement.
École normale moyenne archi-épiscopale pour formation de régentes avec cours préparatoires.
Humanités gréco-latines (6 années). Certificat homologué par le Gouvernement.
Humanités modernes.
École supérieure de sciences pédagogiques et d'éducation familiale annexée à la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis (cours théoriques et pratiques). Certificat et diplôme reconnus par le Gouvernement.

Institut des Dames de Marie ALOST

INTERNAT — DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT

Enseignement primaire et moyen. **Section supérieure** avec cours d'économie domestique, d'éducation familiale, de commerce, de sténo- et dactylographie, de musique et d'arts décoratifs.
Humanités gréco-latines (6 années d'études). Langue véhiculaire : flamand.
École professionnelle agréée par l'Etat.
Section de cours généraux — Section commerciale, comptabilité, sténo- et dactylographie — Section coupe : lingerie, confection. — Cours ménagers. Langue véhiculaire : flamand.
Maison de campagne avec plaine de tennis.

Dames de Marie

Rue Léopold, Mouscron

Pensionnat - Demi-pensionnat - Externat

Jardin d'enfants

Cours primaires, moyens, supérieurs

École Normale Primaire Agréée

sous la direction des Dames de Marie.

Rue de Berlaimont, 34, Bruxelles

INTERNAT - EXTERNAT

Section préparatoire - Section moyenne - Section normale

Collège

de la

TRÈS SAINTE-TRINITÉ

sous la direction des Pères Joséphites

LOUVAIN

Pensionnat - Demi-pensionnat - Externat

Cours préparatoires (français-flamand).

HUMANITÉS ANCIENNES (section française et section flamande) préparatoires aux grades académiques.

HUMANITÉS MODERNES — COURS SCIENTIFIQUES

Maison de campagne — Sports — Natation

Chambres privées avec installations modernes

Des religieuses sont chargées des soins à donner aux petits pensionnaires.

Prospectus sur demande

INSTITUUT HEILIG GRAF TURNHOUT

Prospectus op aanvraag.

NEDERLANDSCHE AFDEELING voor franschsprekende meisjes :

Instituut Maria Immaculata

Graafsche weg, 232, Nijmegen.

FRANSCH AFDEELING voor nederlandschsprekende meisjes :

Institut du Saint-Sépulcre

Rue Général Bertrand, 14, Liège.

ÉTABLISSEMENT DES SŒURS DE STE-MARIE DE NAMUR CHATELET

Pensionnat - Demi-Pensionnat - Externat

Jardin d'enfants — Section primaire — Section normale et moyenne, professionnelle et ménagère — Section commerciale
Langues étrangères — Cours spéciaux de peinture et d'arts d'agrément — Examens de musique.

CONGRÉGATION DES FILLES DE LA SAGESSE

Fondée en 1703 par le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort

Quelques-unes de ses Institutions d'Enseignement de Belgique :

Maison de l' « Immaculée Conception »

RUE DU MÉRINOS, 1, BRUXELLES (III)

Enseignement gardien — primaire — moyen et supérieur.
Ecole Normale Gardienne. — Ecole Normale Professionnelle.
Cours de coupe et confection. — Lingerie. — Dessin. — Arts décoratifs. — Cours de droit commercial. — Comptabilité. — Sténo. — Dactylo. — Langues. — Cours ménagers. — Cours spéciaux de peinture. — Arts appliqués. — Musique instrumentale et vocale. — Langues étrangères.

Maison « Notre-Dame de la Sagesse »

AVENUE VAN OVERBEKE, 10, GANSHOREN (BASILIQUE).

Pensionnat. — Situation très salubre sur le plateau de Koekelberg. — Jardins d'enfants. — Enseignement primaire et moyen. — Cours professionnels.
Cours de commerce spécial. — Diplômes d'aide comptable et comptable. — Cours de coupe et confection. — Lingerie et dessin. — Cours spéciaux de peinture. — Arts d'agrément. — Musique instrumentale et vocale. — Langues étrangères.

Maison « Notre-Dame du Sacré-Cœur »

AVENUE D'ITALIE, 88, ANVERS

Ecole française. — Jardin d'enfants. — Enseignement primaire et moyen. — Cours supérieur de commerce.
Musique. — Arts d'agrément. — Langues étrangères.

Mons — 68, rue de Nimy

Pensionnat pour enfants de familles nombreuses.
Jardins d'enfants. — Enseignement primaire et 4^e degré.
Arts d'agrément. — Musique. — Langues.

Saint-Symphorien près Mons

Pensionnat de famille. — Situation exceptionnelle au grand air. — Accès facile.
Jardins d'enfants. — Enseignement primaire et 4^e degré.
Arts d'agrément. — Musique.

Durbuy près Barvaux

Boneffe près Noville-Taviers

Pensionnat pour orphelines et fillettes de familles nombreuses. —
Jardins d'enfants — Enseignement primaire. — Cours ménagers.

II

Les progrès des Hitlériens en Allemagne vinrent changer les données du problème. Dès les élections législatives de 1930, le parti naziste ou national-socialiste qui n'avait, aux élections précédentes, réuni que quelques centaines de mille voix, en recueillit subitement près de six millions et demi. Or l'article premier de son programme comportait la réunion de tous les Allemands, y compris les Autrichiens, en une seule nation. Il faisait donc de l'Anschluss la pierre angulaire de son édifice. Toutefois, n'étant pas encore au pouvoir et ne disposant pas de la majorité absolue, ce parti ne put qu'exciter le Reichstag à une surenchère de revendications nationalistes. L'assemblée commença dans cette direction par la fameuse motion où elle demandait au gouvernement de reprendre les pourparlers pour la restitution d'Eupen et de Malmédy à l'Allemagne. Puis ce fut la brusque tentative d'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche, en attendant l'Anschluss. Ce coup de surprise ne réussit pas; il fut heureusement arrêté net par le conseil de la Société des Nations qui le fit juger à la cour permanente de justice internationale. Il y fut condamné comme contraire aux traités. Le gouvernement autrichien y avait d'ailleurs renoncé avant la sentence, montrant, une fois de plus, que dans cette union germanique, il est l'entraîné plus que l'entraîneur.

Au reste, le côté juridique avait, dès l'origine, laissé très indifférents les nationalistes de Berlin. Ils se sont souciés fort peu des articles 80 du traité de Versailles et 88 du traité de Saint-Germain, l'un par lequel l'Allemagne s'engage à reconnaître et à respecter strictement l'indépendance inaliénable de l'Autriche dans ses frontières actuelles, à moins que le conseil de la Société des Nations n'en décide autrement à l'unanimité; et l'autre par lequel l'Autriche s'engage à s'abstenir, sauf consentement du conseil, de tout acte susceptible de compromettre son indépendance.

Quand le nazisme fut porté au pouvoir par les élections triomphales de 1933, il était déjà trop réaliste pour s'embarrasser de textes conventionnels, mais il ne disposait pas encore d'une armée suffisante pour proclamer le mépris qu'ils lui inspiraient. A partir de ce moment, la question que se posa l'Europe fut : les nationaux-socialistes vont-ils tenter un coup de force en Autriche, ou n'oseront-ils pas dès maintenant?

Ils l'organisèrent, mais n'osèrent pas le réaliser. Dollfuss et Mussolini sauvèrent l'Autriche.

De graves événements s'étaient passés à Vienne depuis que Mgr Seipel avait disparu de la scène, et à partir du moment où le socialisme international en avait fait une forteresse de désordre et de guerre des classes. La situation du pays était devenue dramatique. Son indépendance était menacée par un double empoisonnement intérieur : d'une part, les doctrines du racisme allemand s'infiltraient grâce à la propagande inlassable de Berlin et de Munich; et à l'autre extrémité, les doctrines marxistes étaient répandues par les révolutionnaires cherchant refuge dans la capitale autrichienne. Heureusement une majorité restée saine, et dont l'organisme avait rejeté le poison, trouva un chef énergique, habile et expérimenté dans le chancelier Dollfuss qui devait mourir en héros pour le salut de sa patrie.

Une évolution profonde s'était opérée dans la politique de Vienne. L'Europe s'en rendit compte quand le ministre bavarois Franck, chargé par Hitler d'aller saluer de sa part la « seconde grande ville allemande », appellation qui ne flatta guère l'aimable population de la capitale autrichienne, fut expulsé après avoir prononcé quelques discours déplaisants. Une période de froideur marquée commença entre les deux peuples, tandis que les rapports s'améliorèrent entre la petite République et l'Italie. Le

gouvernement hitlérien voulut alors agir directement sur les populations d'Autriche en passant par-dessus la tête du chancelier Dollfuss. Il attaqua celui-ci et ses ministres dans des pamphlets et des publications qu'il fit répandre en abondance dans ce pays, par tous les moyens, même par avions. Il espérait provoquer une révolution qui livrerait l'Etat aux nazistes, mais le résultat fut contraire à son attente. L'entrevue de Riccione entre Mussolini et Dollfuss, appuyée par les démarches de l'Angleterre et de la France, arrêta les projets allemands et consacra de nouveau l'indépendance autrichienne.

L'un des événements les plus saisissants de cette période fut la scène qui se passa à l'assemblée de la Société des Nations, le 27 septembre 1933. Sir John Simon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, venait de prononcer un discours dont le ton ne s'écartait point du diapason habituel de la maison. Le président appela alors le chancelier d'Autriche Dollfuss qui, pour la première fois, et la dernière, hélas! s'avança vers la tribune. Avant même d'y arriver, il fut accueilli par une salve prolongée d'applaudissements tels qu'on en entendit rarement. A ce moment où cet homme courageux luttait pour empêcher l'Anschluss de faire de l'Autriche une annexe de l'Allemagne hitlérienne, cette ovation était un signe manifeste du soutien donné par le monde à ses idées. Les délégués allemands étaient assis au premier rang en face de l'orateur. Ils restaient impassibles, ne remuaient pas d'une ligne, n'applaudissaient pas, et tout le temps du discours, ils écoutèrent avec un attention passionnée. M. Goëbbels avait les yeux attachés sur Dollfuss. Ces deux grands adversaires, l'un, chef de la propagande allemande, l'autre, chef de la résistance à l'accaparement, face à face, à cinq pas de distance, s'étudiaient mutuellement avec curiosité. Le chancelier autrichien était un orateur plein de feu. Il lança, ce jour-là, d'une voix métallique, sonore et fière, une profession de foi dans l'indépendance de son pays qu'il s'engageait à défendre. Il y mêla habilement une déclaration de confiance dans la Société des Nations. Il était si petit que sa tête dépassait à peine le pupitre de la tribune. Pas de gestes, rien qu'une tête expressive, des yeux vivants et amusés, et le retentissement d'une voix sincère. En finissant, il fut salué par une nouvelle salve d'applaudissements.

Il avait eu l'art de ne pas faire de son discours une provocation au « germanisme ». Au contraire, il avait dit que son petit pays allemand a un rôle à jouer comme nation indépendante et non comme parcelle perdant son identité dans une création factice qui uniformiserait tout ce qui est germanique. Ainsi son acte de foi ne put pas être représenté par les Allemands comme une trahison inspirée par l'étranger, mais il apparut à tous sous son vrai jour, comme le cri du patriotisme d'une petite nation germanique qui veut maintenir sa liberté.

Le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich, qui avait subi à bout portant, le feu de ce discours, annonça, le mois suivant, la rupture de son pays avec la Société des Nations, et expliqua, au *Deutscher Club* de Berlin, les raisons de l'Allemagne. Parmi celles-ci se décelait la grande amertume des critiques soulevées par la politique allemande : « il a été fort regrettable, disait-il, qu'une campagne de propagande se soit déclenchée contre la nouvelle Allemagne précisément pendant les dernières sessions de Genève et que maints orateurs aient cru poursuivre une bonne tactique de la Ligue en abusant de l'ordre du jour des séances pour formuler des critiques inadmissibles à propos de questions ayant exclusivement trait à la situation intérieure de l'Allemagne ».

Ayant dû ronger son frein pendant les attaques verbales que subissait son régime, à l'assemblée de Genève, le chef de la délégation allemande prenait sa revanche en parlant à son peuple.

Il attaquait ouvertement, à son tour, la Société des Nations, barrière dressée contre l'Anschluss, ses procédés, son organisation, sa faillite d'une reconstruction raisonnable de l'Europe délabrée. Il reprenait officiellement l'accusation fondamentale que lui adresse le nazisme depuis des années : « La Société des Nations ne constitue qu'une procédure, qu'une méthode politique dont les Etats-membres peuvent se servir dans un sens ou dans un autre, et dont le succès dépend de la volonté des dites Puissances ». Or, d'après le ministre allemand, cette volonté consiste à « obtenir qu'en cas de conflit, l'emploi des moyens militaires de certains Etats soit moralement couvert par la Ligue, et que celle-ci légalise leurs systèmes d'alliances organisés en prévision d'interventions belliqueuses ».

Le veto net et décisif que Genève avait opposé à l'Anschluss donnait lieu à des allusions du ministre qui cherchait à démontrer « que la Société des Nations a toujours été un instrument utile quand son entrée en action s'effectuait sous la direction des Puissances victorieuses pour exécuter ou garantir d'une manière directe ou indirecte le traité de Versailles, mais non pas quand la Société devait résoudre des problèmes qui, en vertu de son programme, auraient au fond dû constituer sa tâche proprement dite ».

Par tout son raisonnement M. von Neurath voulait prouver que l'Allemagne avait bien fait de quitter Genève, et qu'il était temps pour les autres gouvernements intéressés d'aborder, hors de cette ville, les problèmes politiques de l'Europe, en s'inspirant de conceptions fondamentalement différentes de celles qui avaient triomphé dans la Société des Nations.

Cette opposition, cette lutte déclarée, se marqua davantage encore, une semaine plus tard, quand Hitler, fidèle à la méthode qu'il emploie chaque fois qu'il frappe un grand coup politique, ménagea un plébiscite pour faire ratifier le départ de l'Allemagne de la Ligue et de la Conférence du désarmement. Une énorme majorité approuva la ligne de conduite du gouvernement. Ainsi se précisa la rupture entre les deux systèmes de la politique internationale d'Europe : à Genève, une Société groupant les Etats fidèles aux traités de 1919 et ne consentant à les réviser que par accord mutuel; à Berlin, une force ivre d'expansion, ne se souciant plus d'entente démocratique universelle, faisant ses affaires elle-même dans l'élan à peu près unanime d'un peuple entier.

A cette force jeune, vibrante, sûre d'elle-même, le chef du bureau de politique étrangère du parti nazi, Rosenberg, fut chargé de donner la doctrine officielle de l'hitlérisme. Il le fit le 21 novembre 1933, dans un cours à l'Ecole supérieure de politique, à Berlin.

Pour lui, la fédération européenne, la Pan-Europe, c'est une idéologie sans base. Il considère que la vitalité de l'Europe réside dans sa diversité. Au lieu d'internationaliser, il faut nationaliser pour tirer de chaque nation ce qu'elle peut donner d'après son génie propre. Les fondements du nationalisme ne sont pas les mêmes dans chaque grand Etat européen. En Italie, c'est l'idée antique de la *res publica*; en France, l'attachement au sol; en Angleterre, une tradition commune; en Allemagne, la communauté du sang. Le tragique de l'Europe, c'est que ces quatre nationalismes se sont trop souvent heurtés en luttes meurtrières, parce qu'ils se croyaient inconciliables. Or, ils pourraient se développer harmonieusement si chacun gardait sa sphère d'influence. La France, trop peu peuplée et acceptant des éléments troubles pour combler ses vides, se défendrait contre la lie des races étrangères qui s'infiltrer en elle et corrompt son sens propre. L'Italie, trop peuplée, envoie son trop-plein de population en Amérique. C'est une erreur; elle devrait en garnir le bassin de la Méditerranée. L'Angleterre poursuivrait sa mission de protection de la race blanche à travers le monde.

Tout cela, comme on s'en doute, n'est qu'un préambule pour amener la revendication allemande à l'Anschluss : l'Allemagne devrait avoir le champ libre pour se développer vers les Etats danubiens. Cette expansion vers le Danube serait compensée pour l'Italie qui y aspire aussi, par un dédommagement dans le bassin de la Méditerranée.

En somme, dans la partie qui concerne l'Allemagne, la doctrine de Rosenberg n'était, avec des transformations dues aux circonstances, que la théorie du racisme hitlérien : l'Europe divisée en quatre domaines, slave, latin, germanique et anglo-saxon. Les métèques, les juifs, les demi-races, les sans-patrie, ont contaminé cette pureté raciale. Il faut en revenir peu à peu à la vérité. Cette vérité, pour l'Allemagne, c'est de s'en tenir strictement au *Deutschtum*, c'est-à-dire au groupement de toutes les populations d'origine germanique autour de la mère-patrie qui a la mission sacrée de réunir toute la race et de la conserver pure et sans mélange.

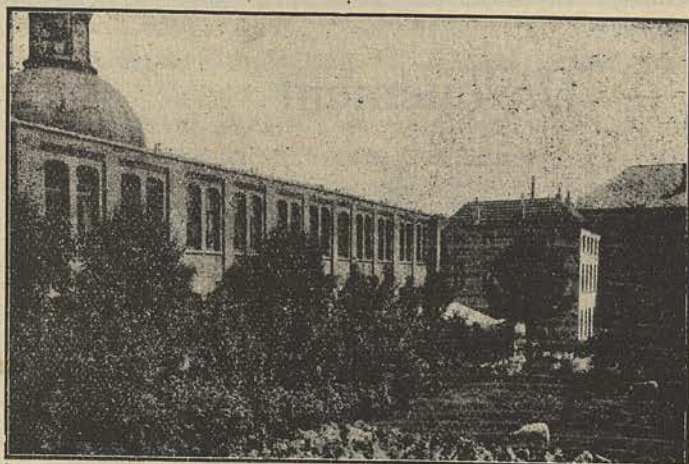
Le gouvernement du Reich commença aussitôt l'application de la doctrine en ce qui dépendait de lui, par la séparation du mauvais sang d'avec le bon. Mais l'autre partie du programme, l'Anschluss, le regroupement de tout le bon sang passé à d'autres Etats, n'était pas affaire à lui seul. Il continua ses efforts et sa propagande pour la réaliser.

Cependant tous les avertissements reçus par Hitler lui firent comprendre qu'il lui était devenu impossible, à moins de déclencher la guerre pour laquelle il n'était pas encore prêt, de prôner ouvertement l'Anschluss à tout prix. Sa tactique changea. Dès 1934, le mot fut rayé de son vocabulaire. Dans son célèbre discours du 30 janvier 1934 au Reichstag, parlant des relations entre l'Allemagne et l'Autriche, il se garda bien de le prononcer. Il ne prétendait, déclara-t-il, qu'à « une entente véritable et apaisante » avec ce pays. Et cette entente, il assurait ne pas vouloir la réaliser par violence, mais par persuasion : « de même que les idées de la révolution française ont gagné les peuples de toute l'Europe par dessus les frontières des Etats, de même aujourd'hui l'idée nationale-socialiste a été logiquement accueillie par le germanisme autrichien en naturelle communion d'âme et d'esprit avec l'ensemble du peuple allemand ».

En parlant ainsi, le Führer se faisait illusion. Il avait soin de cacher la propagande effrénée poursuivie en territoire autrichien par les formations allemandes qui imposaient leurs idées par la violence, mais qui rencontraient aussi une résistance patriotique dans la partie saine de la population. Aux réclamations officielles du gouvernement autrichien à Berlin, Hitler répondait par un refus cassant de réfréner sa propagande dont il niait le caractère agressif. Les socialistes autrichiens, sans le vouloir, favorisèrent ses projets, et peu s'en fallut que l'Autriche ne tombât, grâce à eux, sous la coupe du nazisme. Communisme et socialisme unis qui s'armaient depuis longtemps en silence à Vienne et à Linz, tentèrent une véritable révolution par grève générale, émeutes, troubles sanglants, pour renverser Dollfuss, son gouvernement, et pour établir en Autriche un pouvoir démagogique qui aurait été soutenu par tous les démagogues d'Europe et qui se serait inséré comme un coin entre les dictatures de Berlin et de Rome.

L'énergie de Dollfuss et du prince Stahrenberg brisa en quelques jours cette tentative anti-nationale, mais le trouble qui la suivit fit gagner du terrain à la propagande naziste. Le danger que la république avait couru à l'intérieur et celui qu'elle courait encore par l'action persévérante du Reich, déterminèrent Dollfuss à chercher à Rome un appui contre la réalisation de l'Anschluss dont la menace était toujours imminente, bien que le mot ne fût plus prononcé. Le chef du gouvernement hongrois, Goemboes, s'associa à lui, et pendant une visite qu'ils firent ensemble à Rome, ils signèrent avec Mussolini trois protocoles

Les Grands Etablissements d'Enseignement en Belgique



ÉTABLISSEMENTS
DES

Sœurs du Saint-Cœur de Marie

WATERLOO (Eglise)

Pensionnat - Demi-Pensionnat - Externat

Études primaires, moyennes
École professionnelle — Cours ménager — Langues
Arts d'agrément — Sténo-dactylo

Examens devant des jurys spéciaux

Communications des plus faciles :

Tram : Place Rouppe W.

Train : Bruxelles-Charleroy.

Autobus : Bruxelles (Gare du Nord)-Charleroy.

Institut Saint-Louis

38, boulevard du Jardin Botanique, BRUXELLES
(Maison de campagne à Zellick.)

Internat — Externat — Demi-pension

Section préparatoire : 38, boulevard du Jardin Botanique
et 18, rue de Verviers (ancien Institut Saint-Josse).
Les enfants sont admis dès l'âge de 6 ans.

Humanités modernes (commerciales).

Humanités anciennes.

SECTION SCIENTIFIQUE

préparatoire à l'École Militaire

et aux Ecoles spéciales des Universités

Enseignement supérieur :

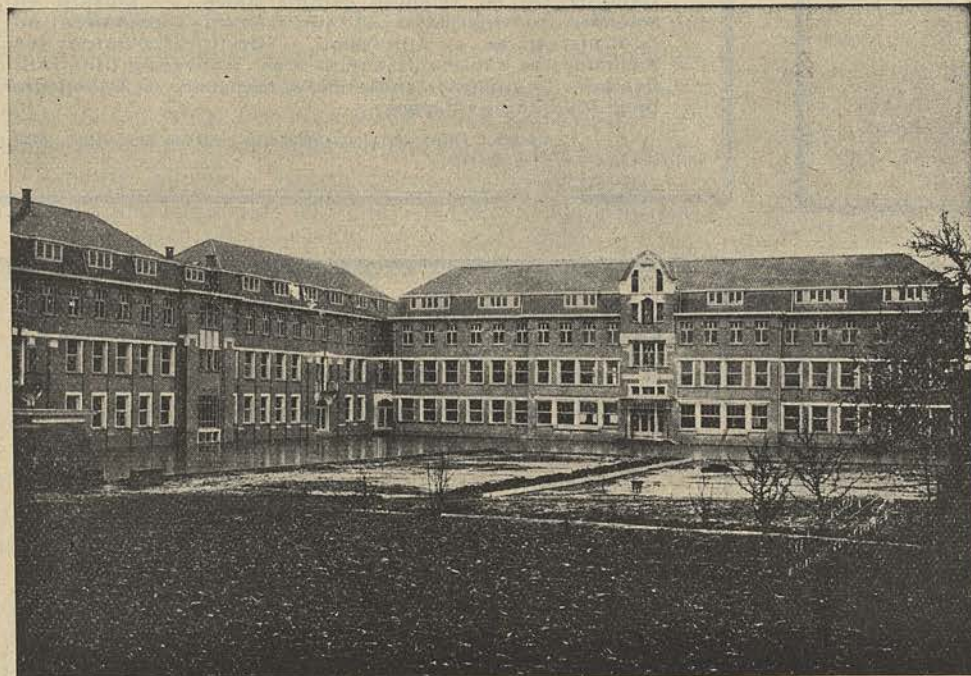
Institut Supérieur de Commerce reconnu par l'Etat (le
soir, de 19 à 22 heures); diplôme de candidat en sciences
commerciales (3 années d'études), licencié en sciences
commerciales et financières (2 années d'études), en sciences
commerciales et consulaires (2 années d'études).

École des Sciences Philosophiques et Religieuses
(quatre soirées par semaine, de la Toussaint à Pâques).

Faculté de Philosophie et Lettres préparatoire au doc-
torat en droit et à la licence en philosophie et lettres.

SANCTA MARIA

PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES A RENAIX



Dirigé par les Sœurs de la Miséricorde

Enseignement primaire : 7 années d'étude.

— Enseignement moyen : degré inférieur :

3 années. — Degré supérieur : 2 années

(sciences ménagères, commerciales, artis-

tiques et littéraires). — Humanités an-

ciennes. — Cours complet de sciences

commerciales. — Sténo. — Dactylo. —

Anglais. — Cours de piano. — Examens.

Les 2 langues nationales sont étudiées

avec un soin spécial. — Education

soignée. — Situation pittoresque sur le

flanc d'une colline, au centre de la ville,

avec vues magnifiques sur les Ardennes

flamandes. — Equipement moderne com-

plet. — Vastes plaines de jeux et par-des-

sus tout des locaux spacieux et baignant

dans la lumière.

Pour tous renseignements, s'adresser à

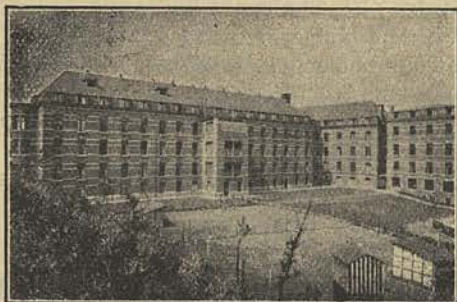
la Directrice de Sancta Maria, à Renaix.

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

Science — Conscience — Dévouement

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES SAINTE-ÉLISABETH

Dirigée par les Sœurs de la Charité de Namur



15, place Louise Godin,
à Salzinnes — NAMUR

Diplôme légal d'Infirmière-Visiteuse,
d'Infirmière Hospitalière
et d'Infirmière-Accoucheuse



ÉTUDES — STAGES

parfaitement conformes aux exigences de l'arrêté royal du 9 février 1931 réalisés sous la Direction des **SŒURS DE LA CHARITÉ DE NAMUR**, dans leurs Etablissements tout à fait modernes et modèles tels que : Clinique Sainte-Elisabeth et Institut Saint-Camille, à Namur; Pouponnière de l'Orphelinat Saint-Jean de Dieu, à Namur; Sanatorium des Petites Abeilles pour enfants débiles, à Piétrebaix; Clinique maternelle, à Charleroi; Sanatorium de Jauche-en-Brabant, consultations de nourrissons, dispensaires, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Rde Sœur Directrice de l'Ecole.

Filles de Marie

Institut Paridaens Louvain

Pensionnat — Demi-pensionnat — Externat

Enseignement primaire, moyen et supérieur.
Humanités greco-latines.
Enseignement normal : primaire, moyen, professionnel.
Régimes français et flamand.

Institut Supérieur de Commerce

pour jeunes filles

Dirigé par les Sœurs de l'Enfant-Jésus. Agréé par l'Etat.

74, rue Général Leman, Etterbeek-Bruxelles.

GRADES LÉGAUX CONFÉRÉS :

Candidature en sciences commerciales. — Licence en sciences commerciales et financières, consulaires ou administratives. — Admission. — Certificat d'humanités anciennes ou d'humanités modernes. Annexes à l'Institut. Sections d'humanités anciennes et modernes. — Pédagogie pour étudiantes internes.

N. B. — Les jeunes filles ayant terminé leurs études moyennes sont admissibles en 3^e moderne.

PENSIONNAT du SACRÉ-CŒUR pour Demoiselles

Sœurs Apostolines de Saint-Joseph
rue de la Déportation (rue des Sables), 63
à WETTEREN (lez-Gand)

Situation très salubre sur les bords de l'Escaut, parc merveilleux de 10 hectares à la disposition des élèves. — Installation et confort modernes. — Education soignée. — Enseignement primaire — moyen — professionnel. — Cours complet de ménage. — Section commerciale. — Arts d'agrément. — Gymnastique suédoise et rythmique. — Prix modérés. — Réduction accordée aux enfants des familles nombreuses.

Collège SAINTE-BARBE

Fondé en 1833 à GAND Fondé en 1833

sous la direction de la Compagnie de Jésus.
Association sans but lucratif.

Section préparatoire, avec 4 années d'études.

SECTION GRÉCO-LATINE PRÉPARATOIRE
AUX GRADES ACADÉMIQUES

Pensionnat — Demi-pensionnat — Quart-pensionnat —
— Externat —

CUISINE SOIGNÉE

DOUCHES — CAMPAGNE —
RÉDUCTION AUX FAMILLES NOMBREUSES

dont le plus important garantissait entre eux un concert préalable sur tous les problèmes, en vue d'assurer une politique de concorde et de collaboration entre les Etats européens et particulièrement entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie.

Cela se passait en mars 1934. Quelques mois plus tard, Dollfuss était assassiné dans l'horrible tuerie qui bouleversa la ville de Vienne, et d'autre part Hitler s'emparait de la toute-puissance à Berlin, après une autre tuerie, celle du 30 juin. Sa politique à l'égard de l'Anschluss n'en fut pas changée. La marche sur Vienne des légions nazistes ayant été empêchée par la mobilisation italienne au Brenner, il s'est réfugié depuis lors dans une attitude qui, d'apparence, est passive, mais qui, en réalité, est d'une grande activité cachée de surveillance et de propagande. Son espoir est de réaliser la fusion en gagnant lentement les esprits autrichiens aux beautés et aux avantages de la doctrine raciste. Il voudrait que, de même qu'autrefois le socialisme allemand gagnait l'Autriche à tel point qu'il en venait à suggérer la fusion des deux pays dans le marxisme, de même maintenant le nationalisme racique allemand arrivât à insuffler aux populations autrichiennes la volonté de réaliser l'Anschluss par sympathie politique pour les idées nazistes.

Le Führer s'est habitué à envelopper sa pensée dans des phrases voilées, quand il fait allusion à l'Anschluss. Dans le grand discours qu'il a prononcé le 21 mai 1935 au Reichstag, pour définir les buts de la politique allemande, il s'est élevé contre l'accusation d'immixtion du Reich dans les affaires intérieures des autres Etats, c'est-à-dire surtout de l'Autriche qu'il n'a pas nommée. Le passage que voici vaut la peine d'être commenté :

« Le gouvernement allemand est prêt, à tout moment, à adhérer à un accord international interdisant strictement et rendant impossible toute tentative d'immixtion du dehors dans les affaires intérieures des Etats. Il doit toutefois exiger qu'une telle réglementation ait une efficacité internationale et qu'elle soit appliquée en faveur de tous les Etats. Etant donné le danger qu'il y a que, dans des pays dont les gouvernements ne sont pas supportés par la confiance générale de leur peuple, des soulèvements intérieurs ne puissent que trop facilement être imputés par les intéressés à des immixtions du dehors, il apparaît indispensable de donner une définition internationale précise de la notion d'immixtion. »

Traduit en style direct ce propos signifie :

« Vous me demandez de ne pas me mêler des affaires intérieures de l'Autriche. Soit, mais il faut d'abord que vous vous engagiez vous-mêmes à ne pas vous en mêler non plus, pas plus que des miennes. Il faut aussi que vous disiez exactement ce que vous entendez par se mêler des affaires d'autrui. Ne voyez-vous pas que l'Autriche supporte impatiemment son gouvernement et que, d'ici à un temps plus ou moins éloigné, elle le renversera par un mouvement intérieur? S'il en est ainsi, allez-vous nous accuser d'avoir suscité ces troubles et d'avoir renversé le pouvoir autrichien? »

Telle était la manière jusqu'à ces derniers mois. Comment pouvait-on soupçonner l'Allemagne de propagande intéressée chez ses voisins du Sud? Rien n'était-il plus pur que les intentions des bandes nazistes qui opéraient à la frontière, ou que les publications vilipendant le régime de Vienne?

Si l'Anschluss a été longtemps un mouvement violent d'union armée entre des partisans se concertant dans deux pays voisins l'un de l'autre, il est devenu plutôt un lent travail d'imprégnation qui se réalise par en dedans au fond des masses autrichiennes. Le Reich le favorise par ses innombrables moyens de pression et attend l'heure d'en recueillir les fruits. Dans ces derniers mois,

le Führer a d'ailleurs multiplié des actes retentissants qui font augurer que le moment approche de l'explication décisive. Suivant ses dispositions, il en sortira une longue paix ou une guerre immédiate.

III

Aujourd'hui, l'Allemagne est arrivée au point où elle n'admet plus que Genève se mêle de lui dicter des suggestions ou des directions. On l'a bien vu quand le président du Sénat de Dantzig a lancé son défi brutal au conseil de la Société des Nations et à son haut commissaire. Réarmée, redevenue une des principales Puissances d'Europe, elle consent à traiter d'égale à égale avec les autres grandes Puissances, mais elle considère avec une pitié où il entre du mépris et de la rancune, l'assemblage sans cohésion de petits Etats qui ont la prétention de lui faire la leçon dans les réunions de la Ligue. Seule l'attitude de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie pourra influencer sur sa conduite des prochains mois. Elle n'est plus l'Allemagne de Stresemann faisant des courbettes à la Société des Nations; elle n'est plus l'Allemagne de Curtius ni même de Hindenbourg. Elle est redevenue l'Allemagne de 1913. Elle a regagné une force prépondérante par sa persévérance d'abord, par son union ensuite, et surtout par l'élan presque mystique de 65 millions d'âmes. Cela n'aurait pas suffi; les fautes de ses ex-ennemis ont fait le reste.

Quel meilleur encouragement aux entreprises du nazisme auraient pu donner les démocraties, que le spectacle auquel nous assistons depuis quatre ans? D'un côté, parmi les Etats à qui les événements n'ont pas suffi à ouvrir les yeux, une surenchère de pacifisme à tout prix, des propagandes de désarmement, l'abandon des disciplines d'éducation patriotique. Pour réduire l'esprit agressif des peuples, un parti n'a pas craint de dire qu'il fallait arriver, *fût-ce au détriment de la force défensive*, à affaiblir les armées. Une doctrine s'est insinuée, ouvertement chez les uns, sournoisement chez les autres, d'après laquelle il ne faut plus défendre le territoire national, sous prétexte que ce serait un sacrifice inutile; comme si l'idée même du sacrifice n'était pas féconde!

D'un autre côté, ce relâchement des énergies chez des rivaux était accueilli avec espoir par les Etats qui regroupaient leurs forces sous un système autoritaire. Ils y voyaient le signe du fléchissement qu'ils avaient prédit comme conséquence de l'éparpillement des volontés. Cet empoisonnement des sources de l'âme nationale par la démagogie a fait le jeu des dictatures. Pendant que les parlements tombaient au rang des assemblées de la décadence byzantine, les grands mouvements nationalistes d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, de Portugal, unissaient les volontés dans des concentrations patriotiques. Au citoyen du monde perdu dans une rêverie d'équivalence théorique des races ou de défense des territoires d'un autre hémisphère au même titre que du sien propre, s'est opposé celui qu'on croyait mort ou tombé en désuétude, le citoyen d'un pays, porteur des vieilles rengaines d'amour de la patrie, de sacrifice à sa grandeur et à sa dignité, de culte des ancêtres et de développement moral et physique de l'individu, pour mieux servir. Exagérant ces notions si simples et si naturelles jusqu'à en faire parfois une religion contraire au bon sens, l'Allemagne n'en a pas moins réussi à recréer sa puissance et à rétablir son prestige. Depuis le 7 mars 1936, sa situation met l'Europe en échec.

En ruinant les traités de Locarno par un assaut brusqué dont les conséquences se font sentir de plus en plus à l'heure actuelle, elle a gagné la première manche d'une partie qui ne fait que commencer. Le coup était chanceux, il a réussi. En même temps, elle a sensiblement empiré la crise d'impuissance de l'Europe.

Le réarmement prodigieux du Reich, le sentiment antimilitariste d'une partie des populations occidentales gangrenées d'anarchie, le souci permanent de l'Angleterre de ne pas se lier d'avance en prévision d'un conflit continental, entretiennent un danger qui n'a jamais paru aussi pressant. La présence à nos portes, aux portes de Dantzig, aux portes de Vienne, d'une dictature agissante, chauvine, dont la popularité ne repose que sur la revendication de tout ce que le Reich a perdu par sa défaite, ouvre des perspectives de surprises et d'agressions. La manière du dictateur Hitler n'est pas de négocier et d'arriver ainsi à ses fins. C'est au contraire de brusquer la solution par un coup de force. Il ne négocie que quand il détient déjà l'objet du litige.

A trois reprises en l'espace d'un an, les anciens alliés de la guerre lui ont laissé le bénéfice de cette façon d'opérer. Il a annoncé un jour qu'il avait réarmé; on l'a laissé faire. Il a ajouté plus tard qu'il créait une flotte de guerre; loin de l'en empêcher, l'Angleterre a conclu un arrangement naval avec lui. Il a réoccupé militairement le territoire qu'il s'était engagé à ne pas occuper ni fortifier; et déjà l'on se montre plus préoccupé de la formule d'absolution que du délit lui-même.

Devant ces marques d'impuissance on ne peut que rappeler un jugement que portait House en 1917 : « Je comprends aisément pourquoi l'Allemagne peut si bien tenir tête à l'Entente. Les Allemands ne sont pas plus intelligents, mais ils ont de l'organisation et de la méthode. Rien n'aboutit avec les alliés, tout se passe en parlotte, et il n'y a pas d'action commune sincèrement concertée. La fréquence des changements de ministères est en partie responsable de cet état de choses ».

JOSEPH MÉLOT,
Ministre plénipotentiaire.

Parlements et Propriété

Partout les partisans de la restauration de la propriété privée se butent aux Parlements parce que la propriété est une institution humaine normale désirée par la masse des chrétiens et que partout les Parlements sont des oligarchies contrariant l'action des masses. Partout ils sont aux mains de la Haute Finance; partout ils ne pensent qu'en termes de capitalisme industriel. Par-dessus toutes choses, les Parlements redoutent l'action directe de l'homme normal, soit pour l'élection du chef de l'Etat, soit pour un vote sur des points précis (appelé parfois referendum, parfois plébiscite). Ces deux instruments populaires directs sont la mort du politicien professionnel, comme l'est aussi la Monarchie, qu'elle soit héréditaire ou élective. Voilà pourquoi les Parlements sont toujours ennemis de la Monarchie et aiment de réduire le Roi au rôle de fantoche.

Parmi les Parlements qui subsistent, malgré le mépris et le courroux populaires, le Parlement français est le plus important à observer en tant que *test* du sort qui les attend. De là le grand intérêt des récentes élections françaises.

Ces élections eurent deux conséquences : d'abord elles ont porté à l'ensemble du système parlementaire le coup le plus dur qu'il ait reçu jusqu'à présent, la dictature exceptée. A la longue, le coup pourrait s'avérer mortel. La deuxième conséquence ne présente pas ce caractère positif. On peut dire qu'il s'agit plutôt d'une question qui se pose que de l'achèvement d'un résultat, et cette question la voici : « Des révoltes populaires contre

l'esclavage salarié conduiront-elles au communisme (c'est-à-dire à un esclavage plus complet encore) ou à la restauration de la propriété? »

De ces deux conséquences, la première, si elle est la moins importante, mérite toutefois d'être méditée. Les élections françaises furent une révolte contre la machine parlementaire, révolte au succès si immédiat que les politiciens professionnels s'écroulèrent comme un jeu de quilles. Ils espèrent sans doute recouvrer leur pouvoir avec le temps et par l'épuisement du courroux qu'ils ont suscité, mais, en ce moment, leur puissance a été fauchée. Tous ceux qui votèrent pour l'opposition (c'est-à-dire près de la moitié des Français adultes qui votèrent) le firent en guise de protestation contre les politiciens. Le paradoxe de la corruption parlementaire veut qu'aussi longtemps qu'existent ces oligarchies, vous êtes obligés de protester contre elles en votant pour des hommes qui les rétabliront.

Mais l'essentiel n'est pas là, parce que pendant soixante ans la grande minorité d'opposition en France ne cessa d'être une protestation permanente contre le parlementarisme. La chose significative est que l'autre moitié, « la gauche », comme on dit, s'est, pour la première fois dans l'histoire parlementaire française, refusée dans une grande mesure, à être dupée.

Pour la première fois, l'âme même du parlementarisme français, le parti radical ploutocratique et maçonnique, n'est plus le parti le plus fort, perdant davantage encore en considération morale et en autorité qu'en effectifs. Même un bon nombre de socialistes, qui sont pour la plupart de l'espèce habituelle des charlatans parlementaires, furent battus par l'exigence d'une action immédiate. Les communistes qui possèdent une doctrine définie, attirèrent beaucoup de votes (un sur 6 à 7 votants) non pas parce que ceux qui votèrent pour eux étaient des communistes, mais parce que les communistes étaient extrémistes et plus encore parce qu'on savait qu'ils étaient sincères dans leurs exigences de réformes.

* * *

Voilà quant au premier résultat. Mais le deuxième est autrement grave. Partout où l'industrialisme et l'esclavage du salarié étaient tout-puissants — c'est-à-dire dans une importante minorité du pays — les politiciens furent balayés par une action directe immédiate et, dans leur terreur, ils capitulèrent de suite. Spectacle parmi les plus frappants de notre époque. Les hommes en révolte contre l'esclavage salarié rejetèrent le non sens hypocrite qui parle de « représentation », ils appuyèrent le canon d'un revolver sur la tempe de leurs précieux « représentants » et ceux-ci ne surent comment obéir assez vite aux sommations.

Dans l'ensemble la révolte fut victorieuse en tant qu'elle fut un triomphe dans l'action directe contre le parlementarisme. Mais elle a « lancé » deux mouvements jumeaux, celui du communisme et celui d'un corporatisme nouveau avec propriété professionnelle collective. Nous verrons maintenant dans laquelle de ces deux voies divergentes se développeront les conséquences de la révolte. C'est comme si une digue qui retenait une grande masse d'eau à la tête de deux lits possibles, s'était rompue. Le torrent déchaîné peut suivre l'une ou l'autre des deux vallées divergentes. Au début de l'inondation, la violence du courant est telle que tout est submergé et que la séparation ne « joue pas »; mais tôt ou tard les eaux seront « capturées », comme disent les géologues, par l'une ou l'autre des tranchées.

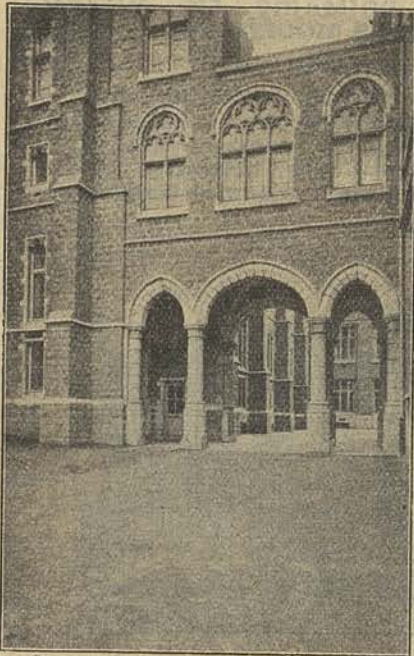
L'avenir de la chrétienté dépendra pour beaucoup de la ligne que suivra ce nouveau mouvement d'enthousiasme. Le très petit nombre de communistes conscients et organisés ont l'avantage que donnent la conviction et la possession d'un plan. Ils sont dirigés par les Juifs sincèrement révolutionnaires à l'œuvre à Moscou sous la direction de leur homme-drapeau Staline.

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

Institut SAINT-BONIFACE

82, rue du Viaduc, Bruxelles
65, rue du Conseil, Bruxelles

Externat - Demi-Pensionnat - Internat



Humanités
anciennes

Humanités
modernes

Section
préparatoire

Collège Saint-Paul

Sous la direction de la Compagnie de Jésus

GODINNE-SUR-MEUSE

HUMANITES ANCIENNES

8^e et 7^e Préparatoires



Pensionnat situé à 25 m. de Namur, à 15 m. de Dinant. — 300 chambres avec radiateur et eau courante. — Vic au grand air. — Education physique. — Etudes très soignées.

Réductions pour familles nombreuses.

Rentrée le 16 septembre.
PROSPECTUS SUR DEMANDE

Institut Dames de Saint-Nicolas

COURTRAI — RUE DITE « VOORTSTRAAT », 47

PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT
EXTERNAT

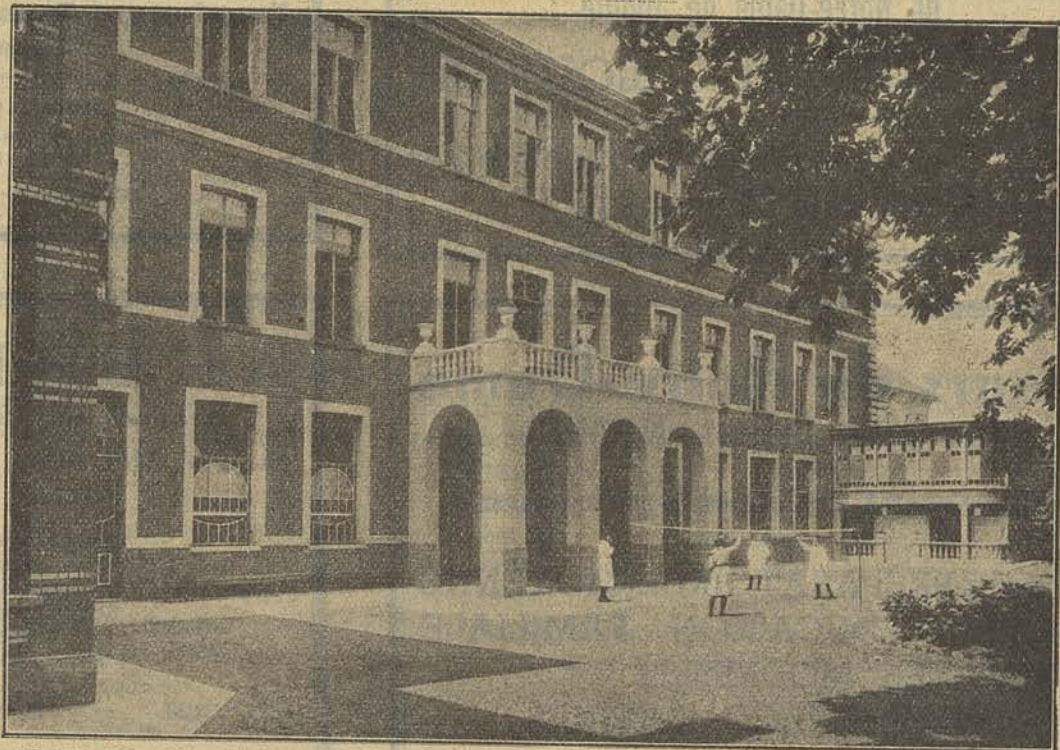
Cours primaires, moyens, supérieurs - Etudes commerciales - Langues étrangères - Coupe, lingerie, confection, dessin, ménage, piano, peinture - Arts appliqués, calligraphie

Rue Henri Nolf - Externat

DIXMUDE:

PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT

Cours primaires, moyens - Coupe, lingerie, confection, dessin, ménage, piano, peinture - Arts appliqués.

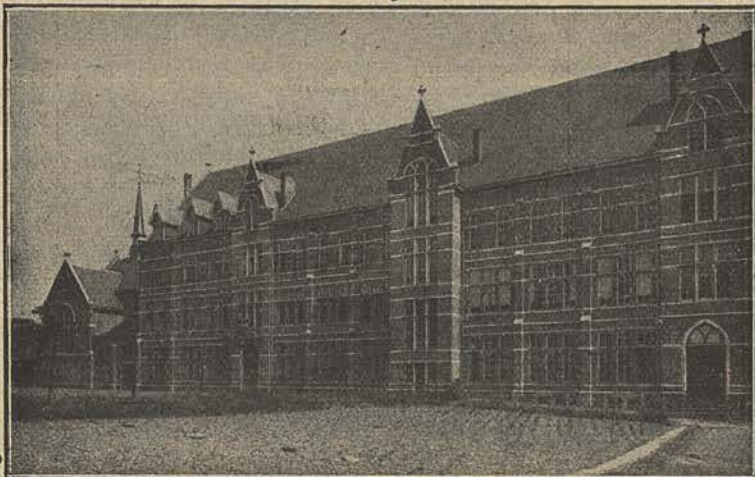


Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

Collège Ste-Gertrude

Faubourg de Mons, NIVELLES

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat



Humanités anciennes. — Humanités modernes
Section scientifique. — Section préparatoire.
Ecole moyenne d'Agriculture sous le contrôle de l'Etat.
Situation magnifique. Propriété de 2 hect. 1/2

Pour renseignements demander prospectus.

Etablissement des Sœurs de Notre Dame de Namur

BERCHEM - ANVERS
489. Grande Chaussée

PENSIONNAT - DEMI-PENSIONNAT - EXTERNAT
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MOYEN
HUMANITÉS MODERNES

ENSEIGNEMENT NORMAL :

Ecole normale gardienne, régime flamand
Ecole normale primaire, régime flamand
Ecole normale moyenne pour la formation
de régentes scientifiques, littéraires et
germaniques, régime flamand et français.



Pédagogie St-Augustin

DIRIGÉE PAR LES

Chanoinesses Régulières de la Congrégation
de Notre-Dame de Jupille

1, rue St-Hubert - LOUVAIN

Reçoit les jeunes filles fréquentant les
cours de l'Université

NOUVEAU-BOIS

Etablissement des Sœurs de Notre-Dame
GAND

51, rue Longue des Violettes — 20, rue des 2 Ponts. Tram 2 ou 7

Pensionnat-Demi-Pensionnat-Externat

Enseignement à tous les degrés
Cours de ménage, d'éducation familiale, de sciences commerciales, etc.

HUMANITÉS ANCIENNES

Section française et Section flamande

HUMANITÉS MODERNES

Vastes jardins — Plaines de jeux — Tennis

Sœurs de Notre-Dame

Rue Julie Billiard, NAMUR

Internat et demi-pension

Sections PRÉPARATOIRE et MOYENNE
COURS D'ÉDUCATION FAMILIALE
HUMANITÉS MODERNES
HUMANITÉS GRÉCO-LATINES

ARBRE BÉNIT

Etablissements des Sœurs de Notre-Dame

46, rue Mercelis

BRUXELLES

Etudes primaires et moyennes
Section commerciale (deux ans).
Humanités gréco-latines.
Section d'éducation familiale.
Coupe et confection
Dessin — Arts appliqués.

Externat — Internat — Demi-pension

Ce sont des hommes qui savent exactement ce qu'ils veulent et qui ont étudié à fond les moyens de le réaliser. Cet état-major et ce petit groupe résolu possèdent une autre force encore bien plus importante : ils travaillent dans la ligne de la moindre résistance. Dans la mesure où un homme est esclave-salarié et a pris les habitudes de cette condition, il ne demande pas de devenir propriétaire mais de travailler moins et d'être mieux payé par ceux dont il dépend. Les communistes peuvent pousser dans ce sens, jusqu'à ce qu'ils aient mis leurs victimes dans une situation où il y aura bien plus de travail à fournir, qu'ils l'aient ou ne l'aient pas.

Toutefois, quatre forces agissent dans l'autre sens et cela parce que les Français ne sont pas des Russes et parce qu'il est plus difficile de réduire en esclavage des Occidentaux que des Orientaux. Voyons ces quatre forces.

1^o Ceux qui veulent le communisme sont une petite minorité, petite non seulement en nombre mais encore en regard de et en opposition avec — la masse active du peuple. Ils sont une minorité parmi ceux qui votèrent communiste, car voter communiste n'était pas demander le communisme mais était protester contre l'exploitation d'hommes libres par d'autres hommes libres;

2^o La petite « église » communiste (terme propre pour une secte de cette espèce avec son isolation et sa foi simple et enthousiaste) se trouvera, en passant à l'action, dans un milieu violemment récalcitrant. Plus de la moitié de la nation française se compose de petites entreprises individuelles. Ou, pour être plus exact de petites entreprises familiales. Et elle est composée de la sorte parce que le matériel humain dont la nation est faite, déteste d'avoir un maître. Des myriades de petits boutiquiers votèrent communiste, qui abattraient le premier fonctionnaire communiste osant violer le seuil de leur boutique. Ils ne votèrent communiste que par haine des grands magasins.

3^o Embarrassé, divisé, grandement affaibli, le catholicisme français reste tout de même une force présente partout dans le pays, s'exerçant peut-être encore plus indirectement que directement. Les catholiques sont divisés. La philosophie catholique ne retrouve qu'actuellement sa vitalité, même parmi la masse de ses adhérents nominaux et après une éclipse de plusieurs générations. Les chefs sont engagés et compromis dans la politique, et opposés les uns aux autres.

En tant qu'organisation l'Eglise de France a perdu non seulement l'habitude de s'opposer, mais les instruments mêmes pour s'opposer. Et aux yeux de la masse des pauvres gens, l'Eglise est toujours l'associée des riches. Mais malgré tout cela, l'atmosphère française est encore catholique. Et si la violence démocratique peut respirer dans cette atmosphère, un communisme mécanique ne le peut pas;

4^o Enfin, il y a le fait très important, de l'espèce simple et concrète qui frappe l'esprit moderne : le prolétariat français est composé en grande majorité de propriétaires. Contradiction dans les termes, direz-vous, mais le fait est là. Le même homme qui, sa vie durant, a souffert de l'esclavage salarié et qui nourrit à son égard une indignation violente possède souvent, très souvent, un petit bout de terre auquel il s'accroche, qu'il essaie d'agrandir, et sur lequel il veille jalousement. Quant à ceux qui n'ont rien, beaucoup sont des parents d'hommes libres disposant librement d'eux-mêmes — paysans et artisans.

La bataille est engagée dans ces conditions. Attendons-en les développements. Si elle se déroule dans le sens d'une possession des moyens de production par des guildes de travailleurs, nous sommes sauvés. Si elle se déroule dans le sens d'un contrôle des moyens des productions sous un despotisme économique, nous sommes perdus. Car l'exemple de la France en la matière affectera, en fin de compte, toute l'Europe occidentale.

HILAIRE BELLOC,

En quelques lignes...

Les chats de Paris sont en paix

Maintenant que l'alerte est passée, les Parisiens s'amuse un peu des à-côtés de ces grèves révolutionnaires.

L'*Intran* raconte qu'un journaliste hongrois avait télégraphié à un quotidien de Budapest : « On ne voit plus de chats dans les rues de la capitale. Tous les Parisiens qui l'ont pu en ont capturé un, en prévision de l'avenir. »

Les Parisiens seraient donc revenus aux expédients gastronomiques du siège de Paris. Ils s'apprêteraient à trosser, en giblotte ou en civet, le chat de la mère Michel. Après les chats, les chiens; après les chiens, les rats, les pensionnaires du Jardin des Plantes et du Zoo. Dans les restaurants, à cause de la grève, on servirait du gigot d'éléphant, des côtelettes de gazelle, des beignets de cervelle de girafe, des matelotes de serpent, des pâtes de pingouin, des cervelas de phoque...

Les phoques de Paris, Dieu merci, ne sont pas menacés de passer de leur bassin à la turbatière. Ils barbotent à la grande joie des petits, sans se douter des sottises des grands. Mais où donc se trouvait alors le correspondant hongrois qui a claironné aux journaux de son pays la séquestration des minettes et des matous par les Parisiens affamés?

Au juste, cette affaire des chats est un lapin. Les gens de Paris ont pris l'épreuve avec assez de sérénité. C'est qu'elle n'est pas nouvelle. Avant la guerre, l'approche du 1^{er} mai fichait la colique à d'excellents bourgeois. C'était le Grand Soir. On allait manquer de tout, de pain, de viande, de lait... Et les ménagères se ruaient chez l'épicière, accaparaient des kilos de nouilles, de macaroni, de biscuits, de bougies... Et le 1^{er} mai passé, avec ses défilés, ses églantines, son muguet, les apeurés rassérénés en étaient réduits à consommer leurs provisions obsidionales. Ils étaient, pour un mois ou deux, condamnés au régime des nouilles, des boîtes de conserve.

Un des éléments de la peur, c'est l'inédit. On s'accoutume à tout. Tout s'use. Vous rappelez-vous l'effet que produisait, il y a trente ans, le chant de l'*Internationale*? La police voyait rouge. Il y avait des protestations, des rixes, des arrestations...

Mais la *Marseillaise*, dont on vient de célébrer l'apothéose officielle, ne fut-elle pas longtemps séditeuse? Ses vers ne sont guère bienveillants pour les monarches. Pourtant c'est au son de cet hymne jacobin autrefois qu'on accueille aujourd'hui les rois et les reines en balade à Paris. Grande leçon. Il n'est que d'attendre. Ce qui paraît sacrilège à une génération devient souvent, pour la suivante, objet de piété et de respect.

Front populaire

C'est le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes qui, du haut de sa tour de guet, lance le cri de ralliement. Un cri de ralliement qui n'est pas autre chose qu'un écho. Après l'Espagne, la France; après la France, la Belgique. On connaît ce *slogan* électoral. Un professeur délaisse la biologie pour un siège de père conscrit. Un autre, qui a l'habitude de poursuivre ses expériences dans la cage du chimpanzé, se met en tête de faire le bonheur des hommes. Le Front populaire compte dans son sein un très distingué latiniste, virtuose du sifflet à roulette et grand admirateur de Claudel. Une fervente de la pensée érasmiennne se tourne vers Thomas More pour lui demander le secret du communisme en Utopie. Bref, une équipe de fortes

têtes. Car l'on aurait mauvaise grâce à traiter quelques-uns de nos intellectuels « rouges » comme Charles Maurras traite un Pierre Cot.

Le Front populaire édite un bulletin : *Vigilance*. On y trouve surtout le procès du fascisme. Et c'est ici que nous nous refusons à donner aux intellectuels de gauche un certificat de clairvoyance. Car enfin, il faut être aussi abruti qu'un lecteur quotidien du *Drapeau rouge* pour établir une équation entre fascisme et anti-peuple. Ou les mots n'ont pas de sens, ou le Front populaire est un mouvement démocratique, dans l'acception la plus révolutionnaire du mot. Or y a-t-il en Europe, à l'heure actuelle, un pays où l'ouvrier soit plus content de sa condition que l'Italie mussolinienne? Toutes ces réformes que notre prolétariat se flatte d'avoir arraché aux conservateurs obstinés à la faveur des grèves et par le moyen des cahiers de revendications, le terrassier qui lance sa pioche dans le travertin d'une maison romaine en apprécie depuis longtemps l'heureux effet sur son budget familial.

En vérité, le mot « fascisme » est devenu une étiquette commode pour désigner toute espèce d'objets (le bonnet à poils du gendarme), d'institutions (le Sénat) ou de sentiments (le patriotisme) susceptibles d'irriter le très chatouilleux épiderme des intellectuels vigilants. Mais l'on nous avait appris, sur les bancs de l'Université précisément, que l'équivoque est une maladie de l'esprit et que se payer de mots est un crime contre l'intelligence.

La Loterie malfaisante

Certains commerçants affichent à la devanture de leurs boutiques : « Ici, ont été pris tels et tels numéros gagnants de la Loterie nationale et du Sweepstake. » La réclame est, paraît-il, fructueuse. Les gens se disent : « Le tenancier a bonne main. En achetant le billet chez lui, nous accroissons nos chances. » Mais s'ils avaient la cervelle mathématique, s'ils pratiquaient le calcul des probabilités, bien loin de les engager à entrer, la pancarte les ferait fuir. Ils diraient : « La foudre ne tombe pas deux fois dans l'année au même endroit, et la chance est un coup de foudre. »

Si l'on fait de la publicité aux numéros gagnants, aux dixièmes, qui transforment le prix en une poussière d'or, dont toute une coterie a quelques pépites, ne serait-il pas moral de mettre aussi en relief les ruines, folies, désunions, suicides suscités par les espérances démesurées de la Roue?

Voyez la lamentable aventure de Charles Prunier, le porteur de la gare du Nord, gagnant, prétendait-il, du Sweepstake : un million! Ce Prunier ne serait-il pas plutôt un poirier? Jamais gagnant ne fut plus sympathique à vue de nez, c'est-à-dire à vue de photographies dans les journaux. Ce gagne-petit a une bonne grosse figure sous sa casquette, des moustaches à la gauloise. Il est père de six enfants. Interviewé, au milieu des valises, des sacs et des couvertures de voyage, il a répondu avec bon sens : « Ce que je ferai du million? Je me retirerai à la campagne avec ma famille. J'aurai une petite maison, un jardin, des poules, des rosiers, des fraisiers. Ce petit monde s'élèvera dans la joie et la lumière. » Une idylle, quoi!

Hélas! l'idylle maintenant est un drame. Après le rêve, le cauchemar! Depuis des jours et des jours, la famille Prunier attend, anxieuse, le retour du père. Et les hypothèses vont leur train! « N'a-t-il pas été victime d'un mirage? Qui l'a vu, ce fameux billet? D'abord il annonce qu'il en était seul le propriétaire; puis c'était avec un ami qu'il l'aurait acquis. L'a-t-il cédé à quelqu'un, et avec l'argent s'est-il enfui avec une créature? Effrayé des conséquences de sa vantardise, s'est-il suicidé? »

Il est facile d'imaginer le désespoir de ces pauvres gens, passant de l'espérance aux investigations de la police. Et on ne peut pas s'empêcher de se rappeler toute la série de mabouleries suscitées par ces sacs d'or, qui tombent sur de pauvres cervelles fêlées. Celui-là achète des châteaux, des autos, écrase des enfants sur son chemin. Celui-ci vient à Paris et ne veut plus réintégrer le domicile conjugal. Sans compter les faussaires qui grattent un chiffre, maquillent un billet, s'en vont au ministère des Finances avec un sac pour emporter le magot et en sortent avec des menottes. Et il y a les facétieux! Il y a les sournois.

La Loterie? Une machine à démoraliser!

Les reliques du « Britannia »

Les Anglais sont à la fois pratiques et sentimentaux, traditionnels et commerciaux. Ainsi le roi d'Angleterre a décrété la noyade du *Britannia*, le yacht favori de son père. C'est un acte de piété. Il ne convient pas que ce bateau pourrisse quelque part, abandonné. Il ne faut pas non plus qu'il passe entre des mains vulgaires. Qu'on l'envoie au fond de l'eau! Le geste sera théâtral, symbolique.

Oui! Mais avant la noyade, un petit lever de rideau : les enchères. On vend aux amateurs l'équipement, les accessoires. De la moindre esquille on fait une relique dorée. Ainsi le pavillon du *Britannia* a été acheté par le tenancier d'une auberge du comté de Kent. La Reine a acquis la cloche qui sonnait les repas du Roi. La plus grosse enchère fut lancée par un ancien membre du Parlement, M. Hales. Pour 22,500 francs il a eu le petit canot automobile du bord. Un simple coussin atteignit 90 francs aux enchères. Bref, la vente donna 740,000 francs.

Maintenant dépouillé de tous ses accessoires, de ses pavois prestigieux, le *Britannia* n'est plus qu'une pauvre carcasse. Lui, qui était salué par des salves et voyait se presser à son bord les uniformes les plus dorés, on va l'immerger presque clandestinement, comme une épave honteuse et gênante. D'une chose qui a cessé de plaire on dit communément : « C'est un vieux bateau! » Du beau bateau de course du roi d'Angleterre, il ne restera rien que quelques frissons sur l'eau quand il coulera, et, chez d'innombrables collectionneurs, des reliques qui se multiplieront. Car rien n'est aisé comme d'affirmer :

— Ce coussin sur lequel vous êtes assises, chère madame, il a déjà calé la reine d'Angleterre; cette cloche indifférente qui annonce le déjeuner, eh bien, c'est celle du *Britannia*.

— Oui, mais on disait que la veuve du roi se l'était réservée!

— Que vous êtes godiche! Celle de la reine est fautive. Tandis que la mienne, c'est la vraie, celle qui annonça tant de fois la victoire du *Britannia* dans les régates!

Tour de France

Juillet nous le ramène, fatidique et bien organisé. Trop bien organisé, soupirent les sportifs de l'époque héroïque. Cette époque où des pédaleurs inconnus s'enfonçaient tout seuls dans l'obscurité de la nuit pour couvrir, sur des routes semées de silex et d'embûches, une étape de 500 kilomètres. Aujourd'hui, l'itinéraire est « balisé »; des gendarmes à motocyclette précèdent le peloton; si l'asphalte est troué de nids de poule, on neutralise la course : bref, les « tours-de-France » sont à ce point gâtés par le confort qu'on s'attend à ce qu'ils déposent, à leur tour, entre les mains du directeur de la course, un cahier de revendications qui stipulerait, par exemple, que les cols alpestres seront franchis en chaise à porteurs et que la descente du Tourmalet sera l'occasion d'une démonstration de planeurs.

Le Tour de France, vu de Belgique, déclenche, cette année, un enthousiasme mitigé. Où sont les foules avides d'écouter à la T. S. F. ou de lire sur la feuille rose les derniers succès de Romain Maes? L'on a beau nous dire que les Belges présentent, en 1936, une équipe homogène et dont le moral est gonflé à bloc, pour reprendre une expression tout à fait idoine : le public boude. C'est que le public veut du drame. L'intérêt sportif d'une épreuve comme celle-là se mesure à la violence des émotions qui viendront assaillir le spectateur dans son fauteuil. Or, l'an dernier, nous nagions en plein dans le drame, voire dans le mélodrame. Un petit coureur flamand, dont personne n'avait jamais entendu parler, se piquait de tenir la dragée haute aux champions les plus authentiques. On se confiait, sur le compte du « maillot jaune », de touchantes anecdotes : il était l'aîné de quatorze enfants, il besognait du pédalier pour aider sa vieille maman. La « moeder Maes » fut populaire, bien plus que la « madame mère » d'une quelconque Miss Egypte.

C'est tout cela qui fit le succès du Tour de France 1935 : tous ces détails puérils et jolis. Cette année, nos coureurs ont pris le départ avec la calme assurance de touristes munis d'un carnet de l'Agence Coock. Ils ont l'air assurés du triomphe final. Peut-être bien qu'ils seront battus. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le public ne vibre plus comme aux temps où le nerveux Romain Maes portait, sur ses épaules de gosse mal-fichu, le maillot jaune et les espoirs de la Belgique sportive.

Le fort en thème

Au Concours général des lycées de France (et l'on s'étonne que le Gouvernement du Front populaire n'interdise pas ces joutes où l'égalitarisme ne trouve pas son compte), un garçon de seize ans, qui porte le nom d'une ville espagnole, a décroché le prix de composition française et le prix de latin. Le fort en thème, dans toute sa splendeur. Le Président de la République l'a convié sur l'estrade, au son des cuivres; et deux huissiers vigoureux ont poussé devant le lauréat une pile de bouquins plus haute que lui. On connaissait déjà l'embarras du quidam qui a gagné un éléphant à la loterie. M. Pamplune n'est pas moins encombré par sa récompense. Les Grecs avaient du bon, qui se contentaient d'orner le front du vainqueur d'Olympie d'un rameau vert.

La période des examens ramène la querelle du fort en thème et de son contraire : le cancre. Comme des littérateurs arrivés ont mis à la mode le snobisme de la cancrophilie (« Moi, quand j'usais mes culottes sur les bancs du collège, je n'ai jamais réussi à décrocher une mention honorable en composition française »), il est généralement admis que des succès scolaires sont une fâcheuse préparation à la vie. A la vie d'aujourd'hui, surtout, laquelle nécessiterait, paraît-il, des instincts de carnassier et des muscles de boxeur plutôt que des diplômes sur un mur et des médailles sur un coussinet.

« En littérature comme en art, comme partout », disait à peu près Barrès, « il n'est point indifférent de n'être pas un imbécile. » J'applaudis des deux mains. Certes, un premier prix au Concours général n'est pas nécessairement une traite tirée sur l'avenir. Mais il n'est que de consulter la liste des lauréats pour se convaincre de la valeur — en tant que pierre de touche — de cette première confrontation des intelligences et des volontés.

Car, on l'oublie trop souvent, le résultat d'un examen ne dépend pas seulement de la somme des connaissances : il y entre des éléments — des qualités — d'énergie, d'application, de fidélité au devoir quotidien. Les cancre sont, neuf fois sur dix,

des invertébrés. Tandis que le fort en thème est aussi celui-là qui quitte le lit douillet pour la douche froide, au premier appel de son réveille-matin.

Fraudes

Il en est tant et de si diverses qu'on a cru devoir en faire le sujet d'un document sur notre époque. Et c'est Maurice Bedel qui a été chargé de faire le recensement des mille et une malhonnêtetés dont le consommateur est la victime quotidienne (chez Denoël et Steele, série « Le Document »).

Quotidienne et bonasse. Si les commerçants malhonnêtes sont nombreux, les gogos sont légion.

— C'est l'habitude! dit la ménagère à qui l'on vend de la rate pour du foie.

— C'est l'habitude! dit le garçon coiffeur qui vous porte en compte la friction que vous avez refusée.

Et la loi sur la répression des fraudes? Elle témoigne surtout de l'ingéniosité dépensée par certains commerçants pour arroser en dépit de la surveillance le lait ou le vin, additionner d'amidon ou de poudre de cacahuètes, quand ce n'est pas de sulfate de cuivre, les aliments dégustés par le cochon de payant.

En France, où M. Vandervelde ne fait pas les lois, on savoure encore le petit verre de fine et des alcools bon teint. Seulement ne vous faites pas trop d'illusions. Il paraîtrait que, bon an mal an, des millions de litres d'extrait de pompe à essence passent dans les estomacs français sous le nom de rhum, de kirsch ou de genièvre fantaisie.

Enfin, sur le beurre, le saucisson, les confitures on peut apprendre quelques histoires capables de dégoûter le moins délicat des Gargantuas.

Le système D est à l'usage des vendeurs de terrains et des fausses agences touristiques : pour attrape-nigauds on ne fait pas mieux. Il y a aussi les rebouteux qui dénouent les nerfs de l'estomac et sortent les hoquets rentrés. Mais encore une fois la force et la réputation de ceux-là est faite d'une certaine foi dans l'art de tromper et non des guérisons opérées.

Parmi les fraudeurs vivant « en honnête et douce France », comme disait Ronsard, Maurice Bedel range les bonshommes qui pérorent sur les tréteaux pour faire fructifier la campagne électorale. Ils parlent de mettre quelques balles dans la peau des « profiteurs », ils promettent au patron du bistro de faire réduire les taxes sur les boissons, aux petits propriétaires la ruine des « banksters », aux ouvriers le nivellement, et tout cela au nom de la laïcité ou de la propreté ou de la démocratie...

Et encore une fois, c'est l'idiot d'électeur qui ne s'aperçoit pas qu'il y a un irréductible malentendu entre l'expression verbale du candidat et son for intérieur et un monsieur qui veut entrer dans le fromage pour en manger, le plus possible, à lui tout seul...

Et d'autres...

Parlant de fraudeurs, Maurice Bedel eût pu tout aussi bien citer ceux-là dont l'ingéniosité trompe jusqu'à la critique qui est censée protéger le lecteur contre l'écrivain malhonnête. Nous savons tous que X... s'y entend à merveille pour habiller des recherches du voisin l'œuvre qu'il signe de son nom. Le jeu d'écritures devient jeu de tromperie : il n'est que de savoir « démarquer », comme disent les journalistes, pour fournir une copie qui ne peut être prise en flagrant délit de plagiat. Tel auteur fréquente les encyclopédies et en tire avec quelque art de l'« étoffage » un article, sinon un volume impressionnant. Tel autre a sollicité de pouvoir consulter un manuscrit sur lequel

un jeune et pauvre savant travaillait depuis dix ans et l'a utilisé pour publier, peu après, un livre sur le même sujet. Comme il jouit d'un prestige... extra-littéraire, il a trouvé chez un éditeur du crédit, et des louanges auprès de la critique avertie du scandale et de la fraude, mais trop lâche pour faire son service de répression.

Et l'on pourrait aussi parler de fraudes d'éditeurs. On admet que presque tous trompent les écrivains en sous-estimant pour eux le tirage de leurs livres, et les lecteurs en surestimant celui-ci.

Les bandes « vient de paraître », les réclames éhontées sur des titres équivoques sont autant de malhonnêtetés à propos desquelles, tout comme la ménagère, chacun dit, résigné : « C'est l'habitude! » Il n'y a pas que des fraudes matérielles et alimentaires, il y a toutes ces fraudes spirituelles et littéraires. Ce sont les pires et celles qui nous excusent le moins d'accepter le rôle de « gogos ».

Bagnes d'enfants

Un livre vient de paraître (*Maisons de supplices*) qui n'est que la gerbe nouée — horrible gerbe! — d'une suite d'articles publiés, au fil des enquêtes, dans un grand quotidien. L'auteur, Alexis Danan, s'interdit d'ajouter le langage de la passion, l'éloquence à qui il faut tordre le cou, la rhétorique du moraliste indigné à la froide et nue et terrible leçon des documents et témoignages.

Documents et témoignages d'où il résulte que, sur la terre de France, en ce XX^e siècle que nous appelons volontiers le siècle des lumières, des enfants, des enfants dont le seul crime est d'avoir été procréés par des parents indignes et abandonnés par ceux qui auraient dû les réchauffer de leur tendresse, des petiots de six ans, des fillettes graciles sont torturés dans des maisons des morts, sous le patronage de l'Etat.

Qu'un ivrogne après boire, qu'une mégère mal apprivoisée et qui n'a pas fini de cuver son vin bleu décrochent la lanière de cuir pour cingler les jambes et les épaules du même rachitique, notre cœur se soulève, mais notre raison comprend que la bestialité des mœurs engendre la monstruosité des sévices. Ce que nous refusons d'admettre, c'est que le gouvernement d'un pays civilisé confie un mandat de rééducation à de sinistres gardes-chiourmes qui semblent se réjouir, comme de la chanson la plus douce, des cris et pleurs d'un enfant torturé.

Le crime contre l'enfance est, de tous, le plus détestable. Il y a, dans l'Evangile, certaine histoire de meule de moulin au cou, bien capable de faire frissonner ceux qui s'attaquent à l'innocence des *parvuli* que Jésus aimait tant.

En Belgique, heureusement, — et c'est la conclusion très réconfortante du reportage courageux d'Alexis Danan, — nous sommes très en avance sur le chapitre de la rééducation des jeunes délinquants et en matière d'assistance sociale aux enfants moralement abandonnés. Nos colonies passent, à bon droit, pour des modèles. Une pédagogie neuve complète les leçons de l'expérience humaine, chaudement humaine. Et ce n'est pas chez nous, Dieu merci! que la rubrique des faits divers s'encombre, chaque jour, du martyre d'un pauvre gosse livré sans défense aux instincts déchaînés d'un parâtre fouettard ou d'une virago sans entrailles.

Banques Syndicats Encycliques⁽¹⁾

A ceux qui nous demandent ce que c'est qu'une corporation nous répondons :

Qu'elle est économiquement l'organe régulateur des marchés, l'autorité qui adapte la production aux besoins constatés, et la juridiction de la loyauté du métier.

Socialement, qu'elle est l'instrument de sécurité des éléments humains, facteurs de la production, la sauvegarde de la main-d'œuvre nationale et l'institution tutélaire veillant à l'adaptation professionnelle de l'homme.

Politiquement, qu'elle est la représentation de la profession près du pouvoir.

Quand nous considérons une usine du type sociétaire en marche, nous voyons fort bien les éléments qui concourent à cette élaboration successive et parcellaire qui aboutit à la naissance du produit et à son écoulement.

Nous voyons l'entrepreneur qui conçoit, établit son prix de revient, fixe les conditions de la qualité et observe les courants du marché; nous voyons les démarcheurs qui vont solliciter la clientèle; nous voyons l'ingénieur veillant sur l'âme des machines ou s'appliquant à les améliorer, nous voyons le chimiste poursuivant obscurément ses analyses; nous voyons les ouvriers, les manœuvres et les emballeurs.

Mais il y a quelqu'un que nous ne voyons pas : c'est l'apporteur du capital. Il n'est rien dans la fabrication du produit, ni le cerveau qui entreprend ou dirige, ni l'imagination qui conçoit, ni la main qui travaille. Il n'a aucun mérite à sa propre prospérité; ce sont les autres qui le lui ont faite; il ne court aucun risque personnel, celui de perdre son emploi ou de se broyer la main; il ne court que le risque de perdre son argent.

La valeur du capital n'est pas niée pour nous. Il est l'assise du premier établissement, la raison du roulement et la réserve de reconstitution. Il n'en est pas moins, dans la production un élément inerte et quantitatif, dont l'usage doit s'estimer, mais exactement selon le mérite qu'il offre dans la hiérarchie des services.

Et cependant! voyez la place qu'occupe le capitaliste dans la société libérale. Il est devenu le maître d'une grande partie de l'industrie. Les conseils d'administration sont presque toujours des conseils de capitalistes qui exercent leur tutelle sur la direction des affaires. L'objet social finit par être perdu de vue; il n'est plus question de proportionner la production à la capacité des marchés; il est surtout question d'accroître les moyens de production grâce au crédit et aux émissions, d'éliminer la concurrence après l'avoir exaltée, et de faire traduire dans une cote de bourse des espérances fictives.

Ces choses se sont faites par les capitalistes eux-mêmes, commanditaires de l'industrie. Elle se sont surtout faites par les industriels de l'argent, les banquiers, lesquels, petit à petit, par l'accumulation des dépôts et des bénéfices professionnels, ont disposé de la vie ou de la mort de l'industrie.

L'activité économique ne dépend plus de l'émulation des

(1) Conférence faite à la séance de fondation de l'Institut d'Etudes corporatives « La Tour du Pin ».

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

Collège de Melle

LEZ-GAND

SOUS LA DIRECTION DES PP. JOSÉPHITES

Section préparatoire Humanités anciennes

SECTIONS FRANÇAISE ET FLAMANDE

ECOLE SPÉCIALE de COMMERCE et d'INDUSTRIE

SECTION SCIENTIFIQUE



Installations modernes de premier ordre : 350 chambres avec eau courante, électricité, chauffage central. Chambres communes pour frères. Soins matériels et sanitaires confiés aux religieuses. Les élèves, admis dès l'âge de 8 ans, sont groupés en trois collèges distincts et indépendants. — Vie au grand air. — Terrains de jeux et de sports. Bassin de natation. Conditions hygiéniques excellentes.

Demandez prospectus et conditions.

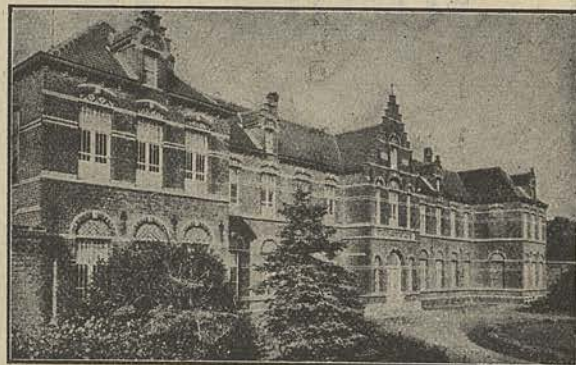
ON N'ADMET QUE DES INTERNES

Institut des Frères Alexiens

GRIMBERGEN

lez-BRUXELLES

(A deux kilomètres de l'Exposition)



Traitement d'hommes atteints de maladies nerveuses ou mentales (neurasthénie, surmenage, phobie) et pouvant eux-mêmes supporter les frais de pension.

SECTION FERMÉE et SECTION OUVERTE

Renseignements donnés à l'Institut, tous les jours, de 9 à 11 et de 2 à 5 heures.

Téléphone : Bruxelles 26.39.53.

Institut de la Sainte-Famille

Helmet — Bruxelles 3

Trams 93-94-56

INTERNAT — EXTERNAT

Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes. — Ménage Sainte-Marthe.

THIELT (Flandre Occidentale)

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT

Jardin d'enfants. — Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes. — Ecole normale primaire. — Ecole normale moyenne.

BRUXELLES

5, rue Guimard, Quartier-Léopold

DEMI-PENSION

EXTERNAT

Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Section spéciale pour petits garçons de six à huit ans. — Jardin d'enfants.

BERCHEM-ANVERS

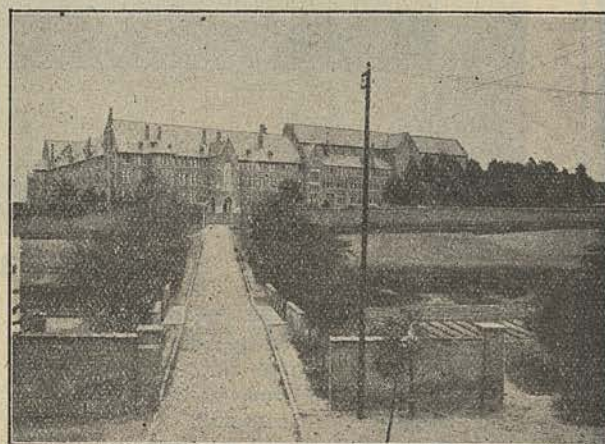
95, rue Jan Moorkens

(Trams 7 ou 5)

Jardin d'enfants. — Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes. — Section spéciale (1^{re} et 2^{me} année primaire), pour petits garçons. — Internat. — Demi-pension. — Externat.

HEVERLE (Louvain)

Institut du Sacré-Cœur



Ecoles normales : Moyenne, primaire, gardienne, professionnelle, agricole avec sections préparatoires.

Sections : professionnelle, commerciale, ménagère, ménagère-agricole et primaire.

Ces sections sont agréées par l'Etat. **Humanités complètes.**

De grandes facilités sont offertes aux élèves wallonnes pour apprendre la langue flamande.

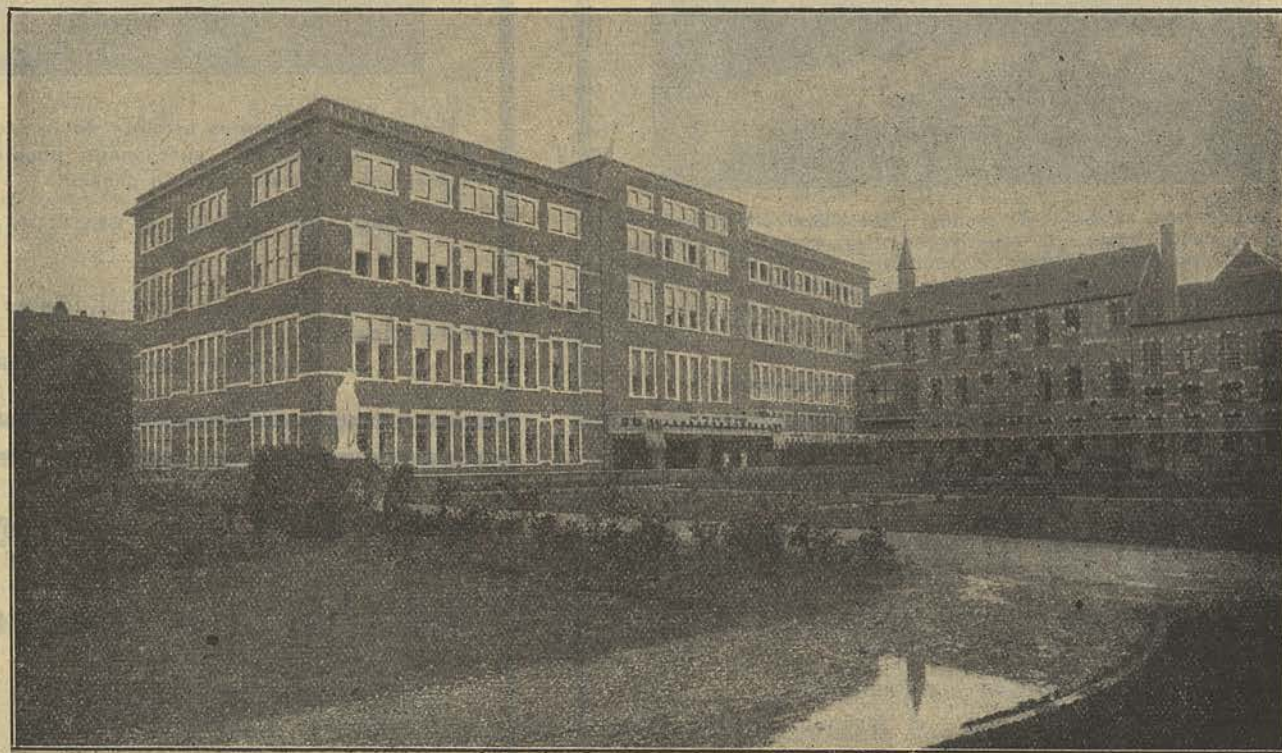
L'enseignement est donné par des Religieuses diplômées de l'Université, des Régentes et des Institutrices.

Réductions importantes pour les familles nombreuses et pour les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 11 ans.

Enseignement à tous les degrés!
Unité de formation dès le bas âge!
Préparation soignée à diverses carrières!
Echange d'élèves entre la Flandre et la Wallonie!

Sœurs de la Charité de J.-M. de Gand

(Maison-mère, rue des Meuniers, 50)



Administration Centrale.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Classes Gardiennes, Primaires et Moyennes

PENSIONNATS ET EXTERNATS :

Auderghem, avenue Eglise-Saint-Julien.
Courtrai, Institut Notre-Dame-des-Anges (Fort).
Eecloo, Notre-Dame-aux-Epines.
Dilbeek, rue Kaudenard.
Gand, St-Bavo, rue du Séminaire.
Ixelles, rue du Parnasse, 23.
Saint-Ghislain, place des Combattants.

PENSIONNATS :

Beirlegem (lez-Munckzwalm).
Bruges, rue Sainte-Claire.
Meisele (lez-Anvers).
Quatrecht (lez-Gand).
Saffelaere (lez-Gand).
Saint-Genois (par Helchin).
Velm (Limbourg).

Les cours moyens comportent un cours d'éducation familiale.

A Eecloo : Section Saint-Paul : Oxford School leaving Certificat et autres cours au choix.

EN ANGLETERRE :

Andell : Clifton Drives (Lytham St-Annes) Lancs. Pensionnaires de vacances. Séjour à la mer.
Northam : Lakenham (Devon). Pensionnaires toute l'année et Dames à la saison. Au bord de la mer.
Letchworth : St-Francis College (Garden-City près de Londres).
Hollymount : Tottington near Bury (Lancs).

NOTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Institut Supérieur de Commerce - Anvers
Internat et Externat. Courte rue Neuve, 37

Etudes Universitaires pour jeunes filles
sans courir les dangers et les frais.

Diplômes de l'Etat

Candidat et Licencié en sciences commerciales,
consulaires, financières, maritimes

CONDITIONS D'ADMISSION

Certificat d'humanités anciennes et modernes. Les jeunes filles ayant terminé leurs études moyennes peuvent être admises en 3^e Moderne (annexée à l'Institut)

Ouvre le chemin à de magnifiques carrières!



Façade de l'Institut Supérieur de Commerce à Anvers.

NOTRE ENSEIGNEMENT NORMAL

Gardien, primaire, moyen à **Eecloo**, **Notre-Dame-aux-Épines**.
Professionnel : **Institut Sainte-Claire**, rue Sècheval, **Verviers**

NOS HUMANITÉS

Anciennes :

Eecloo, Notre-Dame-aux-Épines.

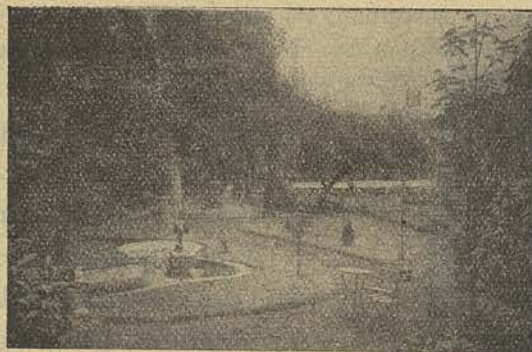
Anciennes et Modernes :

Gand, St-Bavo, rue du Séminaire.

Ixelles : Institut du Parnasse, rues du Parnasse et du Trône.

Modernes : 3^e, 2^e, 1^{re}

Anvers, Courte rue Neuve, 37.



Jardin de l'Institut du Parnasse, Ixelles.

NOTRE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Ecoles Professionnelles : lingerie, coupe, confection, modes, ménage, commerce.

Eecloo, Notre-Dame-aux-Épines. — **Saint-Ghislain**, place des Combattants.

Quatrecht, Institut Saint-Louis. — **Verviers**, rue Sècheval.

Ecole Agricole : **Saffelaere** « Spes Nostra ».

Ecoles Infirmières : **Anvers** (rue Saint-Vincent), **Uccle**, **Gand**, **Lovenjoul**.

Louvain (annexée à l'Université). — **Venray** (Limbourg hollandais), **Noordwijk** (Hollande).

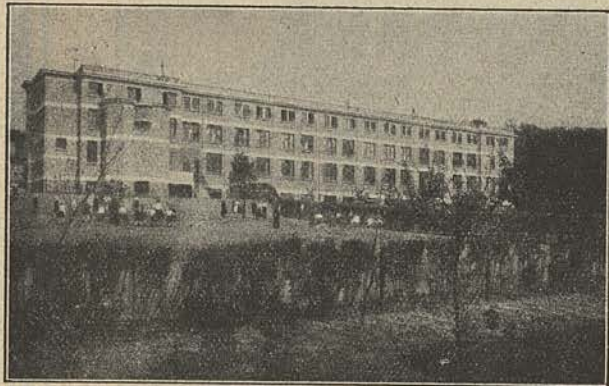
Prospectus sur demande

INSTITUTS SPÉCIAUX pour Sourdes, Aveugles, Débiles physiques, Débiles mentales

Institut des Religieuses Servites de Marie

Avenue d'Hougoumont, UCCLÉ lez-Bruxelles

Téléphone : 44.94.07



SITUATION EXCEPTIONNELLE — INSTALLATION
MODERNE — NOURRITURE SOIGNÉE
EXTERNAT — DEMI-PENSIONNAT — INTERNAT

Programme officiel.

Maîtresses diplômées

Sections : Froebélienne - Préparatoire

Moyenne - Supérieure.

COURS SPÉCIAUX

SŒURS

DE

l'Immaculée Conception

(Apostolines)

1. BERCHEM - lez - AUDENARDE

2. OOSTERZEELE - lez - GAND

INTERNAT - DEMI-PENSIONNAT

Programme officiel d'études
moyennes et primaires

Cours de Coupe

Commerce

Eco'e Ménagère

Sténo- et Dactylographie

ARTS



Vous devez essayer les Huiles Multi-Sol-Gulflube :



- 1 Votre kilométrage augmentera de 20 à 25 %.
- 2 Plus de dépôts grâce à leur haute résistance à l'oxydation.
- 3 Elles produisent peu de calamine : d'où mouvement libre pour les segments et soupapes et pas de dépenses de décalaminage.
- 4 Elles résistent aux plus fortes chaleurs de l'été.
- 5 Vous démarrerez facilement en toutes saisons.
- 6 Les coussinets de votre voiture ne seront pas attaqués.
- 7 Meilleur graissage quelle que soit la marque de votre voiture.
- 8 Film d'huile très résistant.
- 9 Elles conservent une grande fluidité en hiver.
- 10 Elles sont raffinées par solvants sélectifs.
- 11 Nos huiles se vendent en gros et au détail.

VOUS LES ACHÈTEREZ PARTOUT EN BELGIQUE, SOUS LA GARANTIE DU DISQUE ORANGE

S. A. DES HUILES SPIDOLEINE

Toutes les huiles pour l'automobile. l'aviation et l'industrie

24, MEIR, ANVERS

intelligences et de la répartition du travail, elle dépend d'hommes, de quelques hommes qui tiennent l'argent. Je ne songe pas ici à insister sur les aberrations et les déviations du crédit, pas plus que sur les impulsions arbitraires données par les banques au cours des valeurs. La connaissance à peu près exclusive qu'elles ont des courants économiques, l'appui qu'elles trouvent dans une nombreuse presse, leur influence sur les courtiers de Bourse dont elles font « des teneurs de marché », ou dont elles règlent à leur guise le crédit, ou qu'elles tiennent prisonniers par des participations à leurs syndicats, suffisent à faire la preuve de leur puissance dans le domaine des investissements mobiliers.

Bornons-nous à constater un fait. Les banques, mues par des nécessités ou des ambitions sur lesquelles il est vain d'épiloguer, ont poussé à l'extrême tous les moyens d'accroître la production en diminuant les frais de production. Rationalisation, fusions et concentrations des entreprises ont été poursuivies avec intrépidité, et suivant un rythme extraordinairement rapide qui a abouti à ceci : que la moitié de l'épargne publique et des réserves de la nation sont actuellement à la merci de la bonne ou de la mauvaise fortune de quelques grandes fermes d'exploitation. Et non pas seulement l'épargne investie, mais l'épargne volante, à vue ou à retrait prochain, et dont une panique, un accident, une folie peut soudain rendre le remboursement impossible.

Pour préciser davantage la situation, je rappellerai que deux grandes banques belges, après avoir absorbé beaucoup d'autres banques, et fondé des comptoirs de drainage dans toutes les bourgades du pays, disposent aujourd'hui souverainement de presque toute l'industrie charbonnière, des deux tiers de l'industrie du cuivre, de presque toutes les entreprises coloniales, de la moitié de l'industrie électrique et de l'industrie chimique, de presque toutes les sociétés maritimes belges, sans oublier les magasins à rayons multiples, ni d'innombrables participations dans toutes les autres branches de l'industrie.

* * *

Il n'est pas toujours exact de dire que les hommes qui dirigent ces entreprises gigantesques sont sans contact avec le mécanisme productif, ou ignorants de ses besoins ou de ses défaillances. Plusieurs d'entre eux ont dirigé des usines; et ils ne sont pas des manieurs d'argent dans le sens absolu de l'expression.

Mais l'accumulation des tâches, leur participation à dix, quinze, vingt ou parfois cinquante conseils d'administration, sans compter la direction du holding lui-même, les ont peu à peu arrachés à cette vue du devoir social dont l'importance augmente cependant avec l'extension des privilèges de la fortune, et ils finissent de bonne foi par confondre l'intérêt du pays avec l'intérêt de leur vaste entreprise. Or, s'ils parviennent à tenir en haleine avec plus ou moins de bonheur ces usines, ces mines et ces exploitations dont ils ont la charge, il n'est pas douteux que la conduite de cette prospérité particulière a causé économiquement et socialement des méfaits incalculables.

Economiquement, hypnotisées qu'elles étaient par ce faux postulat que c'est la production qui crée le besoin, les banques ont poursuivi une politique d'investissement illimité sans rapport avec la fermeture progressive des marchés, et sans souci de l'équipement des pays neufs. D'où gaspillage énorme de capitaux.

Socialement, elles ont ajouté au chômage provoqué par la perte des débouchés, le chômage que l'on a appelé technologique.

Mais tout considéré, c'est beaucoup moins le personnel ouvrier — protégé par une puissante législation sociale — qui s'est trouvé atteint par les conceptions économiques des banques que toute cette population moyenne et intellectuelle qui trou-

vait, dans le morcellement du commerce et de l'industrie, les sources de son activité et de sa sécurité. Qu'ils aient dû renoncer à l'indépendance par suite d'une concurrence impossible, ou qu'ils aient été placés sous la tutelle du holding, les petits chefs d'industrie, les directeurs et plumitifs d'usine, les ingénieurs, les détaillants du commerce ont été ou « fonctionnarisés » ou prolétarisés.

Et tout en admettant que cette situation n'a pas été toujours délibérément voulue, qu'on ne se défend sur les marchés internationaux que par la puissance, et que les charges sociales imposées par le train dépensier des démocraties ont poussé irrésistiblement à ces mesures de concentration ou de rationalisation, nous n'en sommes pas moins placés devant une situation d'une gravité exceptionnelle qui donne à la question sociale une extension imprévue. Les dernières grèves en France et en Belgique en ont fourni l'impressionnant témoignage, et pour la première fois peut-être dans l'histoire économique, nous avons vu faire cause commune avec les ouvriers, les artisans, les employés et les petits commerçants.

* * *

Les dangers de cette situation ont été aperçus et dénoncés par la plus haute autorité morale du monde, et l'on peut se demander quelles réflexions a pu suggérer à certains banquiers qui s'en disent les fils obéissants, la lecture de ce document remarquable qu'est l'encyclique *Quadragesimo anno*.

« Ce qui à notre époque, frappe tout d'abord le regard, dit le Pape, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

» Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer.

» Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites : ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts... qui sont les moins gênés par les scrupules de conscience...

» La libre concurrence s'est détruite elle-même, poursuit le Pape, à la liberté du marché a succédé une dictature économique... Toute la vie économique en est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique : telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir : lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et est devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt.

Arrêtons-nous un instant à ce verdict plein de vigueur. Nous y retrouvons une synthèse qui nous est familière et, en quelque sorte, une définition du pouvoir.

Le Pape ne pouvait en dire davantage, mais il est du devoir de tout esprit attentif d'apporter à une pensée naturellement circonspecte le complément que les faits eux-mêmes se sont chargés de lui fournir. Car enfin, le problème ainsi posé nous oblige à rechercher quelles sont les conditions politiques qui

amènent le pouvoir à subir cet esclavage et quelles sont celles qui lui permettent de s'en affranchir. Chaque jour, Messieurs, apporte sa réponse à cette recherche, et cette réponse presque tous ici, vous la connaissez.

Le pouvoir démocratique a été par essence ce pouvoir servile, parce que l'Etat, partagé entre des dizaines d'hommes irresponsables portés au pouvoir suprême, c'est-à-dire au privilège législatif, les uns par l'éloquence et le dévouement, les autres et la plupart par l'intrigue et l'enchère démagogique, a été à l'image ou de leur faiblesse — faiblesse incluse dans la traite que le suffrage universel a tirée sur eux — ou de leur corruption, lorsqu'ils avaient des ambitions de vie facile et fastueuse. Ce pouvoir dispersé et incapable d'imposer à la nation les rigueurs et les élans que le bien commun exige ne peut, par fonction et par destination, être ce gouvernement d'en haut, ce souverain et suprême arbitre, cette autorité impartiale et juste que le Pape identifie avec le pouvoir lui-même.

Ainsi la parole pontificale, sans l'épuiser, pose la question du pouvoir et indique en termes parfaits ce que doit être cette clef de voûte de l'édifice social, sans laquelle aucun régime ne pourrait tenir, pas plus d'ailleurs le régime corporatif que le régime libéral. De là, Messieurs, à dire que pour être arbitre, le pouvoir doit être unique et indépendant; que pour être incorruptible, il doit être, de par sa fonction même, assuré de la richesse et de l'hérédité, en un mot qu'il doit être royal, il n'y a qu'un pas à franchir.

Que le Parlement belge, et les gouvernements qui en ont été l'émanation, aient mérité ces qualifications que le Pape inflige au pouvoir défaillant, il faut bien en convenir. Ils ont laissé à la puissance financière tous les attributs qui devaient lui assurer son règne, ils ont mis à son service l'épargne publique, ils ont fait sur ses conseils ou sa pression, inflation et dévaluation, et c'est souvent à elle qu'ils ont demandé ministres, guérisseurs, et éminences que l'on dit grises.

* * *

Mais un pouvoir affranchi n'est pas la seule condition que le Pape assigne au rétablissement des valeurs sociales ébranlées par les monopoles bancaires.

« Il est absolument nécessaire, dit-il, de replacer la vie économique sous la loi d'un principe directeur juste et efficace. La dictature économique qui a succédé aujourd'hui à la libre concurrence ne saurait assurément remplir cette fonction... C'est à des principes supérieurs de justice et de charité sociales qu'il faut demander de gouverner. La justice sociale doit donc complètement pénétrer les institutions mêmes et la vie tout entière des peuples; son efficacité vraiment opérante doit surtout se manifester par la création d'un ordre juridique et social qui informe en quelque sorte toute la vie économique. »

Or, cet ordre juridique et social nouveau que le Pape appelle de ses vœux, c'est le régime corporatif, c'est le régime corporatif dans toute son intégrité et tel que nos cercles l'exposent depuis plusieurs années, conformément à l'enseignement de La Tour du Pin et des maîtres de la contre-révolution : c'est-à-dire des corps juridiques indépendants, doués d'un seul patrimoine, fédérant les syndicats patronaux et les syndicats de salariés, exerçant la tutelle sur la production, pourvoyant à l'équilibre des tâches et supportant sur ses propres deniers les charges sociales que l'Etat assume aujourd'hui. Car c'est là, Messieurs, la pensée pontificale :

« Quant à la charité sociale, dit le Saint-Père, elle doit être l'âme de cet ordre que les pouvoirs publics doivent s'employer à

protéger et à étendre efficacement; tâche dont ils s'acquitteront plus facilement s'ils veulent bien se libérer des attributions qui ne sont pas de leur domaine propre... »

« Que l'autorité publique, dit-il ailleurs, abandonne aux groupements inférieurs le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort. Elle pourra dès lors assurer plus librement, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les assumer : diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient bien persuadés : plus sera réalisé l'ordre hiérarchique des groupements selon le principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociales, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques. »

Le Pape ne se détermine pas nettement en faveur de tel ou tel régime corporatif. Il les ramène à deux types : le type italien, qu'il ne nomme pas, mais qu'il est aisé de reconnaître; et le type spontané — celui qui permet aux syndicats de s'associer librement.

Du premier il trace l'esquisse en ces termes :

« Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession ou d'un même métier et, ainsi que de vrais et propres organes ou institutions d'Etat, dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun. Grèves et lock-out sont interdits; si les partis ne peuvent se mettre d'accord, c'est l'autorité qui intervient.

« Point n'est besoin de beaucoup de réflexion pour découvrir les avantages de l'institution, si sommairement que nous l'ayons décrite : collaboration pacifique des classes, éviction de l'action et des organisations socialistes, influence modératrice d'une magistrature spéciale. »

Je n'ai pas d'autorité pour interpréter une pensée qui n'a d'autre censure qu'elle-même, mais il me semble qu'à la lecture de ces pages de l'encyclique, le Pape trouve fort bon que le pouvoir entreprenne d'organiser lui-même la corporation, quitte à rendre à la liberté ses droits lorsque les nouveaux cadres sociaux se seront imposés aux habitudes de l'esprit.

Mais ce qui ressort très nettement de son exposé, c'est que la corporation est bien ce que nous n'avons cessé de dire qu'elle est : un véritable organisme de droit public, politique par conséquent, décentralisant la tutelle sociale et l'activité économique, ayant ses tâches propres relevant de l'ordre temporel, et par conséquent étrangère à toute action religieuse proprement dite. Car le Pape évite cette confusion qui n'a cessé de peser sur l'activité de ce parti catholique, enfant naturel des sélections démocratiques, et qui astreint les formations syndicales à emprunter les appellations des partis eux-mêmes : syndicats socialistes, syndicats chrétiens, syndicats libéraux. Ce qu'il demande à l'action catholique c'est uniquement d'imprégner les syndicalistes des scrupules et des leçons de charité qu'enseigne l'Eglise, afin d'y obéir dans leurs propres affaires et d'introduire dans les débats professionnels la bienveillance et la patience de l'esprit chrétien.

« Nous croyons, dit-il, en effet, que cet objectif (l'équilibre social) sera d'autant plus sûrement atteint, que plus large sera la contribution des compétences techniques, professionnelles et sociales et plus encore celle des principes catholiques de la part non pas de l'Action catholique, qui n'entend pas déployer une activité politique et sociale, mais de la part de ceux de nos fils que l'Action catholique aura parfaitement pénétrés de ces principes. »

La conception pontificale est donc bien claire. Elle postule

en quelque sorte l'unité corporative et la collaboration de tous les facteurs économiques au sein d'organisations identifiées par la spécialité professionnelle, animées d'un même esprit, et scellées par des devoirs communs. Elle est le contrepied de la conception syndicale enfantée par la démocratie, c'est-à-dire par un régime fondé sur la lutte des nombres et des appétits coalisés. Le Pape ne s'y est pas trompé :

« *La société reste plongée, dit-il, dans un état violent, parlant instable et chancelant (et telle est bien, Messieurs, la loi des scrutins), puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine...* »

« *On ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des « ordres » ou des « professions » qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent.* »

« *De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs.* »

* * *

Sans doute Pie XI rend un hommage éclatant à l'encyclique *Rerum Novarum* et à ces syndicats nombreux qui ont prémuni les travailleurs chrétiens contre la contagion socialiste, et leur ont permis de faire triompher dans un régime essentiellement libéral des revendications légitimes. Mais le Pape ne voit là qu'une étape vers une organisation sociale plus complète, et dont le bienfait éminent a été de donner aux salariés la conscience de leur valeur économique. L'encyclique *Quadragesimo anno* est une commémoration de la charte léonine : elle en est surtout un ajustement et une amplification.

« *Les besoins de notre époque, cit Pie XI, et les changements survenus dans la situation générale demandent une application plus exacte des enseignements de Léon XIII ou même exigent des compléments.* »

Ces ajustements, ces compléments, le Pape, après avoir rappelé la doctrine de l'Eglise en matière sociale et économique, et défini les obligations sociales qui s'attachent à la propriété, les ramène tous à l'organisation corporative. Car, Messieurs, et j'y insiste, si l'encyclique *Rerum Novarum* est la charte des Travailleurs, ainsi que l'appelle le Pape actuel, l'encyclique *Quadragesimo anno* est avant tout la charte du Corporatisme.

Mais en rapprochant les caractères, le climat et les conditions que le Pape assigne à l'organisation de la société en « ordres » et « corporations » aux caractères, climats et conditions du syndicalisme dans la société présente, il n'est pas possible d'échapper à ce sentiment qu'un syndicalisme qui prétend s'intégrer dans la société démocratique, qu'un syndicalisme dont les animateurs sont et se disent les défenseurs inflexibles de la loi majoritaire, est en contradiction brutale avec l'enseignement de l'encyclique. Vous n'ignorez pas, Messieurs, que les démocrates chrétiens affirment trouver dans le *Quadragesimo anno* une sorte de ratification de leurs conceptions sociales et de leurs doctrines politiques. Je ne crois pas qu'on puisse altérer avec plus de désinvolture une pensée si jalouse à paraître claire.

Les syndicats chrétiens ont beau affirmer leur adhésion à la collaboration des classes, c'est là une clause de style qui ne trompe personne. Elle trompe d'autant moins qu'elle emprunte elle-

même à cette notion de classe que le Pape flétrit et qu'il proclame incompatible avec l'organisation des ordres et des professions. Le corporatisme n'exclut pas la formation syndicale, mais le syndicat n'a de valeur vraiment corporative que dans la représentation des facteurs productifs au sein de la profession — travail manuel — travail intellectuel — entreprise — et dans la soumission aux disciplines, à la juridiction, aux arbitrages et à la fiscalité de la corporation.

Le syndicat chrétien, au contraire, groupe les hommes de la façon que le Pape condamne, c'est-à-dire d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail. L'assurance et la protection sociales sont conçues par lui de la façon que le Pape condamne, puisqu'il veut, comme le socialisme, en laisser la charge essentielle à l'Etat. Sans doute, le signe professionnel le désigne, mais son vocabulaire, ses moyens et ses méthodes sont ceux des confédérations socialistes. Des formules sont générales et rigides comme celles du socialisme — huit heures, quarante heures, congé payé, liberté syndicale. Loin de chercher cette « éviction des organisations et de l'action socialistes », où le Pape ne voit que des « avantages », il calque sur elles son action et son organisation; et il s'y associe afin de créer ce qu'on appelle le « front ouvrier ». Son génie essentiel enfin reste d'opposer les besoins d'une classe aux privilèges d'une autre, et il trouve l'élément principal de sa force soit dans une arme révolutionnaire : l'arrêt de l'activité économique par la grève; soit dans le privilège législatif que le suffrage universel lui ménage au sein des Chambres nationales.

Et ceci même, Messieurs, va me permettre de vous rendre sensible l'incompatibilité absolue qu'il y a entre une organisation corporative de la nation et la persistance du pouvoir démocratique. D'abord parce qu'il n'y a pas d'arbitrage possible pour un pouvoir qui doit s'appuyer pour gouverner sur la confiance de majorités dociles aux injonctions syndicales. L'arbitrage, comme le gouvernement lui-même, subira la loi des partis; il ne sera plus qu'une obéissance à la peur.

Ensuite, parce qu'il n'y a pas de discipline possible au sein de la corporation elle-même. En régime démocratique, les revendications syndicales sont régulièrement tentées de sortir du cadre de la profession pour trouver un appui dans la confédération unitaire, et par delà, dans le parti capable de faire pression sur le gouvernement.

Les exégètes du syndicalisme tentent bien, pour justifier leur fidélité à l'Encyclique, de mettre en valeur le rôle des commissions paritaires — qui à leurs yeux constituent une sorte de préfiguration de la corporation. Et la commission du port d'Anvers a été vantée par eux comme un type parfait de juridiction professionnelle, imposant sereinement sa loi à des parties soumises et disciplinées. On vient de voir ce que sont devenues cette soumission et cette discipline.

* * *

De ce qui précède, Messieurs, je conclus que l'activité des communautés corporatives est absolument illusoire en régime de démocratie et de suffrage universel; qu'à même et tout gratuitement les supposer viables, la fonction juridictionnelle du pouvoir, appelé à les départager, entre elles ou dans leurs éléments propres, ne pourra jamais s'exercer avec l'absolue liberté qu'une telle fonction requiert.

* * *

Mais le génie grégaire du syndicat démocratique n'est pas le seul écueil où se briserait une tentative d'organisation corpora-

tive dans les conjonctures politiques présentes; il est, à l'autre pôle de notre configuration sociale, dans la position actuelle du patronat.

Si le chef de l'entreprise moyenne ou familiale se trouve facilement en contact intime avec les besoins des salariés et accepte volontiers tous les sacrifices qu'impose le devoir social — combien avons-nous vu, ces derniers temps, de petites affaires s'essoufflant à équilibrer leur budget afin de ne pas jeter sur le pavé ses employés ou ses ouvriers! — cela est beaucoup moins vrai des sociétés de capitaux, qui n'ont pas de « patron », au sens magnifique du mot, mais des directeurs ou des fonctionnaires dont le mérite se mesure à la prospérité qu'ils assurent au capital.

D'autre part, dans la période dramatique que nous traversons il apparaît de plus en plus, sous l'action grandissante des monopoles, qu'une question sociale s'est posée dans des sphères où elle ne s'était jamais posée: celles de l'intelligence, du commandement et du négoce. Et cette vérité méconnue vient de s'éclairer soudain: c'est que le service du capital n'est pas une fin en soi, mais que ce qui importe avant tout — maintenant que la concurrence ne satisfait plus à l'essor économique, mais le compromet — c'est la répartition des tâches productrices, le maintien du plus grand nombre possible d'entreprises et la possession d'un « état » ou d'une activité pour tous les hommes qui n'ont point renié la vieille loi de la Genèse: tu travailleras.

Seule, la corporation, dans la combinaison heureuse qu'elle offre du sens social et de la fonction économique, est capable, par la police et la nationalisation du métier, par la fixation du juste prix, la défense du produit de qualité, la distribution harmonieuse des rôles, de réaliser ces fins, consubstantielles à la permanence des familles et à la continuité de l'Etat.

Mais pour y réussir, il importe en quelque sorte d'humaniser le patronat, de le personnaliser, de lui restituer des responsabilités propres. Et la première chose à faire pour atteindre ces objectifs est de frapper au cœur cette législation libérale qui a abandonné l'attribution des fonctions économiques aux sociétés de capitaux.

Une réforme du régime des sociétés doit tendre à rendre le capital serf de la production alors qu'actuellement il en est le maître. M. Georges Viance, dans son remarquable petit livre sur *La Restauration corporative de la nation française*, a formulé à ce sujet diverses suggestions qui méritent d'être reprises et étudiées, et que je ne vous soumets ici que pour vous donner une idée de la complexité et de l'ampleur des questions que le corporatisme pose.

« Nous distinguerons ici les sociétés de petite et moyenne importance et celles dont le fonctionnement déborde suffisamment le cadre des intérêts et des responsabilités particulières pour toucher à l'utilité publique; et nous indiquerons plus loin de quelle manière la limite peut être tracée dans la pratique.

» Les sociétés de capitaux de petite et moyenne importance doivent être transformées progressivement de manière à faire place à des sociétés de personnes. Les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée peuvent être remplacées, sans difficultés excessives, par des sociétés en nom collectif ou en commandite, c'est-à-dire par des sociétés dans lesquelles la propriété a pour support une ou plusieurs personnes physiques. Jusqu'à un certain point, la société en commandite peut subsister sous des formes voisines des formes actuelles. De cette manière, en effet, la responsabilité des dirigeants de la société se trouve totalement engagée dans les opérations faites par celle-ci. Il est difficile de prétendre que les conditions économiques actuelles rendent impossible le bon fonctionnement de l'industrie dans le cas où, seules, les sociétés de personnes subsistent. Il existe, en effet, de très nombreuses

sociétés de personnes, et même d'une très grande puissance, qui fonctionnent aussi bien, sinon mieux, que des sociétés de capitaux. La réforme envisagée ne peut se heurter, par suite, à aucune impossibilité de fait: on ne s'engage pas dans l'inconnu.

» Pour rendre plus souple le fonctionnement des sociétés de personnes, il faut néanmoins permettre l'apport de capitaux et, par conséquent, laisser subsister les commandites. Celles-ci réservant la responsabilité de la gérance ne présentent pas du tout le même caractère que les capitaux des sociétés anonymes, qui font l'objet de jeux financiers. D'ailleurs, les commandites sont nominatives et leur forme les soustrait à la spéculation. Si la commandite se divise par actions, celles-ci doivent être toutes nominatives.

» Il est évident que le régime des sociétés de personnes ne peut être appliqué à certaines grandes unités, telles que les compagnies de navigation, les grandes mines, banques, assurances et certaines grandes unités industrielles. La raison est que les capitaux à mouvoir dépassent la responsabilité des dirigeants et que, d'autre part, les effectifs de main-d'œuvre sont tels qu'il est indispensable de réaliser une stricte stabilité pour éviter des crises partielles de chômage.

» Pour ces grandes unités, nous proposons un régime spécial qui leur permette de conserver partiellement la forme de sociétés de capitaux, en les soumettant toutefois à une réglementation destinée à en éviter les effets nuisibles, et à ôter aux apporteurs de capitaux ce droit à désigner l'autorité dirigeante, qu'ils ne peuvent exercer. Les dites sociétés seraient déclarées d'utilité publique ou d'utilité corporative, cette déclaration leur donnant le droit d'émettre des actions, avec la contre-partie d'un contrôle de gestion sévère, organisé. Notamment le droit d'émettre des actions serait soumis à une réglementation spéciale; ces actions étant nominatives, une limitation du taux maximum de l'intérêt étant fixée dans l'un et l'autre cas.

» La responsabilité pécuniaire des administrateurs serait engagée jusqu'à un quantum déterminé, ce qui peut être fait soit en fixant le chiffre de cette responsabilité, soit en leur faisant verser caution, comme il se fait actuellement par exemple pour les notaires et les agents de change. La gestion serait soumise à des règles parmi lesquelles figurerait l'interdiction formelle de recourir au crédit, sous prétexte d'alléger la trésorerie; la sanction pourrait être le droit pour les porteurs d'actions d'introduire une demande en révocation des administrateurs devant les juridictions compétentes et notamment devant les juridictions corporatives.

» Comment serait faite la délimitation entre les entreprises d'utilité publique ou corporative et celles soumises à l'interdiction de prendre la forme de sociétés de capitaux? Il suffit que la législation admette pour principe que la formation des sociétés de capitaux est interdite, sauf dans les cas exceptionnels prévus par la loi et sur reconnaissance, dans chaque cas, du caractère d'utilité publique ou corporative. Ce caractère d'utilité serait reconnu par le ministre de l'Economie nationale sur rapport favorable de la ou des corporations intéressées. La loi devrait prévoir les cas dans lesquels cette déclaration peut être accordée: objet social, main-d'œuvre, nature de l'émission, contrôle des apports, limitation de l'intérêt du capital, etc... »

Je m'en tiendrai là de cette citation, mais j'en ai assez dit pour faire toucher du doigt que pareilles réformes ébranleraient jusque dans ses fondements l'hégémonie exercée en Belgique par les holdings sur la grande partie de la production nationale.

Si illusoire que paraîtront à beaucoup de projets aussi ambitieux, on ne peut cependant échapper à cette évidence qu'aucune organisation corporative ne peut se concevoir si les banques ne sont rendues à leur fonction naturelle, qui est de trouver des capitaux et non de les immobiliser sous leur direction.

La concentration bancaire et le trust constituent un syndica-



Fournisseur de la Cour

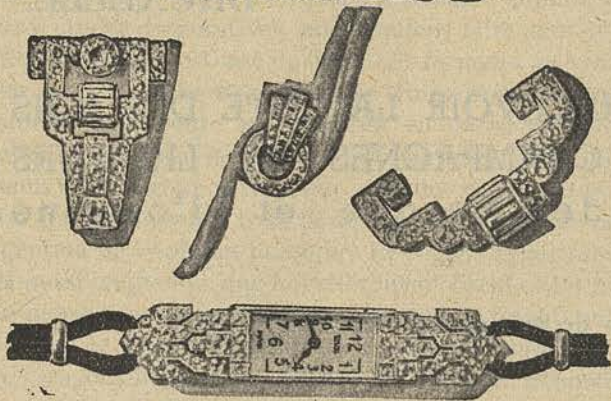
SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.

Le tirage de la 21^e tranche

(BILLET ORANGE)

de la

Loterie Coloniale

se fera le 25 juillet

au CIRQUE ROYAL à BRUXELLES

que ceux qui n'ont pas encore leur billet se
pressent ou mieux qu'ils fassent

des

Cagnottes

pour des

Surcombinées

Le tirage sera agrémenté
d'un concert et d'une tombola gratuite

ENTRÉE GRATUITE

Grande Maison de Blanc

RUE MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

Utilisez notre formule nouvelle

Achetez nos Tissus

NOUS VOUS CONFECTIONNERONS :

UNE ROBE

POUR

60 francs

UN MANTEAU

POUR

95 francs

FAÇON IMPECCABLE

FAITES-VOUS INSCRIRE
gratuitement aux

“ Entrepôts des Deux-Ports ”

156-158-160, rue de l'Indendant

BRUXELLES

POUR RECEVOIR LA LISTE DES VINS
CHAMPAGNES ET LIQUEURS
de marque et d'origine

Les lots sont vendus sans frais (ni taxes de douane ni d'accises)
FRANCO DE PORT PAR ASSORTIMENT DE 30 BOUTEILLES
EXPÉDITION ÉVENTUELLE EN TRANSIT POUR TOUS PAYS

USINE DE CAMELS & TOFFEES

■ "LONCA" ■

ESSCHEN (prov. d'Anvers)

Tél. : Esschen 15 - Reg. Com. d'Anvers 238.79

Spécialité de caramels et toffees fins
pour les couvents

Echantillon aux prix de gros contre remboursement franco
dans toute la Belgique, 250 grammes de chaque article.

Galeries BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

TOUS LES TAPIS

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros : 14, place Saint-Jacques, Liège

Firme
A. SMET ET FILS TEL. 38
ATELIERS DESSCHE TEL. 526.17
DEUXIÈME AVENUE ANVERS 92
AVENUE YVONNE
BREVETÉS



PUITS ET FORAGES
Puits filtrants Brevetés

RENDEMENT SÉCURITÉ DURABILITÉ

Notre matériel moderne et nos 30 ans
d'expérience pratique nous permettent de
réaliser un travail de qualité.

lisme d'en haut, qui pèse sur les libertés arbitrales du gouvernement, aussi fortement que le syndicalisme d'en bas.

Une organisation corporative qui laisserait indemnes les privilèges bancaires aboutirait — pour ne prendre qu'un exemple — à mettre la corporation du charbon à la merci des deux premières banques du pays, comme elle ferait du Conseil supérieur économique, leur instrument docile.

* * *

Ce que je viens de dire, Messieurs, aura permis de vous rendre compte quels problèmes particulièrement délicats d'ajustement et de sécurité pose une organisation corporative de la nation, et combien de prudence et de réflexion il faudra déployer pour concilier l'indépendance des professions avec tant d'intérêts engagés. C'est bien aussi pourquoi en fondant aujourd'hui cet Institut d'études corporatives, nous voulons faire acte de bonne foi et de sincérité. Il est aisé de livrer des formules au vent et de spéculer sur leur séduction abstraite. Nous préférons ici poser le problème dans toute son ampleur, en découvrir toutes les difficultés et en chercher toutes les solutions. Mais d'ores et déjà, nous tenons pour certain que le régime corporatif ne naîtra pas plus d'un compromis avec la démocratie que d'une patiente imprégnation de l'opinion publique. Le régime syndico-bancaire tiendra aussi longtemps que le prélèvement fiscal et les manipulations monétaires lui permettront de tenir, et tant qu'il sera couvert par le faux mirage de la liberté démocratique. Il ne cédera, croyons-nous, que lorsque la matière impossible se dérobera, et que les assignats ne paieront plus.

Ces perspectives, loin de comprimer notre espoir, doivent au contraire nous confirmer dans cette volonté de rallier l'intelligence à cette doctrine qui restitue à l'Etat et aux corps sociaux leurs fonctions propres. Car, au bout de ces expériences décevantes, dont nous suivons avec angoisse l'infortune depuis dix-sept ans, ou bien l'anarchie nous saisira, ou bien le pouvoir — acculé par la nécessité — fera l'acte d'autorité qui sauvera la nation du désastre. Mais encore devra-t-il trouver un appui dans une élite étroitement asservie au bien public, et tenant prêtes ses solutions.

Cette élite, Messieurs, c'est vous qui la ferez, avec ceux que vous convaincrez.

Car, vous sentez bien que ce qui est en jeu, ce ne sont plus des idéologies conformes aux passions de l'esprit, c'est cette sécurité qui permet aux chefs de familles de prévoir et de s'organiser dans la sérénité. Or, l'immense danger de ces moments inquiets, c'est que chacun, se sentant menacé de toutes parts, dans ses biens et ses enfants, ne songe plus qu'à organiser sa sécurité personnelle et à se dérober à ses devoirs sociaux. Dans cette recherche du refuge personnel, la nation ne serait bientôt plus qu'une débandade, et l'Etat une anarchie où l'on verrait les aventuriers se succéder aux aventuriers.

* * *

Messieurs, l'encyclique *Quadragesimo anno* date de cinq ans. Voilà donc cinq ans que la charte du corporatisme est soumise aux méditations et aux initiatives des hommes d'œuvres et des dirigeants catholiques. Quel parti en ont-ils tiré? Quelle orientation ont-ils tenté d'imprimer aux gouvernements dont ils furent si longtemps les arbitres et les maîtres? Et, s'il est vrai, comme certains le prétendent, que le corporatisme est conciliable avec la démocratie, quelle propagande ont-ils faite, quel enseignement ont-ils répandu pour le défendre et l'accréditer?

Aucune! Des couplets révérenciels, des protestations d'admi-

ration, les analyses évasives, oui, mais au total, l'attitude du monde catholique belge a été une sorte de détermination obscure de ne pas se conformer à un document gênant. M. Heyman a bien tenté dans un projet de loi de résoudre la quadrature du cercle en associant la corporation à la démocratie, mais son projet dort depuis trois ans le sommeil du tombeau, et personne ne paraît disposé à l'en faire sortir.

Ces organisations d'inégale importance qui prétendent se conformer en toutes choses à l'enseignement pontifical l'*Université de Louvain*, l'*Union catholique* et la *Cité chrétienne* ont traité du corporatisme comme d'une idéologie suspecte, ou insaisissable, ou subsidiaire, ou incompatible avec notre génie particulier. L'Ecole des sciences politiques et sociales de Louvain vient d'adapter — dit-elle — son programme aux courants nouveaux. Eh bien, le corporatisme y est traité comme d'une expérience du plan relatif, digne d'être exposé, non d'être défendu, et on y accorde infiniment plus d'importance à la conjoncture et à l'œuvre sociale de la démocratie.

Le 9 février dernier, les professeurs et l'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit se réunissaient pour discuter de la réforme de l'Etat. Il n'y fut question du corporatisme que pour en douter, ou pour en différer l'avènement à des temps imprévisibles, ou en nier la valeur politique. Pas un instant il n'a été question, dans ces débats, de l'encyclique *Quadragesimo anno*.

Du sort que l'Union catholique a fait au corporatisme dans ce document superflu et sans lendemain qu'impose une corvée rituelle et qui s'appelle le « programme du parti », il n'y a pas lieu de s'étonner. Les partis sentent trop bien qu'il n'y a plus de place pour eux dans une nation regroupée sous le signe de la profession et il se conçoit aisément que les rédacteurs de ce mélancolique pensum aient préféré à la doctrine pontificale les formules d'un docteur de Juda.

Ah! Messieurs, quelle reconnaissance doivent les partis à M. Speyer et à ses « conseils auxiliaires »! Et comme il se conçoit que ces hommes aux entrailles passionnément démocratiques — depuis les clercs de la *Cité chrétienne* jusqu'aux rédacteurs de l'*Union catholique*, et le vieux catholique indépendant — se soient jetés avec avidité sur les bulles et les rescrits de l'heureux professeur de Bruxelles!

Messieurs, je ne cherche pas ici le subtil plaisir d'opposer les routines de l'intelligence catholique aux vues révolutionnaires et lucides du chef de la chrétienté. Mais ce que je viens de dire permet de se rendre compte à quel point le climat et les habitudes d'un régime mettent en danger cette haute juridiction que Rome exerce sur les déterminations sociales de la chrétienté.

Le sens de l'Encyclique de 1931 est clair, et il n'est plus possible aux autorités catholiques de ruser avec elle. Puissent-elles sortir de l'incohérence à laquelle l'erreur démocratique les enchaîne et revenir à ces constantes de la société humaine que le Pape a si remarquablement dégagées.

Les saturations et les misères que le libéralisme a engendrées dans le cadre d'un état politique qui n'en est que l'émanation, appellent un regroupement des hommes et des tâches, sous le signe d'une autorité vigilante, et rendue à ses privilèges naturels. C'est là un travail pénible, semé d'écueils et peut-être, dans un petit pays comme le nôtre, sans vertu dynamique. Car, c'est beaucoup moins à rendre des prospérités perdues qu'il vise, qu'à organiser la sécurité de chacun, même dans la médiocrité.

Mais si cependant j'ai placé le problème dans les lumières que lui apporte la sagesse romaine, c'est parce que beaucoup de catholiques se trouvent réunis ici, et que j'ai désiré solliciter leur scrupule et leur méditation au delà des habitudes de la pensée et des commodités de l'inertie. Pour tout dire, Messieurs,

je voudrais qu'une partie de l'impulsion utile à l'instauration de l'Etat corporatif viennent de ces sphères désintéressées de l'opinion catholique, sans souci d'aucune sorte pour les destins d'un parti destiné à disparaître dans l'Etat de demain.

CHARLES ANCIAUX.

Le meurtre d'une nation

La catastrophe qui s'abattit, en 1915, sur le peuple arménien restera, avec les hordes d'enfants russes affamés, l'une des plus affreuses tragédies contemporaines. Si blasé qu'on soit devenu depuis que tant de récits d'épouvante ont fatigué les yeux et le cœur des hommes de cette génération, on ne peut raconter sans s'émouvoir la passion d'une race entière consommée sous le regard du Ponce-Pilate allemand. Cette razzia sans merci fut la suite directe de la campagne russe en Arménie, à l'époque où les armées du Tzar pénétraient en Prusse Orientale, dans les Carpathes et en Turquie comme dans du beurre. Le passage des Russes avait laissé planer sur les populations arméniennes des provinces envahies un grave soupçon : la connivence avec les envahisseurs. On ne peut nier que ce fut là l'exacte vérité. S'il n'y avait que les documents turcs pour nous le certifier, nous pourrions hésiter. Mais les faits psychologiques et matériels sont irrécusables.

Il était naturel que les comités révolutionnaires arméniens, déçus par l'*Union et Progrès*, aspirant depuis près de trois quarts de siècle à l'indépendance, accueillissent les Russes avec sympathie. Ils n'avaient aucune confiance en l'Allemagne, et leurs élites, formées à Paris et à Londres, comptaient sur la France et sur l'Angleterre pour réaliser, le moment favorable venu, le beau rêve d'un Etat arménien. Les comités révolutionnaires virent donc dans les victoires russes l'annonce de la grande délivrance de leur nation. Après avoir accompli le minimum de leur devoir de citoyens ottomans, les Arméniens encouragèrent les opérations de l'ennemi. Il n'y avait certes pas dans leur attitude équivoque un acte de fidélité ! Mais quel Occidental aurait le droit de les accuser lorsqu'une tradition enseignée par l'Europe a fait de l'insubordination des sujets chrétiens du Sultan la plus sacrée des obligations ? Insubordination souvent sanctionnée par l'octroi de l'autonomie, sinon de la souveraineté. Comment nier toutefois qu'aux yeux des Turcs, selon la loi de tous les pays, la conduite des Arméniens facilitant en pleine guerre la tâche de l'adversaire ne peut s'appeler autrement que crime de haute trahison ?

Sans remonter au premier comité révolutionnaire arménien fondé en 1875, on ne peut méconnaître que les organisations nationalistes arméniennes aient été soutenues par la Russie qui les englobait dans ses moyens d'action contre la Turquie. A la veille des hostilités, le consul de Russie à Bitlis pouvait écrire à son ambassadeur à Constantinople que la devise des révolutionnaires arméniens dits « Tachnakistes » est « selon leurs propres termes d'amener ici les Russes ». Les évêques arméniens faisaient de la politique à outrance et les couvents étaient devenus des repaires de conspirateurs. Les comités, divisés entre eux sur des questions intérieures, tombaient d'accord pour faciliter l'avancée des armées russes : ils s'employaient à gêner la retraite des troupes turques, à arrêter les convois de ravitaillement, à constituer des bandes de francs-tireurs. Il y eut des désertions

en masse dans les provinces de l'Est : les Arméniens formèrent ainsi plusieurs bataillons encadrés par des officiers russes. Des révoltes locales eurent lieu çà et là. Les chefs donnaient l'exemple : deux députés arméniens à la Chambre turque s'enfuirent en Russie. On rappela toute une littérature de haine : « Laisse pleurer les mères turques... Tâchons de faire goûter un peu d'amertume au Turc. » La culpabilité arménienne ne fait aucun doute.

Mais la répression fut terrible et dépassa toutes les limites d'une juste et légitime sauvegarde. On déchaîna la Bête. Enver vengea sur toute une race sa gloriole manquée. En quittant l'Arménie, il y laissa un sombre bourreau, son propre beau-frère, le vali Djevdet bey, avec mission de nettoyer le pays à la tête de ses « bataillons de bouchers ». Au début de 1915, les conscrits arméniens durent abandonner le service actif et furent concentrés en formations ouvrières militarisées : on se méfiait de leur loyalisme. A Van, en attendant l'arrivée des Russes, un premier massacre eut lieu : on dut creuser des tranchées autour de la ville pour avoir raison de la défense acharnée des Arméniens. A Bitlis, en juin 1915, Djevdet bey fait assommer 15,000 personnes. En juillet, c'est une véritable armée de 20,000 hommes sous les ordres de Kiazim bey, qui balaye la plaine de Mouch, bombardant la ville, et brûle femmes et enfants. La résistance arménienne ne fut brisée qu'en août après d'affreux corps à corps, où les insurgés se défendirent jusqu'au dernier. Nous posons la question : comment dans ces montagnes perdues, loin de toute communication avec l'industrie occidentale, les Arméniens ont-ils pu se procurer une telle quantité d'armes ? La réponse se trouve sur l'autre versant du Caucase. Une fois de plus, pour avoir cru dans la parole et dans la force d'une puissance européenne, la race des Arméniens côtoiera l'anéantissement.

Les témoignages les plus authentiques : missionnaires français et américains, personnalités danoises et suisses, diplomates italiens, officiers allemands, autorisent à accuser le Triumvirat Enver-Talaat-Djémal d'avoir sciemment voulu et ordonné cet anéantissement. Et s'il n'a pas été obtenu, c'est à l'humanité de certains gouverneurs généraux turcs qu'on le doit. Des valis comme ceux de Smyrne et de Bagdad ont refusé d'obéir aux ordres de Constantinople : les Arméniens de leur ressort ont eu les biens saufs avec la vie. Mais ailleurs, quelle orgie de sadisme sanguinaire ! Le récit de ces horreurs s'apparente aux actes des martyrs des premiers siècles de l'Eglise. Les « atrocités allemandes » sur le front occidental ne sont qu'un pâle et presque inexistant reflet des abominations qui s'accomplirent entre la mer Noire, les pentes du mont Ararat et les fleuves bibliques de l'Euphrate et du Tigre. Elles eurent lieu aux mêmes heures exactement où l'héroïsme des escadres anglo-françaises tentait de forcer les Dardanelles. Ce parallélisme des événements explique en partie l'acharnement des Turcs, obligés de se protéger contre l'ennemi de l'intérieur, alors que les attaques de l'extérieur faisaient rage sur le point crucial de l'empire.

* * *

Il n'est pas une ville, pas un village, pas une route, une vallée ou un torrent des six vilayets orientaux qui n'ait vu le sang arménien l'inonder, vraiment le sang de la race puisqu'il s'agissait surtout de faire disparaître les femmes et les enfants. Les massacres étant insuffisants, on décréta la déportation générale. Selon la bienveillance des agents d'exécution, les victimes eurent quelques jours ou quelques heures pour liquider terres, biens, affaires, et partir en groupes affreux vers la Mésopotamie ou vers la Syrie, le long de pays de montagnes sans routes, ou le long de plaines désertiques. Les Turcs pillaient au fur et à mesure les maisons évacuées. Il s'agissait d'extirper de l'empire toute semence de la « graine immonde ».

chocolat

Côte d'Or

LE

BON

CHOCOLAT

Organise

du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 1936
le ONZIÈME CONCOURS
des familles nombreuses
cent mille francs de prix en espèces

INCOMPARABLES
COMME TOUTE LA GAMME DES...

3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •

3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •



JACQUES
A 1 FRANC LE GROS BATON

« Les habitants de X... ont eu la permission d'emporter leur mobilier. En route l'ordre fut donné d'abandonner la voie principale pour prendre les chemins de la montagne. Il fallut tout laisser, chars, bœufs, mobilier et s'engager à pied dans les sentiers sauvages. Vu la grande chaleur, une quantité de femmes et d'enfants ne tardèrent pas à mourir. » Ce récit revient vingt fois, cent fois, avec plus ou moins de cruelles variantes, dans les nombreux fragments qui nous sont parvenus de la noire épopée. Bien d'autres choses se passaient en route : aussi le dixième à peine des déportés atteignit-il le lieu d'exil. En route, il y avait les bandits kurdes, alliés de vieille date du terrorisme hamidien et qui reprirent avec entrain du service chez les Jeunes-Turcs : des convois entiers exclusivement formés de femmes et d'enfants furent exterminés; des convois d'hommes liés les uns aux autres disparurent. Au large de Trébizonde, des bateaux remplis de déportés rentrèrent vides au port sans avoir touché aucune escale au cours de leur ténébreux voyage. Les rivières de la mer Noire portèrent pendant de longs jours des cadavres à la mer. Les enfants par centaines furent arrachés à leurs parents, et, nouveaux Janissaires, convertis à l'Islamisme. Des femmes noyèrent leurs bébés ne pouvant plus les nourrir.

Les viols, les mutilations, les tortures, tout cela évoque un décor effroyable. S. Exc. Djévdet bey, beau-frère du vice-généralissime, inventa à cette occasion deux supplices inédits : celui de ferrer les pieds des Arméniens comme les sabots des bêtes de somme, — et « le supplice du chat » qui consistait à introduire cet animal sous les vêtements des torturés et à le rouer de coups pour l'obliger à enfoncer dents et griffes dans la chair de la victime.

L'Euphrate roula des milliers de corps déchiquetés, et sur les chemins, sans sépulture, d'autres milliers furent dévorés par les vautours et les hyènes. Les Allemands eux-mêmes ont avoué que des 18.000 expulsés de Kharpout et de Sivas, 350 seulement arrivèrent à Alep, et des 19.000 déportés d'Erzeroum, il n'en resta que onze! Ceux qui atteignirent les camps de concentration ne furent pas moins misérables : vivant à ciel ouvert, sans abris, au milieu des excréments, décimés par la dysenterie et le paludisme, ils devaient payer leurs gardiens pour obtenir l'autorisation de jeter leurs morts dans la fosse commune.

Les Turcs prétendirent n'exercer que des représailles politiques. En réalité, la religion chrétienne ne fut pas épargnée dans ces souillures. Hypocritement les ambassades d'Autriche et d'Allemagne avaient demandé que les Arméniens de rites catholique et protestant qui ne faisaient pas de politique active furent ménagés. En fait, les protestants et les catholiques partagèrent le sort des grégoriens schismatiques. Beaucoup d'évêques et de prêtres subirent le martyre. Des églises furent transformées en mosquées : à Gurun, des mollahs firent l'« appel à la prière » du haut des toits des églises chrétiennes. Bien des malheureux pour avoir la tête sauve — et souvent ils étaient tués aussitôt après — recoururent à l'apostasie. C'est surtout chez les femmes et chez les enfants que l'Islamisme fit de nombreuses recrues, et c'est par dizaines de mille qu'il doit s'en trouver dans la statistique actuelle des populations « musulmanes » de l'Asie Mineure orientale.

N'était l'opposition des valis dont il importe de relever le nom, la race entière aurait passé. Rahmi bey à Smyrne, Suleïman Nazif à Badgad, Faïk bey à Kutahia, ont sauvé l'honneur ture d'un opprobre sans rémission. — Résumons le bilan de ces malheurs : environ un million de victimes, dont 600,000 massacrés et 400,000 disparus au cours des déportations de mars à octobre 1915. Le 11 août 1916, l'œuvre était couronnée par la suppression officielle des libertés de la nation arménienne.

Ne cherchons pas à écarter ou à minimiser les responsabilités

des gouvernements et du peuple tures. En dépit de circonstances atténuantes indéniables, ils sont impardonnables. Mais sont-ils les seuls coupables? Et l'Allemagne, alors *maîtresse absolue* des destinées de l'Empire ottoman? Quand, au mois de juillet 1915, le cabinet de Washington demanda au gouvernement de Berlin d'unir ses efforts aux siens pour arrêter les massacres, il ne reçut aucune réponse. Quand l'ambassadeur des Etats-Unis s'adressa à son collègue allemand, le baron von Wangenheim lui déclara qu'il ne pouvait en aucune façon s'immiscer dans les affaires intérieures de la Turquie! Or le seul homme qui, fort de l'appui de son gouvernement, aurait pu, dès le premier jour, opposer à ces horreurs un non catégorique, c'était précisément le baron von Wangenheim, le représentant de « Hadji Wilhelm ». A Washington, son collègue le comte Bernstorff qualifiait les atrocités turques de pures inventions, et le 6 juin 1915 l'Agence Wolff annonçait officiellement à l'univers « qu'il est tout à fait faux qu'il y ait eu des massacres ou des assassinats d'Arméniens »! Le chancelier Bethmann-Hollweg se prononça à son tour, à la fin de 1915, *alors que tout était consommé*, à la requête du Centre catholique et d'une élite de notables protestants : « Le chancelier sait que la Porte, il y a quelque temps, devant les visées de nos adversaires, s'est vu forcée d'évacuer la population arménienne de certaines régions de l'Empire et de lui fixer de nouveaux lieux de résidence. Certains effets de cette mesure ont donné lieu à un échange de vues. Des détails plus précis ne peuvent être donnés ». Et voilà! Neutralité bienveillante, autorisation tacite, complicité : des valis et des mutessarifs tures indignés ont résisté ou démissionné; pas un des consuls allemands témoins oculaires des massacres n'a exprimé des sentiments humains. Toutefois, c'est par un fonctionnaire german, le Dr Martin Niepage, professeur à l'Ecole royale prussienne d'Alep, qu'a été dressé l'acte d'accusation contre la politique teutonne dans l'affaire arménienne. Il a laissé un rapport lumineux et pitoyable qui, par sa sincérité et sa loyauté, efface un peu de la honte de cette foule de fonctionnaires et d'officiers allemands en Turquie, tous également complices responsables du meurtre d'une nation.

Nous aurons garde de ne pas oublier aussi parmi les responsables le pieux président Wilson, le héros du « Droit plus précieux que la Paix », comme il dira bientôt dans ses homélies. Il attendra que les Allemands aient coulé un de ses bateaux avant d'intervenir : le massacre d'un million d'être humains ne suffisait pas pour justifier à ses yeux la « défense du Droit ». Il est vrai qu'il ne s'agissait là que d'une vulgaire canaille arménienne et non des vies précieuses tarifées en dollars de citoyens d'Amérique. Wilson, dont la voix puissante aurait pu sauver tant d'innocentes victimes, se borna à l'envoi de notes diplomatiques qui, sans doute, apaisaient sa conscience.

Quant aux alliées de la Triple-Entente, bien cruellement embarrassées en ce moment-là par d'autres soucis, elles firent savoir le 24 mai 1915 à la Sublime Porte « qu'elles tiendraient personnellement responsables des massacres arméniens tous les membres du gouvernement ottoman ». Si par la suite, les membres de ce gouvernement ne sont pas morts dans leur lit de leur mort naturelle, l'énergie des Alliés n'y est pour rien : nul ne songea jamais, après la victoire, à réclamer leur tête, ni même à dresser, comme on le fit pour l'Allemagne, une liste des « responsables de la guerre ».

Les Arméniens — victimes des ambitions européennes — attendent toujours leur vengeur...

PHILIPPE DE ZARA.

La théologie en veston

Le paysage agricole dans l'Évangile⁽¹⁾

LES FLEURS DES CHAMPS
ET LES OISEAUX DU CIEL

Il n'est pas jusqu'à l'humble fleur des champs et aux oiseaux du ciel qui n'aient eux aussi leur message symbolique. Les grâces discrètes de l'une et la vie exempte de soucis des autres ne nous prêchent-elles pas, chacune à leur manière, la nécessité de nous en remettre à la Providence du Père du Ciel dont le poète écrit :

*Aux petits des oiseaux il donne leur pâture
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.*

De la nourriture et du vêtement il est bon de se préoccuper sans doute, mais non point avec fièvre, comme ceux qui sont du monde et n'attendent rien de Dieu. « Considérez les oiseaux du ciel, — les corbeaux, précise saint Luc (2), et, si Jésus les donne en exemple, c'est que les petits de ces animaux sont particulièrement nombreux en Palestine et parmi les plus voraces, voracité qu'ils traduisent par des cris continuels, — car ils ne sèment pas, ils ne moissonnent pas et ils n'amassent dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. Vous, ne valez-vous pas plus qu'eux? Considérez-les lis des champs, comme ils croissent : ils ne travaillent ni ne filent. Et cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Que si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et demain sera jetée au four, ne le fera-t-il pas bien pour vous, gens de peu de foi (3)? » « Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as? lisons-nous d'autre part en saint Matthieu. Et il n'en tombe pas un sur la terre sans la permission de votre Père. Ne craignez donc point : vous êtes de plus de prix que beaucoup de passereaux (4). »

LA VIGNE EN TERRE PROMISE

L'importance des images tirées de la culture du blé n'a d'égale que celle des images tirées de la culture de la vigne. N'oublions pas que nous sommes en cette Terre promise dont la vigne était une des richesses principales. L'un des premiers soins des explorateurs envoyés par Moïse en terre de Chanaan n'avait-il pas été d'y couper, comme témoignage des richesses du pays, une branche de vigne avec une grappe de raisin? Celle-ci même était tellement extraordinaire, paraît-il, qu'ils se mirent à deux pour la porter en usant d'une perche (5). Aux temps bibliques on voyait par toute la Palestine, surtout sur les collines et les hauteurs, s'étaler des vignobles, et l'on y voit encore des raisins d'une grosseur extraordinaire. Rien d'étonnant, dès lors, que Jésus ait songé à tirer de multiples exemples de la vigne et de sa culture.

LA « VRAIE VIGNE »

Il se plaît à se dire la Vraie Vigne — *vitis vera*. Quant à son Père, il nous le montre sous les traits d'un vigneron qui coupe

(1) Voir la *Revue* du 10 juillet.

(2) MATT., XIII, 31-32; XVII, 19; LUC, XVII, 6.

(3) L'c., XII, 24.

(4) MATT., VI, 25-31; LUC, XII, 22-31.

(5) MATT., X, 29, 31.

et émonde. L'union du sarment et de la vigne lui sert à exprimer la nécessité de l'union mystique et la divine économie de la grâce qui ne peut circuler dans l'âme et y fructifier que dans la mesure même où celle-ci adhère à Jésus. Séparé du cep, le sarment est sans vie; on le jette dehors; il sèche, puis on le ramasse et on le jette au feu où il brûle. Ainsi de l'âme qui perd contact avec Jésus. Elle n'est vraiment plus bonne à rien (1). »

LES OUVRIERS DE LA VIGNE

Une vigne est un souci pour un maître de maison. Jésus nous décrit précisément l'un d'eux sortant au petit jour, — on était probablement au temps des vendanges, — afin de louer des ouvriers pour la travailler. La scène de l'embauchage est classique en Orient et on ne peut plus pittoresque. Il est courant d'apercevoir de bonne heure, à certains jours, stationnant sur la place publique, au bazar ou *souq*, de pauvres hères mal vêtus et qui ne paient pas de mine; ils sont là qui attendent l'employeur. Le voici qui vient enfin. On débat alors vivement le salaire, puis finalement l'engagement est pris, soit pour la semaine, soit pour la durée du travail.

Ce maître, c'est Jésus; les ouvriers, ce sont les hommes appelés au service de Dieu. Le maître dont il est parlé convient d'un denier pour la journée. Ce denier représente l'accès au Royaume avec la participation de tous les biens spirituels qui en découlent. D'autres ouvriers sont ensuite successivement embauchés à la sixième, à la neuvième et à la onzième heure. C'est l'appel des hommes au service de Dieu aux divers âges de la vie.

Vient enfin le moment orageux de la paie. Voici que, contrairement à leur attente, les ouvriers de la onzième heure, c'est-à-dire les derniers, reçoivent le même salaire que les premiers. D'où leur colère. Mais le maître de préciser que, n'ayant convenu avec eux que d'un denier, il ne fait en somme qu'accomplir sa promesse. Ces ouvriers de la onzième heure, ce sont les convertis qui, bien que n'ayant commencé à s'engager dans la voie des commandements qu'assez tard, sont, par un juste dessein de Dieu dont on n'a pas à lui demander compte, payés du même prix que les autres (2).

LES VIGNERONS HOMICIDES

Plus odieux encore que ces ouvriers mécontents sont ces vigneronniers qui, étant à la ferme, se saisissent des serviteurs du maître quand ceux-ci viennent de sa part réclamer le prix du fermage : frappant l'un, tuant l'autre, et lapidant le troisième et, ce qui est pire encore, jetant hors de la vigne le propre fils du maître envoyé vers eux en dernier ressort et le mettant à mort. Alors le maître indigné de faire périr ces misérables et d'affirmer sa vigne à d'autres vigneronniers plus accommodants (3).

Ces fermiers, ce sont les Israélites comblés des faveurs du Ciel. Ces serviteurs envoyés pour toucher les revenus, ce sont les prophètes dont les ambassades s'échelonnent jusqu'à Jean-Baptiste et à Jésus. Quant au meurtre du fils du maître, c'est celui même de Jésus mis à mort par ceux qui précisément auraient dû le reconnaître comme Messie. La colère du Père du Ciel, ce fut le terrible désastre de l'an 70 qui mit Jérusalem en ruines, livrant aux chrétiens les dépouilles d'Israël.

LE FIGUIER STÉRILE

Dans le paysage vinicole en question, Jésus nous invite enfin à considérer un figuier. La présence d'un figuier dans une vigne

(1) JEAN, XV, 1-8.

(2) MATT., XIX, 30; XX, 1-16.

(3) MATT., XXI, 33-44; MARC, XII, 1-11; LUC, XX, 9-17.

Le Joaillier Henri Oppitz

Anciennement :

36, avenue de la Toison d'Or

est transféré

24, avenue Louise

Téléphone : 11.88.69

L'Assurance Liégeoise

Compagnie Anonyme d'Assurances
et de Réassurances contre tous risques.

Fondée en 1895

Capital et Réerves : 40,000,000 de francs

ASSURANCES ACCIDENTS
(Loi de 1903)

INDIVIDUELLES — AUTOMOBILES

VOL — BRIS DE GLACES — ASSURANCES SUR LA VIE

Rentes viagères

LE MONDE

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie

Fondée en 1864

Capital : 8 millions

ASSURANCES INCENDIE — RISQUES SIMPLES

RISQUES INDUSTRIELS — COMMERCIAUX

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR SIMPLE DEMANDE

S'ADRESSER AUX SIEGES SOCIAUX DES SOCIÉTÉS :

39. boulevard d'Avroy, LIÈGE

Tél. 128,80 (4 raccords)

POUR RENDRE VOTRE HABITATION PLUS CONFORTABLE :

LES VOLETS VAN EYCKEN

Devis gratuits sur demande

Bureaux : **21, CHAUSSÉE DE LOUVAIN**

Téléphone 17.27.16

Ateliers : **30, RUE SCAILQUIN**

ÉTABLISSEMENTS

BOIN-MOYERSON

SOCIÉTÉ ANONYME

Maison fondée en 1858

142, Rue Royale, BRUXELLES

Réductions de 20 à 30 %

LUMINAIRE en tous styles



FERS FORGES d'intérieur

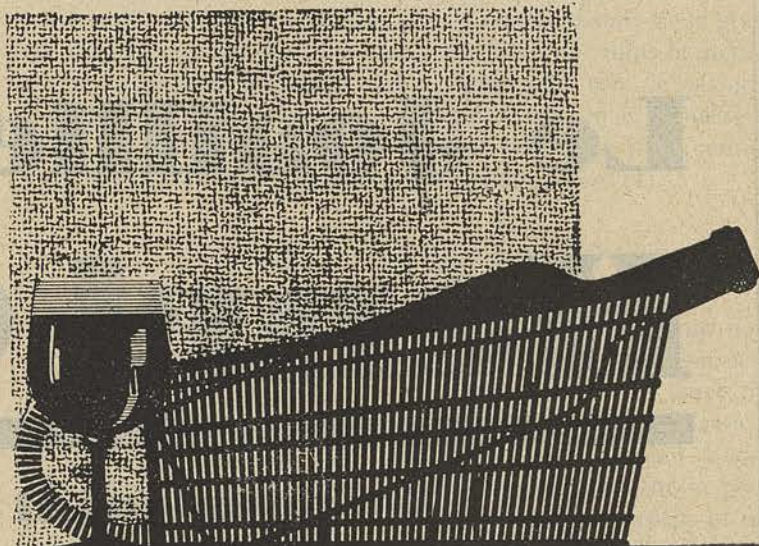
BRONZES D'ART

CUIVRERIE de BATIMENT



FOURNISSEURS DES PALAIS ROYAUX ET DE L'ÉTAT

ATELIERS : 24, rue d'Albanie



VINS

récolte 1931

VINS DE TABLE *parfaits*

PRIX NOUVEAUX

BONS COTEAUX	La bouteille Frs.	3 ⁰⁰
CLOS ST-GEORGES	La bouteille Frs.	3 ²⁵
COTES DE SAILLAC	La bouteille Frs.	4 ⁰⁰
CLOS DU MANOIR	La bouteille Frs.	5 ⁰⁰

★ Tous nos vins rouges de table sont garantis **pur jus de raisin** ; ils proviennent exclusivement de vignobles dont la production est soumise à la législation française.

DÉGUSTATION GRATUITE
A NOTRE RAYON DE VINS

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE · CLAES · BRUXELLES

est chose courante en Palestine. Il n'est même pas rare de voir la vigne marier ses rameaux à son feuillage. Le figuier auquel Jésus fait allusion est un sujet de désespoir pour son propriétaire. Voilà trois ans qu'il vient y chercher des fruits, et, malgré tous les soins dont il l'entoure, il n'en trouve point. Finalement exaspéré, il met le vigneron en demeure de le couper, mais celui-ci de lui demander un délai d'une année encore. Peut-être, observe-t-il, en y mettant du fumier tout autour réussira-t-il à le ressusciter (1). Le maître de la vigne, c'est Dieu; le figuier, c'est le peuple d'Israël qui, en fait de fruits, n'a guère porté que des pratiques extérieures. Si bien que finalement il a lassé la patience de Dieu qui l'a dispersé parmi les nations.

LE MONDE ANIMAL

Mais une description du paysage agricole dans l'Evangile serait incomplète si je ne faisais au monde animal sa part. Voici un apologue tiré de scènes qui se passent tous les jours dans les bergeries palestiniennes. Celles-ci, comme on peut en voir encore au mont de la Quarantaine, auprès de Jéricho, dans les vallées voisines du lac de Galilée et dans la haute région de Juda, sont délimitées par une muraille basse bâtie à l'entour et près de laquelle le berger se tient en sentinelle pendant la nuit pour défendre son troupeau contre l'incursion des animaux sauvages, en particulier contre les loups. Il y a dans cette bergerie une porte par laquelle entrent le berger et les brebis. Le voleur au contraire et le brigand montent par un autre côté en escaladant la barrière ou le mur.

S'agit-il de faire sortir les brebis ou de les mener aux pâturages? Le pasteur les appelle par leur nom, les fait toutes sortir, marche devant elles et en est suivi parce qu'elles connaissent sa voix. Au contraire elles ne suivront pas un étranger, elles le fuiront, parce qu'elles ne connaissent pas sa voix (2).

C'est là l'histoire même de Jésus. Il se présente sous le type du bon pasteur. Lui seul est « la porte des brebis » et ceux qui sont venus avant lui ne sont que des voleurs et des brigands. Ceux-ci ne sont venus que pour dérober, égorger et détruire; lui, au contraire, pour que « les brebis aient la vie et qu'elles soient dans l'abondance ». Ce n'est pas Jésus qui laisserait là les brebis quand vient le loup, et prendrait la fuite, permettant qu'on les ravisse et qu'on les disperse. Il connaît ses brebis, et ses brebis le connaissent. Il est prêt à donner sa vie pour elles et à courir après celle qui s'est perdue, abandonnant les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert. Il n'a qu'un rêve : c'est d'amener à son bercail les brebis qui n'en sont pas pour qu'il n'y ait plus qu'« une bergerie et qu'un seul pasteur (3) ». N'appelle-t-il pas les apôtres son « petit troupeau »? (4)

Pour caractériser l'obstination de Jérusalem à ne pas le reconnaître, Jésus recourt d'autre part à l'image familière et touchante à la fois de la poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes. « Jérusalem, Jérusalem, s'écrie-t-il, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu (5). »

ACCUMULATION D'IMAGES

Il est enfin des passages où les images empruntées à la nature sont tellement présentes à la pensée de Jésus qu'elles se pressent

et se mêlent à plaisir dans sa manière de s'exprimer, chevauchant en quelque sorte l'une sur l'autre. Tout à fait caractéristique à ce point de vue est le passage du Sermon sur la montagne où il recommande de se garer des faux prophètes : on y retrouve une allusion à la fois à des scènes de bergerie et à la récolte des raisins et des fruits. « Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous sous les peaux de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravissants. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des ronces? Ainsi tout bon arbre porte de bons fruits, et tout arbre mauvais de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre mauvais porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez donc à leurs fruits (1). »

HABITU INVENTUS UT HOMO

Tout ceci, bien entendu, n'est qu'une vue rapide et à vol d'oiseau, — encore trop longue, je m'en rends bien compte pour vos jeunes impatiences, — mais suffisante néanmoins à vous prouver que, même pour ce qui est de la manière de s'exprimer, Jésus, selon le mot profond de l'Apôtre, s'est aussi comporté d'une manière humaine, — *habitu inventus ut homo* (2). Il a rejoint les Juifs sur leur propre terrain et repris le genre parabolique depuis longtemps en usage chez eux. A ce point de vue, d'ailleurs, l'on peut dire encore que l'esprit des prophètes s'était reposé sur celui que la foule enthousiasmée devant le miracle de Waïm appelait « le grand Prophète (3) ». Les livres de ces sublimes voyants ne foisonnent-ils pas d'images par où s'exprime leur sensibilité religieuse et qui leur servent à traduire en langage intelligible le secret de leurs communications avec Dieu? Il y en a presque dans leurs pages autant que d'étoiles au ciel.

ACCOMMODATION PRATIQUE DES IMAGES ÉVANGÉLIQUES

De tout cela il faut que vous fassiez votre bien. Sans doute, pour vous faciliter l'intelligence des petites scènes agricoles esquissées et leur garder toute leur couleur, j'ai dû faire appel aux mœurs locales qui les expliquent. Mais je dois ajouter aussitôt que ces détails particuliers à la Palestine mis à part, les scènes agricoles auxquelles Jésus fait allusion se retrouvent partout et sont pour ainsi dire universelles comme l'Evangile. Vous êtes destinés de par votre vocation même à les voir constamment se dérouler sous vos yeux. Vous contenterez-vous de les considérer sous leur aspect utilitaire et pratique ou essaieriez-vous en même temps de chercher en elles le Royaume, ainsi que vous y invite Jésus? Je l'espère et je le souhaite.

La semence vous rappellera le prix de votre baptême et la nécessité d'en assurer en vos cœurs le plein développement, le laboureur penché sur sa charrue et creusant son sillon, l'obstination et l'inlassable courage qu'il convient d'apporter à l'œuvre du salut, difficile entre toutes il est vrai, mais seule nécessaire et réclamant une sainte violence. Acceptez de mourir en terre avec le grain, en songeant qu'après l'hiver des tribulations vient le printemps des consolations. Que les fleurs et les oiseaux soient pour vous les aimables prédicateurs de la providence du Père sur qui il fait meilleur se reposer, ainsi que nous le dit le psaume, que sur le bras fragile de l'homme! Que vos ceps de vigne avec leurs sarments vigoureux chargés de grappes vermeilles vous disent la fécondité de l'âme unie à Jésus! Craignez de devenir

(1) LUC, XIII, 6-9.

(2) JEAN, X, 1-5.

(3) LUC, XV, 4-7; JEAN, X, 6 et II.

(4) LUC, XII, 32.

(5) MATT., XXIII, 37.

(1) PHILIPP., II, 7; LUC, VII, 16.

(2) APOC., V, 7.

(3) I COR., XIII, 12.

comme le vigneron homicide et de vous faire, par le péché, le bourreau de votre Dieu. Aimez à vous dire la brebis de Jésus et à vous cacher, comme les poussins sous la poule, à l'ombre de ses ailes.

Où, de grâce, ouvrez vos yeux; écarquillez-les. Alors vous trouverez tout tracé dans le paysage que vous contemplez le programme même de votre vie chrétienne, et vous finirez par méditer sans vous en douter.

LES MYSTIQUES!

Mais vous voulez donc faire de nous des mystiques? vous récrierez-vous peut-être. Et pourquoi pas? Est-ce donc là une tare? Encore faut-il s'entendre sur ce mot. Il s'applique sans doute à ces privilégiés dont Dieu se plaît à récompenser la vertu par des faveurs extraordinaires et éclatantes, telles que les grâces d'oraison ou le don des miracles, mais aussi à quiconque essaie de dépasser les apparences des choses pour communier avec l'invisible. Or ceci est à la base même de la foi que saint Thomas définit « une démonstration des choses qui n'apparaissent pas : *argumentum non apparentium*. Tout chrétien conséquent est donc par le fait un mystique. C'est un ami-né du mystère; c'est l'homme de l'invisible. Il est le frère de l'Agneau divin que l'*Apocalypse* nous décrit, ayant sept yeux.

JESUM QUÆRENS IN AGRIS

Ce que je voudrais, c'est que vous soyez des chrétiens à la foi vibrante, curieuse de Dieu et brûlante de cette charité qui l'aide à le retrouver partout, — *animosa*, comme dit saint Thomas dans le *Lauda Sion*. « Ma folie est de voir Jésus-Christ partout », écrivait Chateaubriand à Fontanes. Cette folie sublime, je vous la souhaite de grand cœur. Cherchez Jésus dans les livres, oui, mais cherchez-le aussi dans les champs. *Jesum quærens in agris...* Que ce soit là votre devise. Non, non et non : tout n'est pas dans les livres. Notre époque rationaliste a trop la superstition du papier et de l'imprimé. D'où l'idée en soi ridicule, mais malheureusement fondée sur de fâcheuses contrefaçons, qu'on se fait communément de l'intellectuel, c'est-à-dire d'un homme tellement perdu dans les livres qu'il en est devenu inapte à comprendre le réel. La nature aussi est un livre, et ce n'est pas le moins beau! C'est un miroir, disait-on justement au moyen âge, où les réalités invisibles viennent se refléter et se peindre. *Videmus nunc*, proclamait l'Apôtre, *quasi per speculum in ænigmatè?... De grâce, ne soyez pas des livresques.*

Votre supérieur vous donne d'ailleurs à ce point de vue un magnifique exemple. Intellectuel distingué (1) et bibliophile de marque, — sa bibliothèque privée est là qui en témoigne, tellement riche qu'elle donne envie de pécher contre le septième commandement, — ne l'ai-je pas vu l'an passé gravir, en les arrosant de ses sueurs, les pentes austères du Sinaï pour contrôler sur place ce qu'il avait lu dans la Bible?

Faites de même : lisez la nature à la lumière de l'Évangile. Ceci n'a rien de chimérique. Cela peut surprendre les « gens de petite foi » que nous sommes. Quant à ces « hommes de grande foi » qu'étaient les saints, ils avaient, en la contemplant, comme l'hallucination de l'invisible. Et je ne pense pas seulement à François d'Assise. Les plus austères d'entre eux-mêmes et les plus détachés du sensible, comme saint Jean de la Croix, savaient y reconnaître sans difficulté les traces de l'Époux et l'odeur de ses parfums. « Tais-toi, petite fleur, tu me fais mal », déclarait

(1) M. le chanoine J. FLEURIOT est l'auteur de deux précis : l'un de *Doctrine catholique*, l'autre de *Morale chrétienne*, qui sont tous deux des chefs-d'œuvre du genre (Paris, Gay).

de son côté Paul de la Croix, en la touchant de son bâton, à une fleur qu'il rencontrait sur son chemin dans la campagne romaine. Elle lui faisait mal, parce qu'elle lui manifestait les charmes du Dieu caché! Lisez l'*Histoire d'une âme* de la sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et vous y verrez comment l'aimable sainte revenait à tout propos aux images évangéliques dont ses lectures dans le texte sacré l'avaient imprégnée.

Sans chercher si haut et si loin, quand la famille était chrétienne, les applications dont je parle se faisaient d'elles-mêmes. J'entends encore mon père dressant nos jeunes sensibilités à goûter le mystère des scènes agricoles. J'avoue, pour ma part, qu'il ne m'arrive pas une fois de parcourir la campagne comme médecin ou de présider comme propriétaire aux opérations agricoles sans voir surgir aussitôt devant mon esprit ces grands souvenirs bibliques. Ils naissent en moi pour ainsi dire comme par enchantement.

L'INVISIBLE PRÉSENCE

Croyez-moi : cette théologie à ciel ouvert vous sera éminemment salubre. Il est raconté d'Isaac qu'« il était sorti un soir dans les champs pour méditer (1) » lorsque, levant les yeux, il vit arriver les chameaux qui portaient Rebecca. Méditez-y comme lui, et le silence de vos campagnes se peuplera alors pour vous d'une multitude de souvenirs qui vous rendront sensible l'invisible présence. Comme Jacob s'éveillant après la vision de Béthel, vous vous surprendrez à dire ravi : « Certainement Yaweh est en ce lieu, et moi je ne le savais pas (2)! » *O fortunatos nimium*, m'écrierai-je avec Virgile, mais en élevant son exclamation jusqu'à l'ordre chrétien, *o fortunatos nimium sua si bona norint, agricolas* : Oui, trop heureux les agriculteurs s'ils connaissaient leurs avantages!

Dr DENYS GORCE,
Docteur ès lettres.

(1) GEN., XXIV, 63.

(2) *Ibid.*, XXVIII, 16.

VIENT DE PARAÎTRE

DANIEL-ROPS

Rimbaud, le drame spirituel.

Rimbaud est abordé d'un point de vue chrétien et métaphysique, sans aucune complaisance pour le pittoresque et le scandaleux, mais non plus pour l'hagiographie et le panégyrique.

Essai de critique essentielle, éloigné du jugement partisan, mais sans cesse fondé sur des principes.

(Paris : Plon.)

ROBERT VALLERY-RADOT

Les Furieux de la paix.

Après avoir démontré la malfaisance du mécanisme genevois, Vallery-Radot nous indique comment la Société des Nations a produit son chef-d'œuvre avec l'affaire éthiopienne qui fera mûrir la prochaine révolution française, aussi sûrement que la guerre de l'Indépendance américaine hâta l'éclosion de celle de 1789.

(Paris : Grasset.)

JACQUES FOURCADE

La République de la province

Ouvrage indispensable à qui veut connaître « la petite histoire » de la Troisième République, ouvrage entre tous révélateur pour qui ignore la province politique et s'étonne de certaines de ses réactions, ouvrage qu'illustre admirablement cette citation de Balzac que l'auteur a voulu placer en tête de son ouvrage : « A Paris, les hommes sont des systèmes, en province les systèmes deviennent des hommes. »

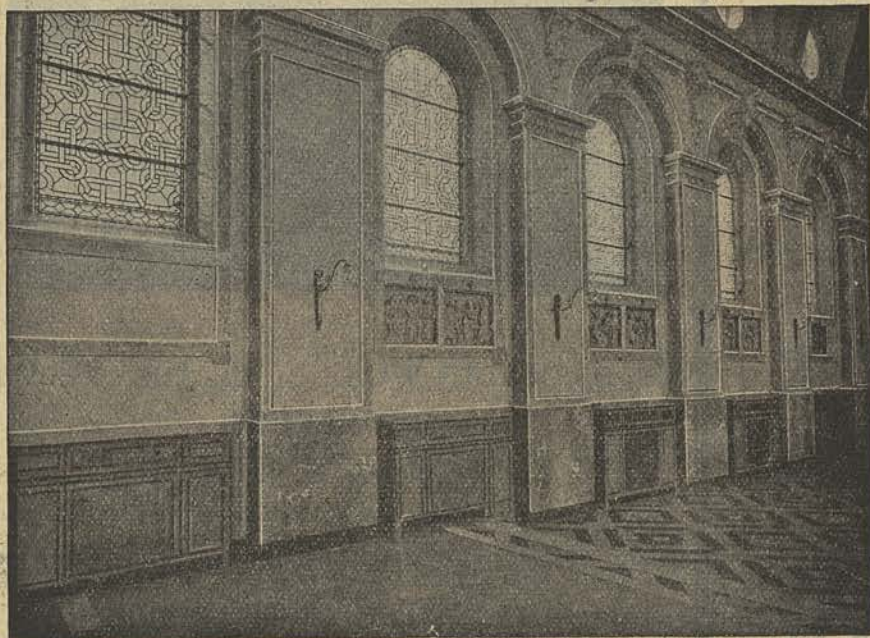
(Paris : Grasset.)

P. DERAMAUT & R. FAUCHILLE

CONSTRUCTEURS

Bureaux : 9, RUE MORETUS, BRUXELLES-MIDI

Téléphone : 21.57.83



LES SPÉCIALISTES
de la Protection
et de la Décoration
du Chauffage Central

DEMANDEZ notre DOCUMENTATION

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

G. VAN THIENEN
28, rue de l'Enclume, Bruxelles

Cadres - Dorure

Spécialité de Cadres pour Tableaux
— Dorure pour Ameublement —
Restaurations

Tél. 12.44.13

Reg. du Comm. : Bruxelles 6033

Victor THEUNISSEN & C^o

ASSUREURS - CONSEILS

Place des Déportés, 12

LIÈGE

ÉTUDE - VÉRIFICATION
NÉGOCIATION DE TOUTES
POLICES D'ASSURANCES

Maison fondée en 1904



Elixir de Spa

LIQUEUR TONIQUE ET DIGESTIVE
CRÉÉE EN 1858 PAR

SCHALPIN, PIERREY & C^{IE}

FOURNISSEURS DE LA COUR DE BELGIQUE

AUTRES LIQUEURS FINES DISTILLÉES : Curaçao, Cherry-Brandy,
Triple Sec, Extra-Sec, Anisette, Kummel, etc
SPIRITUEUX D'ORIGINE : Kirsch, Rhum, Cognac
EXCLUSIVITÉS : Genièvres "Sky" et "Picvert" - Schiedam "Jek."

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES



Brasserie LÉOPOLD, 55, rue Vautier
BRUXELLES
Téléph. 11 92 70

Ses Bières sont fines et tonifiantes
En fûts et en bouteilles

Eau de Cologne

Anne-Marie 90°

de CHASSERAL, maître-parfumeur

COCHARD, 5, rue Charles Parenté, Bruxelles

Tél. 21,07,06

Laboratoires NOVEX

13, rue des Moineaux, BRUXELLES

Téléphone 11.58.30

Compte chèque postal 215.292

Parfums VINERIO

Ses Eaux de Cologne
Ses Pâtes dentifrices

La Semaine

(Suite de la page 2)

voir les bases de sa sécurité sont aujourd'hui lettre morte. Comme il y a vingt-deux ans, nous entendons du côté de l'Est le pas de multiples armées... La politique anglaise, qui n'avait d'ailleurs pas cessé depuis 1918 de promouvoir une restauration prussienne, cette politique anglaise vient de tuer la Société des Nations — elle, et non pas, comme ne craignent de l'affirmer d'aucuns, la politique française de Laval, qui sauva la paix... — et de renforcer considérablement le danger allemand.

L'Allemagne fait la politique de son armée, d'une armée, qu'elle ne cesse d'augmenter, et à quelle allure! En face d'elle la France, énervée par ses dissensions intestines, sans dynamisme et trop prête à croire que la paix se décrète alors qu'elle s'impose; et l'Angleterre qui s'est lourdement trompée et qui a perdu du temps, un temps précieux...

Et nous? Nous, nous sommes obligés en ce mois de juillet 1936, de maintenir nos miliciens sous les armes... Sécurité collective : envolée...! Locarno : un souvenir...! Et chaque jour apporte des révélations nouvelles sur l'hystérie guerrière d'un peuple de 60 millions d'hommes tendu tout entier dans un gigantesque effort d'armement à outrance...

Dans ces conditions, de grâce que les pacifistes se taisent! Qu'on mette hors d'état de nuire les hurluberlus qui prônent en Belgique on ne sait trop quels rassemblements populaires pour la paix et autres «fichaises» du même acabit. Assez!! Qu'on nous épargne ces déclamations et ces balivernes. Nous serions tous, tant que nous sommes, huit millions de Belges à clamer la paix, à brailler la paix, que tout ce bruit serait vain et stérile. Nuisible surtout, dans la mesure même où nous croirions qu'il aiderait le moins du monde à maintenir la paix.

Assez! Que M. Blum «pousse l'idéalisme jusqu'à la chimère», libre à lui, encore que personne ne soit aussi intéressé que nous à une France forte, mais ne permettons plus que des phrases aussi creuses et aussi stupides que celle-ci par exemple, du même M. Blum à Genève : « N'oubliez pas qu'à cette chimère la vie universelle est suspendue, qu'elle seule peut ramener l'enthousiasme dans l'esprit et dans le cœur de centaines de millions d'êtres vivants », trouvent de l'écho chez nous. Cent millions d'hommes — Italiens et Allemands — sont là, sous nos yeux, enthousiasmés — et combien! — par un idéal qui est à l'antipode de la chimère de M. Blum...

Assez! Plus d'illusions inutiles et déforçantes qui ont fait dire, l'autre jour à Genève, dans un discours de clôture que, pour notre part, nous avons vivement regretté :

« Quelle puissance, dans la même situation que l'Ethiopie, ne se réjouirait pas cependant de voir des sanctions économiques et financières appliquées contre son agresseur par cinquante pays!! » On se frotte les yeux et on relit... Mais ces mêmes puissances ce sont inclinées devant un fait accompli qu'elles ont laissé accomplir. Juridiquement, c'est indéfendable et sur son terrain factice, répétons-le, M. Rolin est inattaquable et inexpugnable. Seulement, on était en pleine mise en scène. Dans toute l'affaire éthiopienne, Genève n'a été qu'une carte dans un jeu. Ce jeu, on l'a perdu. Heureusement! Mais sans avouer que l'on avait joué un jeu. Un jeu dangereux. Mortel même. Ah! il faut lire et relire ce passage du discours de M. van Zeeland à Genève :

Nous sommes en présence d'un échec, d'un échec grave de l'action de la Société des Nations à l'égard d'un de ses membres. Il faut être plus mesuré et plus nuancé à l'égard du résultat des sanctions.

Les sanctions ont aidé l'Ethiopie dans sa lutte, mais sans amener de décision. En octobre, quand vous avez décidé de limiter les sanctions aux mesures économiques et financières, il était évident que vous étiez entraînés ainsi à limiter votre volonté de dominer la

situation. Les mesures économiques, en effet, ne peuvent pas remplacer les canons et les tanks ou les supprimer. Mais quelle puissance, dans la même situation que l'Ethiopie, ne se réjouirait pas cependant de voir des sanctions économiques et financières appliquées contre son agresseur par cinquante pays! Vues sous cet angle, les sanctions ont joué et elles ont donné les résultats qu'on en pouvait attendre. Ce qui est certain, ce qui est acquis, c'est que les décisions prises ont été appliquées avec loyauté et avec ensemble. A cette occasion, un esprit nouveau s'est révélé dans l'ordre des relations internationales...

Quand on réfléchit à ce qu'était au fond le conflit italo-anglais et qu'on se rappelle la mise en scène genevoise de la politique anglaise; quand on sait que l'Ethiopie n'est pas comparable à un Etat civilisé et qu'une guerre, à son propos, entre nations occidentales eût été un crime de lèse-civilisation; quand on pense aux droits italiens et aux politiques coloniales anglaise et française; quand on se remémore surtout tout ce que la Société des Nations avait toléré en Europe et en Asie; quand on pense, en particulier, à la... réaction contre le coup du 7 mars, on reste confondu devant un idéalisme aussi aveuglement et aussi dangereusement tenace...

Comme de coutume, à l'occasion des fêtes Nationales et de la Kermesse de Bruxelles, LA REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET DES FAITS ne paraîtra pas la semaine prochaine.

UNION MINIERE DU KATANGA

**COMMUNICATION DE M. FÉLICIEN CATTIER,
PRÉSIDENT DE L'UNION MINIERE DU HAUT-KATANGA
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 13 JUILLET 1936.**

Au cours de ma communication à l'assemblée générale de juillet 1935, j'ai signalé que deux faits datant de mars 1935 étaient susceptibles d'avoir une répercussion considérable sur la situation de l'Union Minière et une influence heureuse sur ses résultats bénéficiaires : la dévaluation du franc belge et la constitution du cartel du cuivre.

Ces prévisions se sont réalisées, ainsi que le démontrent les comptes qui sont soumis à votre approbation.

La dévaluation a eu dans son ensemble des résultats favorables : elle a contribué à l'amélioration de nos bénéfices d'exploitation. Certaines de nos sociétés filiales, les transporteurs, l'Etat et la Colonie en général ont retiré des avantages immédiats de l'amélioration de notre situation.

Les accords intervenus à New-York sous la dénomination de « Cartel du Cuivre » ont assaini la situation du marché du cuivre à un moment devenu très précaire; ils ont aussi amélioré la situation des producteurs. A un régime de concurrence qui entraînait la surproduction et, comme conséquence, l'effritement des cours, et qui menaçait de mettre les sociétés productrices en perte, s'est substitué un régime de production mesurée, ramenant les stocks à un niveau normal, équilibrant la consommation et la production en provoquant un relèvement des cours du métal à des taux plus en rapport avec les prix de revient.

Il avait été convenu que les accords de mars 1935 seraient revus éventuellement en avril 1935. A cette date, tous les producteurs intéressés, sans exception, s'étant déclarés satisfaits du régime établi en 1935, les arrangements ont été prolongés jusqu'en juillet 1936. Ils auront comme effet le maintien des prix à des taux se traduisant pour les producteurs par des bénéfices raisonnables. Ils permettront d'ajuster les productions aux consommations.

On constate d'ailleurs que celles-ci sont en augmentation sensible par rapport à 1935 et comme les stocks sont ramenés, tant en Amérique qu'en Europe, à des chiffres qui se traduisent par trois à quatre mois de consommation, ce qui est normal, toute augmentation nouvelle de la consommation ne manquera pas de justifier des augmentations de la production.

Toutes ces améliorations, dont les effets ne se sont d'ailleurs fait ressentir que durant une partie de l'exercice, ont eu pour conséquence un accroissement sensible de nos bénéfices de 1935.

Il est trop tôt pour prévoir avec un certain degré de précision les résultats de 1936. Mais, sur la base des ventes conclues durant les six premiers mois de l'exercice, on peut espérer réaliser, avec un chiffre de vente sensible-

ment moindre que celui de 1935 (année durant laquelle nous avons écoulé, outre notre production, une partie de nos stocks), un résultat bénéficiaire au moins égal à celui de 1935. C'est cette consolidation de la situation du marché du cuivre et la confiance que nous avons dans l'avenir qui nous ont incité à songer à une opération d'assainissement de la structure financière de notre société. L'opération au sujet de laquelle un accord est intervenu avec le Comité Spécial du Katanga n'introduit aucune modification importante à nos contrats de concessions. Elle a simplement pour but, après unification des trois catégories de titres, de procéder à une augmentation de capital dont le produit doit nous permettre de rembourser, en un ou plusieurs stades, nos emprunts obligataires. Cette opération améliorera considérablement la situation de l'Union Minière en nous débarrassant, d'une part, de nos charges financières et en ramenant, d'autre part, le montant de nos immobilisations à un chiffre extrêmement modéré.

La réforme de notre capital, dans notre pensée, doit permettre à notre société, toutes choses restant égales, d'adopter pour les années futures une politique de distribution de dividendes plus large que par le passé.

Les accords intervenus entre l'Union Minière et le Comité Spécial du Katanga ont reçu l'approbation du Conseil Colonial et nous espérons pouvoir vous convoquer en assemblée générale extraordinaire en septembre prochain pour vous les soumettre et les réaliser dès que les conditions seront favorables.

Institut SAINT-LOUIS

NAMUR

INTERNAT. DEMI et QUART-PENSIONNAT. EXTERNAT

pour garçons à partir de 5 ans. Cours préparatoires aux humanités anciennes et modernes.

HUMANITES GRECO-LATINES (6^e-5^e-4^e)

Enseignement donné exclusivement par des prêtres.

Des religieuses s'occupent de la cuisine et des dortoirs et prodiguent aux enfants les soins réclamés par leur âge.

DEMANDEZ PROSPECTUS

Directeur : Abbé PIRET

ÉDITIONS



CASTERMAN

TOURNAI

PARIS

Un nouveau livre du Père Honoré, S. J.

Plus haut, les Jeunes

par le Père Honoré, S. J.

In-12, 164 pages.

10 francs

« L'auteur de l'admirable collection d'ouvrages pour l'éducation de la pureté : *Elle et Toi, Jeune Homme!* (12 fr.); *Lui et Toi, Jeune Fille* (12 fr.); *Pour vous, Epoux et Fiancés!* (10 fr.), s'adresse aujourd'hui à la jeunesse des collèges, à ceux qui seront les « hommes » de demain. Pour guider les jeunes gens au milieu du dédale de la vie réelle, le P. Honoré leur suggère des réflexions de nature à faciliter leurs résolutions personnelles. »

Un livre pour tous les jeunes, pour les professeurs des collèges pour tous ceux qui ont la mission de préparer la jeunesse aux grandes tâches de la vie!

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. téleg. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL	fr,	796.000.000.00
RÉSERVE	fr,	1.135.753.000.00
<hr/>		
FONDS SOCIAL	fr.	1.931.753.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
Gaston Blaise, Directeur;
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Albert d'Heur, Directeur;
Charles Fabri, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur;
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Jules Bagage, Directeur honoraire;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron A. d'Huart;
le baron de Trannoy;
G. Mullie;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen.
le comte Patoul.

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche.

... Il part pour Hollywood ...

diriger les services
étrangers de sa maison

parce qu'il parle
couramment l'anglais!



Chaque employé s'était efforcé d'être celui qui représenterait la maison à Hollywood. Non seulement la ville mondiale du cinéma et sa beauté ensoleillée les attirait, mais les appointements étaient les plus élevés de la maison. Et voilà que ce poste si envié était confié à Paul, l'un des plus jeunes employés, Paul dont personne n'aurait sérieusement soutenu les chances.

Le Directeur général fit connaître ouvertement le motif de sa décision : Paul était un polyglotte excellent, il parlait plusieurs langues avec une pureté d'accent irréprochable, qu'il devait à la Méthode Linguaphone.

Cette petite histoire vraie devrait vous faire réfléchir. Vous aussi vous pouvez apprendre chez vous n'importe quelle langue, sans professeurs coûteux, par la Méthode Linguaphone, création tout à fait moderne. Renseignez-vous. Ne manquez pas d'examiner ce moyen de devancer vos concurrents et vos supérieurs. Demandez la brochure illustrée Linguaphone, qui vous sera adressée gratuitement et sans engagement pour vous, et vous renseignera

complètement sur cette méthode si simple et si amusante.

Faites un essai gratuit de 8 jours, chez vous. Vous pouvez éprouver, sans payer, la valeur, l'intérêt de la Méthode Linguaphone avant de prendre une décision définitive. La brochure gratuite de 24 pages vous donnera tous les détails sur cette méthode et ses possibilités et vous permettra de prendre un cours Linguaphone complet pour un essai d'une semaine chez vous.

Envoyez ce COUPON sans retard

INSTITUT LINGUAPHONE (Dép.-17)

18, rue du Méridien, BRUXELLES

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'envoyer, gratuitement et sans aucun engagement pour moi, une brochure Linguaphone entièrement illustrée, m'apportant sur cette méthode des renseignements complets.

Les langues qui m'intéressent sont :

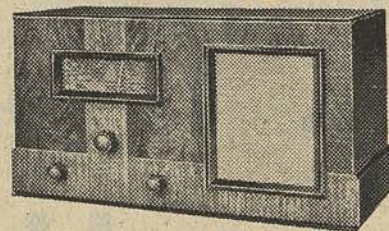
NOM

ADRESSE

.....

neo
TECHNIC
R A D I O

1750 Frs



LE RÉCEPTEUR QUI PROCURE A L'AUDITEUR UNE VÉRITABLE SENSATION D'ART

Un compromis parfait entre la musicalité excellente et une très bonne sélectivité.

9, rue Lambert Crickx, 9

Création d'un nouveau système de vente

BRUXELLES



Téléphone : 21.18.07

Un simple coup de téléphone suffit pour avoir une démonstration.

DEMANDEZ-NOUS DE QUELLE FAÇON VOUS POUVEZ OBTENIR GRATUITEMENT UN NEO TECHNIC

CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE

KREDIETBANK

VOOR HANDEL EN NIJVERHEID

Société Anonyme

Capital : 150,000,000 de francs

SIÈGE SOCIAL : ANVERS, Marché-aux-Souliers

SIÈGE ADMINISTR. : BRUXELLES, rue d'Arenberg, 7

SIÈGES A :

ANVERS: Marché-aux-Souliers

BRUXELLES : 7, rue d'Arenberg

GAND: 32, place d'Armes

COURTRAI : 21, rue de la Lys

LOUVAIN : 9, rue de la Monnaie

Succursale : BRUXELLES, 14, rue du Congrès

Plus de 250 agences et bureaux auxiliaires



Comptes à vue et à terme — Bons de caisse et carnets de dépôt

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

LOCATION DE COFFRES-FORTS



Madame,
pour vos toilettes habillées,
un merveilleux crêpe
mi-rayonne :

LE
TOOTAMA
tissu antifroissable
TOOTAL



D'une qualité tout à fait supérieure, Tootama fait très chic et ne perd rien de son éclat, car il se lave aussi facilement que la laine. D'apparence semblable à la pure soie, c'est un magnifique crêpe mi-rayonne qui drape parfaitement.

Tootama vous est offert dans une gamme d'imprimés de toute beauté que vous pourrez admirer dans les meilleurs magasins.

Sur simple demande (Dépt. R.) nous vous enverrons une sélection d'échantillons.



LA GARANTIE TOOTAL.

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement.

LES TISSUS ANTIFROISSABLES

TOOTAL

TOOTAMA, crêpe mi-rayonne imprimé, pour robes

LYSTAV, TOOTRESS, LOVA, ROBIA, TOOTAL «Crêpe» et «Taffetas», LUXORA et TOILE de LIN TOOTAL. Exigez et vérifiez les marques sur les lisères

TOOTAL (Dépt. R) — 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES



Pour vos Couveuses ou Éleveuses au pétrole, gaz, charbon ou électricité.
Demandez conditions à

Ch. De Rycke

GAVERE

Matériel d'Aviculture
Poussins d'un jour. - Poulettes

Le MATÉRIEL AVICOLE C. B. I.

117, rue du Pont de Malte, GAND

vous documentera gratuitement et sans engagement sur tout ce qui concerne l'aviculture.

UNE COUVEUSE, UNE ÉLEVEUSE DOIVENT S'ACHETER EN CONFIANCE, CAR CES APPAREILS DOIVENT ÊTRE A LA FOIS ROBUSTES ET PRÉCIS

ADRESSEZ-VOUS à une Firme qui a fait ses preuves.

Le Matériel Avicole C. B. I. est spécialisé depuis 1922 et offre le plus grand choix d'articles de qualité aux plus justes prix.

FILATURE et TISSAGE de JUTE PAPER-LINED BAGS

GOOSSENS Frères

BELGIAN JUTE and LINEN MILLS
ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants
SACS neufs pour tous usages
Spécialité de **SACS pour SCORIES, CEMENTS, etc**

Société Anonyme des Usines

ROOS, GEERINCKX & DE NAEYER

34, rue de Bruxelles, ALOST

Manufactures de Couvertures

de laine et de coton unies, rayées, imprimées et à la Jacquard pour le Pays et l'Exportation.

TORCHONS — LAVETTES — COUVRE-LITS



**Des maux de tête intempé-
tifs ne lui gâtent jamais les
plaisirs d'une bonne soirée...**

car elle a toujours sur elle un comprimé ou une poudre « LA CROIX BLANCHE ».

Les poudres ou comprimés « LA CROIX BLANCHE » sont par excellence le remède contre la douleur. Sous leur influence les maux de tête quels qu'ils soient — migraine, vertiges ou simple lourdeur — les névralgies de tous genres, les maux de dents, la fièvre et la grippe, les douleurs rhumatismales, disparaissent bientôt, et à la sensation de fatigue et d'abattement qui accompagne généralement ces malaises, succède un état de fraîcheur et de bien-être.

Comme d'autre part les poudres et comprimés « LA CROIX BLANCHE » sont inoffensifs, qu'ils ne troublent pas le cœur et se laissent facilement digérer, ils constituent un véritable remède de famille et doivent avoir leur place dans chaque ménage.



LA CROIX BLANCHE

Le tube de 24 comprimés : 11 frs
La boîte de 8 poudres : 4 »
" 24 " 11 »
" 48 " 20 »

soulage réellement

PRODUIT BELGE
EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

DANS TOUTES LES PHARMACIES — Dépôt général : Pharmacie Teypens, Saint-Nicolas-Waas

Établissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME
à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télegr. : DEWITTELIT. Téléph. : COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — Inklus nappes pour autels — Purificatoires — Corporaux — Lingerie, draps, essules, toilettes, nappes serviettes pour couvents et institutions

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868 DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage
Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS (Belgique)

Maison fondée en 1680

Capital et Réserves :
100.000.000 DE FRANCS

Laines et Déchets, Peignés mérinos et
croisés, Fils peignés et cardés, écrus et
teints. Fils gazés.

LAINES POUR BONNETERIE ET MERCERIE

— DRAPS et ÉTOFFES —
FANTAISIES et NOUVEAUTÉS

SPÉCIALITÉ DE
Draps de Billard, d'Administration & Ecclésiastiques

EXPORTATION
Représentants dans le monde entier

754

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et
retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour
tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-
vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantai-
sies. Qualités pure laine, laine et coton,
laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés
en peigné et cardé — Serges — Beaver —
Draps de cérémonie — Velours de laine —
Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'admi-
nistration — Draps militaires — Draps pour
ecclésiastiques — Loden — Gabardines

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
Apprêt & Teinturerie**

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES

Tous Tissus Indémaillables
en pièces SOIE - LAINE - COTON

Jerseys Soie - Laine - Coton
Bords Cotes - Sous-Vêtements et Lingerie
Régulièrement créations en Haute fantaisie

Manufacture Royale de Bonneterie (s.a)

247, rue du Progrès, BRUXELLES

Téléphones : 15.37.28 - 15.21.21

Filature de Laine Cardée

Hauzeur-Gerard Fils

VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,
flanelles et sous-vêtements, en pure laine
et en mélange laine et coton
Fils fantaisies pour la robe

807

FABRIQUE DE CASQUES

EN TOUS GENRES

Fournisseur du Service des Fabrications de l'Aviation militaire
française et alliée

François Burin

GLONS (Liège-Belgique)

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ ET PERFECTIONNÉ

« LE LÉVIOR »

CASQUES EN LIÈGE POUR ARMÉE

Téléphone : Bassenge 83

Télégrammes : Burin-Glons

Tissage mécanique

de nouveautés pour tissus d'ameublement, tapis de table, couvre-divans, coussins, soleries, etc.

EXPORTATION

Ancienne firme **DE BOUTTE Frères**

Successes : **M. DE BOUTTE & C^{ie}**

INGELMUNSTER (Belgique)

Maison fondée en 1865

Adresse télégraphique :
Deboutte-Ingelmunster

Téléphone :
44 Iseghem

Registre de Comm.
de Courtrai 1612

Manufacture Moderne de Chapeaux

Société anonyme

CHAPEAUX IMPERS ET SOUPLES EN FEUTRE DE POILS
ET DE LAINE — FILTRES FEZ — CHAPEAUX ET CLOCHES
POUR DAMES ET ENFANTS
MANCHONS POUR PRESSE, etc.

CHAPEAUX ECCLESIASTIQUES

EXPORTATION

VERVIERS, 46, rue Coronmeuse

Téléphone : 114.36. — Télégrammes : Manuchapeau-Verviers
Dépôts à Bruxelles : Téléphone : 11.47.56.

USINES RÉUNIES

BERGENDRIES

Société Anonyme

LOKEREN

Téléphones : 7 et 332.

Compte ch. 2727.10 - 153.55

Adr. télégr. : Bergendries

Filature et tissage de jute. — Toiles d'emballage. — Toiles pour tentures. — Toile-tailleur. — Sacs tous genres. Manufacture de Tapis laine, genre Axminster (chenille).

Maison fondée en 1845

E. LEGEIN-MOERMAN

Société en nom collectif

ROULERS (Belgique)

Téléphone 44.

Code A. B. C., 5th Edition

Adresse télégraphique : Legman-Roulers.

Effilochage de ohiffons de coton et de laine.
Spécialité pour couvertures et couvre-lits.
Lavage et blanchiment d'essuyages pour machines.
Ohiffons de laine classés bruts et carbonisés.

Manufacture de Tissus d'Ameublements à Ingelmunster-lez-Courtrai, Belgique

Téléphone : Iseghem 49.

Registre du commerce : 11.335

Adresse télégraphique : Firme Schotte Ingelmunster

Tapis de Table, etc.

Chemin de Table-Coussins, etc.

Firme Robert SCHOTTE

Tissage et Rubanerie

d'Ennetières Frères, Morel & Van Raes

COMINES (Belgique)

TÉLÉPHONE : 151 COMINES

Rubans en tous genres pour Merciers et Apprêteurs
Serges pour Corsets - Cache-coutures - Retors de France - Spécialité de Tissus pour Corsets

Satins noirs - Mérinos

ÉTABLISSEMENTS

MAURICE MILLECAM

BUREAUX & MAGASINS : 13, avenue d'Afsné, GAND

USINE : Chaussée d'Ottergem, 422, GAND

Satins dégravés

Lainettes

Fabricants de Confections


CHEMISES HOMMES ET GARÇONS. TABLIERS
FEMMES ET ENFANTS. PYJAMAS ET CHEMISES DE
NUIT. LINGERIE DAMES ET FILLETTES. TAIES ET
DRAPS

Production journalière : 2,500 pièces.

F. & G. PLATTEAU FRÈRES

CHAUSSÉE D'ANVERS, 77 | TÉLÉPHONE : 115.93

MONT-ST-AMAND (Gand)



Les Bonbons Becco
 Vous invitent à venir déguster leurs
 friandises, les meilleures qualités du
 monde, et fabriquées en Belgique.
 (Demandez prix-courant.) *Namur*

Cie DE THÉS DES INDES
“ SIPORA ”
 (Indische Thee Maatschappij)
 Paquet bleu : mélange Java-Ceylan
 Paquet rouge : mélange Java-Darjeeling
 Paquet vert : Java
 250, 100 et 50 gr.
 Médaille d'Or Bruxelles 1935
 Bruxelles, 181, r. de Laeken
 Tél. 17.28.04



FABRIQUE DE BISCUITS, BISCOTTES, MASTELLES,
 PAINS D'ÉPICES, SPÉCULATION

Maison Deguée
 19, rue Bouille — LIÈGE
 Téléphone : 144.84
 Compte chèques postaux : 950.55 Registre du com. Liège 6141

Rien ne surpasse notre
 HUILE D'ARACHIDES SURFINE
« SCALDIS »
 pour faire la MAYONNAISE
 et les FRITES
 SCALDIS WERKEN Soc. An., RUIEN
 Nous garantissons la conserva-
 — tion de son goût exquis. —



OSTENDE
Casino-Kursaal

Programme du 19 au 25 juillet

Tous les jours :

A 3 h., séance d'orgue, par **M. Léandre Vilain**.
 De 3 h. 30 à 4 h. 30, concert symphonique.
 De 4 h. 30 à 6 h. 30, thé dansant.
 A 9 h., grand concert symphonique.
 Après le concert, soirée dansante.

Aux concerts de l'après-midi, aux thés et soirées dansants : l'orchestre **Paul Godwin**.

Dimanche 19 juillet. — **Madeleine Sibille**, de l'Opéra. Chef d'orchestre : **Franz André**.
 Lundi 20 juillet. — L'Union des Sociétés de Chant de la ville de Luxembourg et la Chorale mixte du Conservatoire de Musique de Luxembourg, sous la direction de **Lucien Lambotte**, directeur du Conservatoire de Musique de Luxembourg.
 Mardi 21 juillet. — Fête nationale belge : **Clara Clairbert**, du théâtre royal de la Monnaie et de l'Opéra-Comique. Chef d'orchestre : **Désiré Defauw**, directeur des Concerts du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles et de l'Orchestre Symphonique de Bruxelles.
 Mercredi 22 juillet : Soirée chorégraphique : **Gertrude Bodenwieser**.
 Jeudi 23 juillet — **Livine Mertens**, du théâtre de la Monnaie. Chef d'orchestre : **Désiré Defauw**.
 Vendredi 24 juillet, à 15 h. — Deuxième concert classique, sous la direction de **Désiré Defauw** (Concert Tchaïkowsky avec le concours d'**Arthur Rubinstein**, pianiste).
 A 21 h., concert par le 3^e régiment de ligne, sous la direction du capitaine **Hendrix**.
Bal de gala.
 Samedi 25 juillet. — **Louis Graveure**, ténor. Chef d'orchestre : **Désiré Defauw**.

Fruits Maison de gros Conserves
J. P. MUNAR
 13, place de l'Ancien Canal, ANVERS
 Tél. 223.55 Registre du commerce C. O. Postaux
 Tél. 342.53 N° 1551 1329.87
 Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, CITRONS, POMMES, BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. — TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique.

Haricots - Pois - Lentilles
RIZ
Guillaume GORIS
 319-325, rue Dambrugge — ANVERS
 TÉLÉPHONES : 320.02 - 213.34

Fournisseur de l'Armée, des Institutions de l'Etat, Pensionnats, Communautés religieuses, etc.
 MAISON FONDÉE EN 1878
PRIX et ÉCHANTILLONS sur demande

CHOCOLAT MARTOUGIN

Soc. Com. BOOST Frères

(Soc. An.)

Bureaux : Canal des Brasseurs, 31.

Magasins : Canal des Brasseurs, 31; Quai Jordaens, 7-10,

Téléphones : 354.57, 342.81

Compte Chèques-postaux : 787.53. Adr. télégr. : Kindbostik-Anvers.
Registre du Commerce d'Anvers n° 3727

Conserves - Fruits secs
Produits alimentaires - Epicerie

IMPORTATION DIRECTE

Conserves : de poissons (sardines, saumons, homards, pilchards, etc.);
de légumes (divers);
de fruits (abricots, ananas, etc.).

(Gros boîtages spécialement pour communautés religieuses).

Fruits secs : raisins sultanes, pruneaux, abricots, figues, dattes, etc.

Epices :

poivre, cannelle, noix de muscade.

Produits alimentaires divers

riz, tapioca, fécule, gruau, haricots, pois, huiles comestibles, etc.

CHOCOLAT VAN LOO

Le meilleur du pays

LE CHAMPAGNE
VEUVE CLICQUOT
EST TOUJOURS LE PLUS ESTIMÉ

AGENCE GÉNÉRALE :

4, rue de l'Écuyer, BRUXELLES

Tél. 12.07.31

CAFÉS

GRUS ET TORRÉFIÉS

Torréfaction « LA MÉTROPOLE », S.A.

24, rue Rouge, ANVERS

Tél. 320.86

Chicorée

CAFÉS

Beyers Frères & Co

Rue de Borgerhout, 32-34, Anvers

Tél. 530.97

Compte-chèques 22253 Reg. de Commerce 18066



Chicorée - Thé - Cacao

“ **BOLS** ”

AMSTERDAM

SES VIEUX SCHIEDAM

J. van der HEYDEN - 45, Bd Bischoffsheim
Téléphone : 17.78.98
BRUXELLES

Champagnes
ET
Vins Mousseux

FABRICATION GARANTIE
EN PRISE DE MOUSSE NATURELLE

Bureaux & Caves
39, rue de Roumanie, 39, BRUXELLES
Reg. Com. Brux. 20.443
Compte Chèques Postaux 3554.64 Téléphone 37.56.44

Les Caveaux Champenois

Anc. LES CAVES CHAMPENOISES

U. V. Société Coopérative
(Ancienne Maison : A. GÉRARD & Fils, fondée à Ay, Champagne)



Tous vins et liqueurs de marques garantis
DEMANDEZ PRIX COURANT

VINS Maison GIACOMINI, S. A.
Rue des Chartreux, 13, BRUXELLES
Téléphone : 11.09.89

Vermouth rouge « Fratelli GANCIA et Co », Canelli.
Vins d'Asti et du Piémont « Fratelli GANCIA et Co », Canelli.
Vermouth « BELLARDI », Turin.
Vins de Chianti « CONTEA D'ORO », Rufina.
Vins de Porto « FERROIDAS et Co », Oporto.
Grands Vins de **BORDEAUX** et de **BOURGOGNE**.
Champagne « CH. JACOT et Co », Epernay.
Asti Spumante « GANCIA ».
Grappa et Liqueur extra-fine de Banane.
Huile d'Olive de Nice (extra-vierge).

VINS des COTEAUX de l'HARVACK
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES
Tél. 381 C. Chèq. 173.03
Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

SANDEMAN
(REGISTERED TRADE MARK.)

Port & Sherry
Est. Oporto 1790

ADRESSEZ-VOUS A DES

Maisons anciennes et spécialisées

45, rue Ulens, BRUXELLES

Tél. 26.47.55

Mon Albert Leroy-Grégoire
Le Balcon, BINCHE

VINS FINS de la Bourgogne, et du Bordelais
Vins pour la Sainte Messe

CHAMPAGNES

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles

Société Anonyme des Charbonnages
DE
L'Espérance et Bonne Fortune

à Montegnée-lez-Liège
Téléphone : Liège 101.10 et 146.89

**ANTHRACITES "MONA" DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ
POUR USAGE DOMESTIQUE :**

80/120 — 55/80 — 35/55 — 20/35 — 10/20

**SPECIALITÉ POUR CHAUFFAGE CENTRAL
POÊLES A FEU CONTINU**

5/10 — 6/10 — 7/15 POUR CHAUDIERES ANTVERPIA
AVEC VENTOCALOR, IDÉAL REX, ERGE, ETC.

**CHARBONS INDUSTRIELS MAIGRES DE PREMIÈRE
QUALITÉ**

BOULETS SPÉCIAUX MARQUÉS « PIC DU MINEUR »
TRÈS PROPRES - 6 % DE CENDRES

37 A 40 GRAMMES, POUR CHAUFFAGE CENTRAL
POÊLES A FEU CONTINU, POUR CUISINIÈRES, ETC.

BRIQUETTES TYPE II ÉTAT BELGE

**Pour cuisiner
vite et bien...**

exigez du charbon de la

S. A. DU

Charbonnage du Bois d'Avroy

à Sclessin-Ougrée
Téléphone Liège 284.28 et 103.18

CHARBON FLAMBANT, A HAUT POUVOIR CALORIFIQUE

calibré 10/20 — 20/35 — 35/60 — 60/90 — criblé
particulièrement recommandé aux

**Communautés,
Pensionnats,
Restaurants, etc.**

INDUSTRIELS! Faites un essai de nos produits, ils vous
donneront le maximum de satisfaction, tant en poussier
brut qu'en lavé 0/10, 5/10, 10/20.

**La Société Anonyme
DES
Charbonnages de Mariemont-Bascoup**

qui n'extrait que des charbons demi-gras homogènes, fournit des
produits de tout premier ordre pour TOUS USAGES DOMESTIQUES.
(Gros, gallettes, galletins, têtes de moineaux, braisettes lavées
20/35, noisettes lavées 10/22, criblé, criblés spéciaux et tout-venant.)

Ces charbons, d'un rendement supérieur, sont les plus économiques
même pour des usages spéciaux : les galletins notamment sont
recommandés pour le chauffage central et les braisettes lavées 20/35
conviennent très bien pour les foyers à feu continu.

Ces charbonnages, les plus importants de Belgique, abriquent
également des

Boulets de luxe

très propres, marqués « V », d'un poids de 45/50 et de 150 grammes,
dont la teneur en cendres est inférieure à 8 %. Ceux-ci, brûlant sans
mâcher, donnent les meilleurs résultats. (Chauffage central, cuisinières,
feux continus, poêles de Louvain, etc.)

Pour les renseignements et commandes, prière de s'adresser au

Service des Ventes des
Charbonnages de Mariemont-Bascoup

à BASCOUP (Hainaut)

Téléphone : Bascoup n° 14.

Qualité I, O.N.C.

Charbonnages de la GRANDE BACNURE
à Coronmeuse-lez-Liège.

Charbons Demi-Gras | pour usages domestiques - Restaurants.
GERARD-CLOES | Pensionnats - Communautés.

pour feux continus.
et Chauffage Central.

PETITE BACNURE
Charbons Anthracites.

Tous nos Charbons sont classés en 1^{re} qualité par l'Office National des Charbons (O.N.C.)

OSTENDE - DOUVRES

La meilleure route vers l'Angleterre

EN ÉTÉ, EXCURSIONS D'UN JOUR A DES PRIX RÉDUITS

Un voyage à bord du nouveau motorship « Prince Baudouin » vous émerveillera.

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne **BIEN**

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, BRUXELLES

610.

OLIDA

JAMBONS SALAMIS
CHARCUTERIES CONSERVES

TOUS PRODUITS DE CHOIX

Neuf usines de fabrication dont une en Belgique

22, RUE ROPSY-OHAUDRON, BRUXELLES
(près des Abattoirs de Cureghem)

Téléphones : 21.54.32
21.10.43

Adresse télégraphique :
Olldabel. Bruxelles

Grand Prix à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935.

Tissus et Confections en tous genres

Etienne & Jean VAN OOST

Anolenne Maison Van Oost-Verschueren et Paul Van Oost
Fondée en 1865

Quai du Château, 7

COURTRAI

Chèques postaux 18314.

Téléphone 68

Confections ouvrières et Lingerie pour Dames,
Chemises, Chemises de nuit, Combinaisons, Pantalons,
Pyjamas, Tabliers, Layettes. — Draps de lit et Taies d'oreillers. — Bonneterie.

SPÉCIALITÉS POUR COUVENTS, PENSIONNATS, ETC.

VIANDOBELGE

Société Anonyme

FABRIQUE MODÈLE

LA FINE CHARCUTERIE DES GOURMETS

SAUCISSONS DE 1^{er} CHOIX :

SPÉCIALITÉS :

de Paris

» Jambon

» Langue

» Cervelas

» Francfort, etc.

Charcuterie fraîche

Pâté de foie de Strasbourg

Saucisson de foie

Tête pressée

Salamis divers, Jambons, etc.

106-110, rue A. Van den Peereboom

BRUXELLES

Adr. télégr. : VIANDOBELG

Charbons, Cokes, Briquettes, Boulets

ALBERT BRACKE - CAMPENS

Tél. 106.09

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND

GROS

DETAIL

602

MIEL

JEAN LEFEVER

5, rue Lambertmont, ANVERS

Registre du Commerce d'Anvers 37618

Compte chèque postal n° 361.040 Téléphone 789.75.

Fécule de Maïs

POÊLES GODIN

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, à BRUXELLES

Usine à Guise (AISEN) FRANCE

MAGASIN D'ÉCHANTILLON à AMSTERDAM, 20-22, AMSTEL

71

RAFFINERIE
TIRLEMONTTOISE

Tirlemont

EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ
EN BOITES DE 1 KILO

200,000,000 de francs de dégâts
par an en
Belgique par les RATS!



Détruisez ces dangereux
rongeurs par !

Raxon
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-
tages Incontestables no-
tamment !

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée.

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes
S.O.C. AN. DES

Établissements AEROXON

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 807

A
N
K
E
R
E
R

Prix avantageux

Meilleure qualité

MACHINES A COUDRE

Vente avec facilités de paiement

J. VERHAEGHE

28, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
37.49.29

BRUXELLES

37.49.29

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦